

Conseil du Marché Financier هيئة السوق المالية Financial Market Council

Bulletin Officiel

N° 4857 Mercredi 20 Mai 2015

— 18^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

COMMUNIQUE DE PRESSE	
SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE - STB -	2
SOTUVER	3
BANQUE DE L'HABITAT - BH-	4
PAIEMENTS DE DIVIDENDES	
FCP AL IMTIEZ FCP AFEK CEA	5 5
CLOTURE DE SOUSCRIPTIONS	
EMPRUNT OBLIGATAIRE «EMPRUNT AIL 2015-1»	6
EMPRUNT OBLIGATAIRE «EMPRUNT ATL 2015-1»	6
ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES AGO – AGE	
SOCIETE MAGASIN GENERAL – AGO -	7
GIF FILTER – AGO -	8
ASSAD - AGO -	8
BANQUE DE L'HABITAT – AGO -	9
SOTIPAPIER – AGO -	9
MAGHREB INTERNATIONAL PUBLICITE « MIP »– AGO -	10
TUNISIE PROFILES ALUMINIUM TPR – AGO -	10
BIAT	11
RESOLUTIONS ADOPTEES	
SICAV AMEN	12-13
AMEN PREMIERE SICAV	14-15
COURBE DES TAUX	16
VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM	17-18

ANNEXE

OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT -OPR-

AVIS D'OUVERTURE D'UNE OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE FINANCIERE D'INVESTISSEMENT -SOFI SICAF-

ANNEXE II

OFFRE A PRIX FERME

PLACEMENT GLOBAL ET ADMISSION AU MARCHE PRINCIPAL DE LA COTE DE LA BOURSE DES ACTIONS LA SOCIETE « UNIVERSAL AUTO DISTRIBUTORS HOLDING»

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS ARRETES AU 31/12/2014

- SOCIETE MAGASIN GENERAL
- MAGHREB INTERNATIONAL PUBLICITE « MIP »
- CEREALIS

ANNEXE IV

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31/12/2014

- UNIVERSAL AUTO DISTRIBUTORS HOLDING U.A.D.H
- CEREALIS

ANNEXE V

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31/12/2014

- SICAV RENDEMENT

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE -STB-

Siège social : Rue Hédi Nouira -1001 Tunis-

DESIGNATION D'UN ADMINISTRATEUR REPRESENTANT LES INTERETS DES ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES AUTRES QUE LES ACTIONNAIRES PRINCIPAUX AU **CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA STB**

OBJET

La Société Tunisienne de Banque se propose de désigner, par voie d'appel à candidatures, un Administra représentant les intérêts des actionnaires personnes physiques autres que les actionnaires principaux au Cor d'Administration de la STB.

II. **CONDITIONS D'ELIGIBILTE**

Les candidats éligibles au poste d'Administrateur représentant les intérêts des actionnaires personnes physiq autres que les actionnaires principaux au Conseil d'Administration de la STB doivent remplir les conditi énumérées dans les "Termes de Référence" (document à retirer auprès du Secrétariat Permanent de la Commiss des Marchés au 4^{ème} étage du siège de la STB ou à télécharger sur le site Web de la STB : <u>www.stb.com</u> - Formulaires utiles).

CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit comporter les documents ci-après :

- une demande de candidature au nom de Monsieur la Président du Conseil d'Administration de la ST
- le curriculum vitae du candidat ; une copie de la carte d'identité nationale ou du Registre de Commerce ;
- la fiche signalétique dûment remplie et signée (dont modèle en annexe 1 des présents "Termes Référence");
- une déclaration sur l'honneur, dûment signée, certifiant que le candidat déclare ne pas être frappé interdictions prévues par l'article 193 du Code des sociétés commerciales (dont modèle en annexe 2
- le(les) pouvoir(s) dûment signé(s) et légalisé(s) en cas de représentation d'un groupe d'actionna personnes physiques (dont modèle en annexe 3);
- l'(les) attestation(s) du nombre d'actions représentées à la date d'envoi de la demande de candidatu
- les documents justifiant les compétences et les qualifications du candidat (Diplômes universita obtenus dans les spécialités en relation avec la finance ou la comptabilité ou les sciences économiq ou les sciences de gestion);
- les documents justifiant, éventuellement, l'exercice de la fonction de membre du cor d'Administration d'une société anonyme ;
- un bulletin n° 3 de date récente ne dépassant pas les trois mois ;
- un certificat de non faillite de date récente pour tout candidat ayant, éventuellement, exercé la fonc de dirigeant dans une société.

Tout dossier de candidature ne comportant pas l'un des documents énumérés dans les "Termes de Référence" s automatiquement éliminé.

Pour toute information ou éclaircissement, les candidats peuvent s'adresser à la STB, par écrit, selon l'un des d modes suivants: Fax: 70 143 354 - E-mail: n.frini@stb.com.tn

ENVOI DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit être envoyé par voie postale sous pli fermé recommandé avec accusé de réceptior par rapide poste ou par porteur contre décharge à l'adresse suivante :

SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE Bureau d'Ordre Central Rue Hédi Nouira - 1001 Tunis

L'enveloppe contenant le dossier de candidature doit être fermée, scellée et doit porter la mention appare suivante:

A ne pas ouvrir

Appel à candidatures - Réf. 01/2015

Désignation d'un administrateur représentant les intérêts des actionnaires personnes physiques autres que les actionnaires principaux au Conseil d'Administration de la STB

Le dossier de candidature doit parvenir à la STB au plus tard le vendredi 22 mai 2015, date limite de réception candidatures (le cachet du Bureau d'ordre central de la STB faisant foi).

^{*} Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES -SOTUVER

Siège social: Z.I Djebel Oust 1111- Bir Mcharga- Zaghouan.

ıseil d'Administration de la Société Tunisienne de Verreries SOTUVER, réuni le Mardi 12 Mai 2015 a décidé:

de proposer aux Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire:

- la distribution d'un dividende de **deux cent millimes** (0,200 Dinar) par action.
- l'augmentation du capital d'un montant de 1 635 216 dinars par incorporation:
 - ✓ des réserves spéciales d'investissement qui seront constituées en vertu des dispositions de l'article 7 du code d'Incitations aux investissements d'un montant de 1 141 128,485 Dinars.
 - ✓ d'une partie du résultat reporté d'un montant 494 087,515 Dinars.

Les 1 635 216 actions nouvelles nominatives gratuites d'une valeur nominale d'un dinar (1DT) chacune seront réparties entre les anciens actionnaires à raison de trois (03) actions nouvelles gratuites pour quarante (40) actions anciennes. Le capital social passe de 21 802 880 Dinars à 23 438 096 Dinars

de convoquer les actionnaires pour :

- une Assemblée Générale Ordinaire pour le mardi 23 Juin 2015 à 10 heures, à la Maison de l'Entreprise aux Berges du Lac.
- une Assemblée Générale Extraordinaire pour le mardi 23 Juin 2015 à 11 heures, à la Maison de l'Entreprise aux Berges du Lac.

^{*} Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

COMMUNIQUE DE PRESSE

Banque de l'Habitat -BH-

Siège social: 18, Avenue Mohamed V Tunis 1080.

Le Conseil d'Administration de la Banque de l'Habitat, réuni le 11 mai 2015, a arrêté les états financiers 2014 qui dégagent un résultat bénéficiaire de 50,3 Millions de dinars contre un résultat déficitaire de -220Millions de dinars (*dont-60,7 millions effet des modifications comptables*) pour l'année 2013. Il a en outre décidé de convoquer les actionnaires de la banque en Assemblée Générale Ordinaire pour le 06 juin 2015.

^{*} Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

PAIEMENT DE DIVIDENDES

FCP AL IMTIEZ

Fonds Commun de Placement **Adresse** : Résidence Ines –Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis Mahrajène

En application de la décision de son conseil d'administration du 11 mai 2015, La TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION « TSI », gestionnaire de **FCP AL IMTIEZ** porte à la connaissance des porteurs de parts dudit fonds qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2014,

un dividende de 0,520 dinar par part

Ce dividende est payable à partir du **28 mai 2015**, auprès des agences de la TSI et aux guichets de la STUSID BANK.

OPTION

IL est réservé aux porteurs de parts la faculté de réinvestir en parts **FCP AL IMTIEZ** le montant de ce dividende, dès sa mise en paiement.

2014 - AS - 2505

AVIS DES SOCIETES

PAIEMENT DE DIVIDENDES

FCP AFEK CEA

Fonds Commun de Placement **Adresse** : Résidence Ines –Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis Mahrajène

En application de la décision de son conseil d'administration du 11 mai 2015, La TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION « TSI », gestionnaire de **FCP AFEK CEA** porte à la connaissance des porteurs de parts dudit fonds qu'elle met en paiement au titre de l'exerci ce 2014,

un dividende de 0,133 dinar par part

Ce dividende est payable à partir du **28 mai 2015**, auprès des agences de la TSI et aux guichets de la STUSID BANK.

OPTION

IL est réservé aux porteurs de parts la faculté de réinvestir en parts **FCP AFEK CEA** le montant de ce dividende, dès sa mise en paiement.

CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS

EMPRUNT OBLIGATAIRE« AIL 2015-1 »

La Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière -SCIF-, intermédiaire en bourse, porte à la connaissance du public que les souscriptions à l'emprunt obligataire «AIL 2015-1» de 15 000 000DT susceptible d'être porté à un maximum de 20 000 000DT ouvertes au public le 08 mai 2015, ont été clôturées le 15 mai 2015 pour un montant de 20 000 000DT.

2014 - AS - 2507

AVIS DES SOCIETES

CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS

EMPRUNT OBLIGATAIRE

« ATL 2015-1 »

L'intermédiaire en bourse AFC porte à la connaissance du public que les souscriptions à l'emprunt obligataire «ATL 2015-1» de 30 000 000 DT susceptible d'être porté à un maximum de 40 000 000 DT, ouvertes au public le 05 mai 2015, ont été clôturées le 14 mai 2015, pour un montant de 40 000 000 DT.

Société Magasin Général

Siège Social: 28 Rue Kamel Ataturk – 1001 Tunis

La société Magasin Général porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le lundi 01 juin 2015 à 10 heures 30 minutes à l'hôtel Sheraton sis à l'avenue de la ligue Arabe 1080 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1. Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à la gestion de l'exercice 2014.
- 2. Lecture des rapports des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2014.
- 3. Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2014.
- **4.** Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à la gestion du Groupe Magasin Général pour l'exercice 2014.
- **5.** Lecture des rapports des commissaires aux comptes du Groupe Magasin Général relatifs à l'exercice 2014.
- **6.** Approbation du rapport de gestion et des états financiers consolidés du Groupe Magasin Général relatifs à l'exercice 2014.
- 7. Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2014
- 8. Affectation du résultat de la Société Magasin Général relatif à l'exercice 2014.
- **9.** Ratification des opérations intergroupe effectuées en 2014 rentrant dans le cadre des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.
- 10. Fixation des jetons de présence des administrateurs pour l'exercice 2014.
- 11. Fixation de la rémunération des membres du comité permanent d'audit pour l'exercice 2014.
- 12. Reconduction de l'autorisation de rachat et de revente des actions propres à la société.
- **13.** Approbation de la conclusion d'emprunts.
- 14. Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

Assemblée Générale Ordinaire

GIF FILTER SA

Siège social: GP1 km 35 - 8030 Grombalia

Le président du Conseil d'Administration convoque tous les actionnaires de la société LA GENERALE INDUSTRIELLE DE LA FILTRATION GIF FILTER SA pour assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Mardi, le 26 MAI 2014 à 15h à Tunis, à La maison de l'entreprise Institut Arabe des Chefs d'Entreprises (IACE), Bvd. principal, 1053 Les berges du lac, afin de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour suivant :

- 1. Lecture et approbation du rapport d'activité préparé par le Conseil d'Administration.
- 2. Lecture des rapports Spécial et Général du Commissaire aux Comptes.
- 3. Approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2014.
- 4. Approbation des conventions conclues par la société et régies par les articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales.
- 5. Affectation des résultats.
- 6. Approbation des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2014.
- 7. Quitus aux membres du Conseil d'Administration.
- 8. Fixation des Jetons de présence pour l'exercice 2014
- 9. Fixation de la rémunération des membres du comité permanant d'audit.
- 10. Déclaration des postes occupées par les administrateurs au sein des autres sociétés.
- 11. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités juridiques requises par la loi.

2014 - AS - 2497

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD

SIEGE SOCIAL: Z.I. BEN AROUS2013 - BEN AROUS

La Société l'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD informe ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire aura lieu le vendredi 29 Mai 2015 à 09 heures 30 mn à l'Institut Arabe des chefs d'entreprises IACE« Maison de l'Entreprise » – Les Berges du Lac – Tunis pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2014;
- 2. Lecture des rapports général et spécial des commissaires aux comptes pour le même exercice ;
- 3. Approbation, le cas échéant, des états financiers de la société L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD arrêtés au 31/12/2014 et des opérations spéciales visées aux articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales ;
- 4. Approbation, le cas échéant, des états financiers consolidés du groupe ASSAD arrêtés au 31/12/2014 ;
- 5. Quitus à donner aux administrateurs ;
- 6. Affectation du résultat et distribution de dividendes ;
- 7. Fixation des jetons de présence ;
- 8. Questions diverses

Les documents nécessaires sont mis à la disposition des actionnaires pour consultation au siège social dans le délai légal.

Assemblée Générale Ordinaire

AVIS DES SOCIETES

BANQUE DE L'HABITAT Siège social : 18, av. Mohamed V- 1080 Tunis

Messieurs les actionnaires de la Banque de l'Habitat sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le samedi 06 juin 2015 à 10 Heures 00, au siège de la banque 18, avenue Mohamed V- 1080 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Lecture du rapport du conseil d'administration sur l'exercice 2014,
- Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur l'exercice 2014,
- Approbation du rapport du conseil d'administration, des états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2014,
- Affectation du résultat,
- Quitus aux administrateurs,
- Nomination d'administrateurs,
- Renouvellement des mandats d'administrateurs,
- Fixation du montant des jetons de présence, de la rémunération des présidences et des membres du comité permanent d'audit interne et celle du comité des risques.

Les titulaires d'au moins 10 actions libérées des versements exigibles peuvent, seuls, assister à l'Assemblée Générale Ordinaire sur justification de leur identité, à la condition d'être inscrits sur les registres sociaux cinq jours au moins avant l'assemblée ou s'y faire représenter par un autre actionnaire.

Tous les documents afférents à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires à la Direction du Suivi des Participations et des Filiales, sise à la Rue Chebbia espace Tunis immeuble K 5eme étage 1073 Montplaisir, durant le délai légal.

2014 - AS - 2486

Assemblée Générale Ordinaire

AVIS DES SOCIETES

SOCIETE TUNISIENNE INDUSTRIELLE DU PAPIER ET DU CARTON

« SOTIPAPIER »

Siège social: 13, Rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle Saint Gobain Mégrine Riadh, 2014-Ben Arous

Messieurs les actionnaires de la SOCIETE TUNISIENNE INDUSTRIELLE DU PAPIER ET DU CARTON « SOTIPAPIER » sont convoqués pour assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 1^{er} juin 2015 à 15 heures à l'hôtel RAMADA PLAZA Gammarth Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du conseil d'administration sur l'activité de la société durant l'exercice 2014,
- Lecture des rapports, général et spécial, du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2014
- Approbation des conventions réglementées conformément aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales ;
- Approbation des états financiers de l'exercice 2014,
- Affectation des résultats,
- Fixation des jetons de présence des administrateurs,
- Quitus aux membres du conseil d'administration,
- Nomination d'un administrateur.
- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes ou désignation d'un nouveau,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour formalités.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

MAGHREB INTERNATIONAL PUBLICITE « MIP »

Siège social : Rue de l'énergie solaire, impasse n°5 -2035, Z.I Charguia I- Tunis

La société MIP porte à la connaissance de ses actionnaires qu'ils sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, le lundi 01 juin 2015 à 10 heures à son usine - sis aux Zone Industrielle - Soliman -8020-Nabeul - Tunisie, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion et les opérations sociales relatives à l'exercice allant du 1er janvier au 31 décembre 2014.
- 2. Lecture des rapports des Commissaires aux Comptes individuels et consolidés sur l'exercice 2014 ainsi que le rapport spécial.
- 3. Approbation des états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2014.
- 4. Approbations des conventions prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.
- 5. Affectation des résultats de l'exercice 2014.
- 6. Quitus aux Administrateurs
- 7. Election des membres du conseil d'administration
- 8. Election d'un administrateur représentant les actionnaires minoritaires
- 9. Nomination d'un commissaire aux comptes
- 10. Questions diverses

2014 - AS - 2426

AVIS DES SOCIETES

Assemblée Générale Ordinaire

Tunisie Profilés Aluminium TPR

Siège Social : Rue des Usines, ZI Sidi Rezig – 2033 Mégrine

Les Actionnaires de la Société Tunisie Profilés Aluminium TPR, sont invités à assister à la réunion de l'Assemlée Générale Ordinaire qui se tiendra le Jeudi 11 Juin 2015 à 15H00 à la Maison de l'Entreprise sise à l'Avenue Principale 1053 les Berges du Lac, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société pour l'exercice clos au 31/12/2014.
- 2- Lecture des rapports général & spécial des commissaires aux comptes relatifs aux états financiers de l'exercice clos au 31/12/2014.
- 3- Approbation des conventions réglementées relevant des articles 200 & 475 du Code des Sociétés Commerciales.
- 4- Lecture du rapport des commissaires aux comptes relatifs aux états financiers consolidés au 31/12/2014.
- 5- Approbation des états financiers arrêtés par le Conseil d'Administration au titre de l'exercice clos au 31/12/2014.
- **6-** Approbation des états financiers consolidés au 31/12/2014.
- **7-** Quitus aux administrateurs de leur gestion au titre de l'exercice 2014.
- 8- Affectation des résultats de l'exercice 2014.
- 9- Fixation des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration.
- **10-** Fixation de la rémunération des membres du comité permanent d'audit
- 11- Pouvoirs en vue de formalités.

ASSEMBLEE GENERALE

BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE-BIAT-

Siège social: 70-72, AVENUE HABIB BOURGUIBA - TUNIS

Messieurs les actionnaires de la Banque Internationale Arabe de Tunisie sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le lundi 1^{er} juin 2015 à 16h à l'hôtel The Residence, les côtes de Carthage – Gammarth.

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2014 ;
- Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur l'exercice 2014 ;
- Approbation du rapport du Conseil d'Administration, des conventions régies par les dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales et des articles 23 et 29 de la loi 2001-65, et des états financiers individuels et consolidés de la banque de l'exercice 2014 ;
- Quitus aux Administrateurs ;
- Distribution d'une partie de la prime d'émission ;
- Affectation du résultat de l'exercice 2014 et distribution de dividendes:
- Transfert de Réserves ;
- Renouvellement de mandat d'un Administrateur ;
- Fixation du montant des jetons de présence ;
- Pouvoirs en vue des formalités ;
- Franchissement de seuil.

Les actionnaires seront admis à l'Assemblée sur justification de leur identité (carte jointe à la convocation).

Tout actionnaire qui veut se faire représenter par un mandat doit déposer ou faire parvenir au plus tard le 29 mai 2015, son pouvoir au siège social de la Banque Internationale Arabe de Tunisie.

Tous les documents afférents à cette Assemblée sont mis, dans les délais réglementaires, à la disposition des actionnaires au siège de la Banque (Direction de la Planification).

RESOLUTIONS ADOPTEES

SICAV AMEN

Société d'Investissement à Capital Variable Siège social : Avenue Mohamed V -1002 Tunis

Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale ordinaire du 18 mai 2015

PREMIÈRE RÉSOLUTION

Après avoir entendu la lecture du rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration et du rapport général du Commissaire aux comptes sur l'exercice clos au 31 décembre 2014 ainsi que les explications données en cours de séance, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve sans aucune réserve les états financiers arrêtés au 31 décembre 2014, tels qu'ils lui ont été présentés.

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve également les choix et méthodes comptables adoptés pour l'établissement desdits états financiers.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix présentes.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

Après avoir entendu la lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions prévues par les dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les opérations réalisées qui y sont énumérées.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix présentes.

TROISIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserve aux Membres du Conseil d'Administration pour leur gestion au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2014.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix présentes.

QUATRIEME RÉSOLUTION

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'incorporer le résultat distribuable de l'exercice 2014 à la valeur liquidative.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix présentes.

CINQUIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant brut des jetons de présence à allouer aux Membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2015 à quatre cent dinars par administrateur et par séance.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix présentes.

- Suite -

SIXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte des fonctions de responsabilités occupées par le Président Directeur Général et Messieurs les Administrateurs dans d'autres sociétés en tant que Gérant, Administrateur, Président -Directeur Général, Directeur Général ou Membre de Directoire ou de Conseil de Surveillance et ce en application des dispositions des articles 192 et 209 nouveaux du Code des Sociétés Commerciales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix présentes.

SEPTIEME RÉSOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au Président Directeur Général ou à toute personne que ce dernier désignera pour effectuer toutes les formalités requises par la loi.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix présentes.

RESOLUTIONS ADOPTEES

AMEN PREMIERE SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable Siège social : Avenue Mohamed V -1002 Tunis

Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale ordinaire du 18 mai 2015

PREMIÈRE RÉSOLUTION

Après avoir entendu la lecture du rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration et du rapport général du Commissaire aux comptes sur l'exercice clos au 31 décembre 2014 ainsi que les explications données en cours de séance, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve sans aucune réserve les états financiers arrêtés au 31 décembre 2014, tels qu'ils lui ont été présentés.

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve également les choix et méthodes comptables adoptés pour l'établissement desdits états financiers.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix présentes.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

Après avoir entendu la lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions prévues par les dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les opérations réalisées qui y sont énumérées.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix présentes.

TROISIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserve aux Membres du Conseil d'Administration pour leur gestion au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2014.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix présentes.

QUATRIEME RÉSOLUTION

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide la distribution de l'intégralité des sommes distribuables, conformément aux dispositions du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001.

En conséquence, la somme à distribuer par action s'élève à **3,811 Dinars**. La mise en paiement des dividendes se fera à partir **mardi 26 Mai 2015**.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix présent es.

- Suite -

CINQUIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant brut des jetons de présence à allouer aux Membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2015 à quatre cent dinars par administrateur et par séance.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix présentes.

SIXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte des fonctions de responsabilités occupées par le Président Directeur Général et Messieurs les Administrateurs dans d'autres sociétés en tant que Gérant, Administrateur, Président Directeur Général, Directeur Général ou Membre de Directoire ou de Conseil de Surveillance et ce en application des dispositions des articles 192 et 209 nouveaux du Code des Sociétés Commerciales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix présentes.

SEPTIEME RÉSOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au Président Directeur Général ou à toute personne que ce dernier désignera pour effectuer toutes les formalités requises par la loi.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix présentes.

AVIS

COURBE DES TAUX DU 20 MAI 2015

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,867%		
TN0008003006	BTC 52 SEMAINES 01/09/2015		4,951%	
TN0008003022	BTC 52 SEMAINES 29/09/2015		4,973%	
TN0008000309	BTA 4 ans " 5% octobre 2015"		4,984%	999,770
TN0008003030	BTC 52 SEMAINES 27/10/2015		4,996%	
TN0008003048	BTC 52 SEMAINES 24/11/2015		5,019%	
TN0008003055	BTC 52 SEMAINES 22/12/2015		5,042%	
TN0008003063	BTC 52 SEMAINES 26/01/2016		5,070%	
TN0008003071	BTC 52 SEMAINES 16/02/2016		5,088%	
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"		5,107%	1 000,902
TN0008003089	BTC 52 SEMAINES 15/03/2016		5,110%	
TN0008003097	BTC 52 SEMAINES 12/04/2016	5,133%		
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,383%	929,365
TN0008000325	BTA 4 ans " 5,25% décembre 2016"		5,467%	996,470
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,756%	1 019,289
TN0008000341	BTA 4 ans " 5.3% janvier 2018"	6,014%		982,565
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"		6,113%	981,271
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		6,135%	808,906
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		6,169%	977,631
TN0008000333	BTA 7 ans " 5,5% février 2020"		6,293%	968,024
TN0008000358	BTA 6 ans " 5,5% octobre 2020"		6,383%	960,218
TN0008000564	BTA 6 ans " 5,75% janvier 2021"	6,417%		969,744
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,471%	1 023,410
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"		6,482%	950,024
TN0008000366	BTA 10 ans " 6% avril 2024"	6,550%		963,580

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT. Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM	TITRES OPCVM	TITRES OPCVM TITRES OPCVM			М		
Dénomination	Gestionnaire	Date d'o	uverture	VL au 3	1/12/2014	VL antérieure	Dernière VL
	OPCVM DE CA		ON				
1 TUNISIE SICAV	SICAV OBLIGATAIRES DE CAP		07/92		153,079	155,055	155,069
TOMBLESICAY	FCP OBLIGATAIRES DE CAPIT				100,075	100,000	100,000
2 FCP SALAMETT CAP	AFC	1	01/07		13,510	13,703	13,705
3 MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/1	2/14		99,995	100,759	100,765
	FCP OBLIGATAIRES DE CAPITA			E			
4 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI SICAV MIXTES DE		01/06 ON		1,392	1,411	1,412
5 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/1			37,429	37,918	37,921
6 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/0	05/93		50,906	51,511	51,515
	FCP MIXTES DE CAPITALIS						
7 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE 8 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	AXIS GESTION AXIS GESTION		04/08 04/08		164,460 578,304	163,452 585,036	163,270 585,492
9 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE		0/08		113,984	121,690	120,958
10 FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE		0/08		125,520	130,906	130,529
11 FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE		0/08		120,253	126,284	125,709
12 FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE		05/09		112,606	115,376	115,085
13 FCP INDICE MAXULA 14 FCP KOUNOUZ	MAXULA BOURSE TSI		0/09		95,252 134,724	103,771 138,335	103,631 137,879
15 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS		9/10		93,485	93,791	93,413
16 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/0	05/11		102,726	101,940	101,918
17 MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS		2/14		99,994	115,779	114,957
18 MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS FCP MIXTES DE CAPITALIS.		12/14 RDOMADAIRE		99,994	116,277	115,457
19 FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT		3/07		1 439,180	1 476,975	1 481,302
20 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	AXIS GESTION	05/0	02/04		2 385,305	2 452,713	2 449,860
21 FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST		02/10		112,115	114,186	114,207
22 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX		0/08		104,580	107,245	110,619
23 FCP SECURITE 24 FCP FINA 60 *	BNA CAPITAUX FINACORP		0/08		130,887 1 207,035	134,727 En liquidation	136,137 En liquidation
25 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE		05/09		133,033	135,174	137,627
26 AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/0	03/09		16,255	16,414	16,493
27 FCP VALEURS QUIETUDE 2017	TUNISIE VALEURS		0/12		5 158,963	5 262,918	5 267,171
28 FCP VALEURS QUIETUDE 2018	TUNISIE VALEURS		1/13		5 004,703	5 131,861	5 103,829
29 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE 30 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI UFI		01/06		2,329 2,022	2,415 2,099	2,412 2,099
31 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI		9/09		1,116	1,117	1,114
32 FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST		3/15		-	1,008	1,009
33 FCP HAYETT PLENITUDE 34 FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST AMEN INVEST		03/15 03/15		-	1,009	1,015 1,021
34 FCF HATELI VITALILE	OPCVM DE D				-	1,016	1,021
		Date Dernier dividende VL au		VI an			
Dénomination	Gestionnaire	d'ouverture	Date de paiement	Montant	31/12/2014	VL antérieure	Dernière VL
	SICAV OBL	IGATAIRES	patement				
35 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	14/05/15	4,345	108,488	105,879	105,891
36 AMEN PREMIÈRE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	14/04/14	3,727	103,995	105,409	105,418
37 AMEN TRESOR SICAV 38 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	AMEN INVEST ATTIJARI GESTION	10/05/06 01/11/00	13/04/15 11/05/15	4,209 4,276	106,020 102,733	103,358 99,997	103,369 100,007
39 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	11/05/15	4,319	103,916	101,358	101,370
40 SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	26/05/14	3,612	106,837	108,385	108,395
41 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV 42 SICAV TRESOR	BNA CAPITAUX BIAT ASSET MANAGEMENT	06/01/97 03/02/97	26/05/14 05/05/14	4,223 4,127	104,303 102,996	106,047 104,429	106,060 104,439
42 SICAV TRESOR 43 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	05/05/14	3,877	102,996	104,429	104,439
44 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	23/05/14	3,802	105,095	106,537	106,552
45 GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	30/05/14	3,639	102,119	103,463	103,472
46 CAP OBLIG SICAV 47 FINA O SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE FINACORP	17/12/01 11/02/08	19/05/14 29/05/14	3,906 3,485	104,165 104,217	105,721 104,949	105,732 104,959
48 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	21/05/14	3,888	106,676	108,194	108,205
49 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	27/04/15	4,197	105,639	103,006	103,017
50 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	02/06/14	3,121	103,337	104,672	104,681
51 SICAV RENDEMENT 52 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SBT SCIF	02/11/92 16/10/00	30/04/15 29/05/14	3,786 3,802	102,629 104,702	100,306 106,265	100,316 106,276
53 SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10/11/97	30/05/14	4,035	102,786	104,393	104,403
54 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	06/07/09	29/05/14	3,596	103,707	105,234	105,245
55 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	02/06/14	3,198	104,892	106,298	106,308
56 SICAV L'ÉPARGNANT 57 AL HIFADH SICAV	STB MANAGER TSI	20/02/97 15/09/08	26/05/14 17/04/15	4,094 4,214	102,652 103,615	104,326 100,981	104,339 100,992
58 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	30/05/14	3,270	104,957	106,309	106,318
59 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	15/05/15	3,624	102,377	100,201	100,211

	TITRES OPCVM	TITRES OPCVM	TITR	ES OPC	VM	TITR	ES OPCV	'M
Г		FCP OBLIGATAIRES	- VL OUOTIDII	ENNE				
60	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	27/04/15	0,371	10,527	10,315	10,316
61	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	30/05/14	3,667	102,823	104,385	104,396
	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	08/05/15	4,443	104,004	101,235	101,246
63	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	D AIRE	-	-	100,674	100,684
64	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08		3,766	101,462	103,022	103,105
65	ARABIA SICAV	AFC SICAV M	15/08/94	14/05/15	1,147	65,830	63,574	63,122
66	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	11/05/15	2,421	148,724	148,671	148,116
67	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	11/05/15	22,766	1 489,820	1 517,767	1 510,079
_	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	05/05/14		113,033	115,210	115,111
	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	05/05/14		112,063	113,775	113,582
	SICAV BNA SICAV SECURITY	BNA CAPITAUX COFIB CAPITAL FINANCE	14/04/00 26/07/99	26/05/14 19/05/14	. ,	85,430 17,176	90,922 17,725	90,456 17,694
72		SBT	27/11/00	30/04/15		272,658	279,556	278,718
_	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22/09/94	30/05/14		32,349	31,854	31,856
74	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	30/05/14	26,541	2 419,706	2 425,532	2 415,735
_	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	15/05/14		78,209	75,633	75,577
	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	19/05/15		57,858	55,284	55,317
	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	15/05/15		100,944	96,555	96,419
	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE UBCI FINANCE	17/05/99 10/04/00	15/05/15 15/05/15		110,547 97,573	103,100 90,146	102,945 89,936
۲	TODOFUNIVERS ACTIONS SICAV	FCP MIXTES - VI			0,033	ər,ər3	30,146	09,936
80	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	27/04/15	0,268	11,421	11,188	11,146
_	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	27/04/15	-,	12,387	12,382	12,315
_	FCP IRADETT 100	AFC	04/01/02	27/04/15		15,946	15,948	15,818
	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	27/04/15		14,845	15,003	14,866
_	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	26/05/14	-, -	13,041	13,582	13,572
	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE ATTIJARI FCP HARMONIE	ATTIJARI GESTION ATTIJARI GESTION	01/11/11 01/11/11	26/05/14 26/05/14		11,559 10,671	11,777 10,703	11,782 10,711
_	ATTIJARI FCP SERENITE	ATTIJARI GESTION ATTIJARI GESTION	01/11/11	26/05/14		10,771	10,797	10,798
	B BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	20/05/14		127,420	137,316	136,537
_	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	20/05/14		124,932	131,484	130,915
90	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	23/05/14	0,278	11,080	10,388	10,300
91	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	18/05/15	2,657	109,024	101,295	101,141
92	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	30/05/14		20,475	20,724	20,691
_	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	20/05/14	0,202	76,592	78,283	78,077
_	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	20/05/1	2.5(0	79,825	81,242	80,995
	TUNISIAN PRUDENCE FUND FCP BIAT-CROISSANCE	UGFS-NA BIAT ASSET MANAGEMENT	02/01/12 17/09/12	30/05/14	2,569	98,109 86,054	98,130 87,025	98,041 86,710
	FCP BIAT-EQUILIBRE	BIAT ASSET MANAGEMENT BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12			98,010	97,647	97,450
_	FCP BIAT-PRUDENCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	06/05/14	0,432	104,629	106,364	106,279
_	FCP GENERAL DYNAMIQUE	CGI	30/09/13		,	9,319	8,607	8,588
100	FCP AL BARAKA	CGI	30/09/13		-	7,293	6,606	6,578
101	UBCI - FCP CEA	UBCI FINANCE	22/09/14		-	105,862	98,116	97,891
400	Inda a very province	FCP MIXTES - VL			·I 2.122	400.000	100.010	105 ===
_	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10		1	103,033	106,012	105,777
_	FCP AMEN CEA FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	AMEN INVEST BIAT ASSET MANAGEMENT	28/03/11 15/01/07	05/05/15 06/05/14		99,614 140,321	100,174 144,538	100,215 145,208
	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	23/05/14		10,578	10,141	10,145
	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	23/05/14		122,856	120,048	119,989
	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	23/05/14		121,140	120,310	120,524
108	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	ł		104,666	106,095	106,353
	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	•		104,777	105,934	105,598
	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	26/05/14		177,008	188,138	190,478
	MAC ÉDADONANT ECD	MAC SA	15/11/05	26/05/14		163,377	172,512	173,941
_	MAC ÉPARGNANT FCP MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA MAC SA	15/11/05 28/04/06	26/05/14 27/05/13		144,094 11 701,904	150,945 13 209,501	152,229 13 362,154
	MAC EARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	27/03/13	03,142	18,545	19,149	13 362,154
	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10			134,499	140,398	139,961
	FCP SAFA	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11		-	104,934	106,142	106,413
	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES *	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27/01/10			85,902	En liquidation	En liquidation
	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	21/05/14		117,445	119,367	119,014
_	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09			8 818,505	8 617,057	8 683,768
	FCP UNIVERS AMBITION CEA	SCIF	26/03/13	30/05/14	0,098	9,085	9,053	9,017
121	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA FCP ACTIONS - V	11/12/14	VF	<u> </u>	99,599	99,728	99,754
122	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15			_	103,770	103,767
		FCP ACTIONS - VL					. 30,110	.30,737
123	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	SCIF	12/02/13	30/05/14	0,041	8,892	9,114	9,137
	CEA ISLAMIC FUND	UGFS-NA	09/12/14		-	99,181	99,649	99,050
* Er	n liquidation pour expiration de la durée de vie							

BULLETIN OFFICIEL

DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER
Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
4èmeTranche - Lot B6 Tunis 1003
Tél: (216) 71 947 062
Fax: (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant du Lundi au Vendredi sauf jours fériés www.cmf.org.tn email 1 :cmf@cmf.org.tn email 2 : cmf@cmf.tn

Le Président du CMF Mr. Salah Essayel

AVIS DU CMF

Offre Publique de Retrait -OPR-

Avis d'ouverture d'une Offre Publique de Retrait sur les actions de la Société Financière d'Investissement -SOFI SICAF-

Par décision n° 18 du 28 avril 2015, le Conseil du Marché Financier a déclaré recevable l'Offre Publique de Retrait sur les actions de la Société Financière d'Investissement -SOFI SICAF-.

Le présent avis est établi sous la responsabilité des initiateurs de l'offre et de la société visée, chacun en ce qui le concerne.

Il est porté à la connaissance du public, des actionnaires de la Société Financière d'Investissement -SOFI SICAF- et des intermédiaires en bourse que Mme Saida Zaouche Ep. Tabbane et Mrs Med Ali Tabbane, Med Hedi Tabbane et Mahmoud Tabbane, agissant de concert et détenant directement et indirectement 99,38% du capital de la société SOFI SICAF, lancent une Offre Publique de Retrait -OPR- visant l'acquisition des actions qu'ils ne détiennent pas dans le capital de ladite société et ce, dans le cadre de l'article 173 du Règlement Général de la Bourse.

I-INFORMATIONS GENERALES:

1. Présentation de la société :

- Année de constitution : 1989

- Objet social: La gestion, au moyen de ses fonds propres, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

- Capital social: 10 000 000 dinars, réparti en 1 000 000 actions ordinaires de nominal 10 dinars chacune.

2. Structure du capital de la société SOFI SICAF au 31 mars 2015 :

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
Initiateurs	993 816	99,38%	993 816	99,38%
Saida Zaouche Ep. Tabbane	315 414	31,54%	315 414	31,54%
Med Hedi Tabbane	205 335	20,53%	205 335	20,53%
Med Ali Tabbane	203 615	20,36%	203 615	20,36%
Mahmoud Tabbane	203 752	20,38%	203 752	20,38%
El Fath Services	65 700	6,57%	65 700	6,57%
Autres actionnaires	6 184	0,62%	6 184	0,62%
TOTAL	1 000 000	100,00%	1 000 000	100,00%

3. Composition actuelle du conseil d'administration :

Administrateurs	Qualité	Mandat	Représentant permanent
Med Ali Tabbane**	Président ***	2014-2016	-
Saida Zaouche Ep. Tabbane*	Administrateur	2013-2015	-
Société Maxula Distribution**	Administrateur	2014-2016	Med Hedi Tabbane

^{*} Renouvellement de mandat par l'Assemblée Générale Ordinaire réunie en date du 10/10/2013.

^{**} Renouvellement de mandat par l'Assemblée Générale Ordinaire réunie en date du 06/11/2014.

^{***} Nomination en sa qualité de Président Directeur Général par le Conseil d'administration du 06/11/2014.

4. Transactions récentes :

Les transactions réalisées sur les actions SOFI SICAF depuis le 1er janvier 2013 s'établissent comme suit:

Séance	Cours	Quantité	Capitaux
31/05/13	10	46 500	465 000
23/05/14	10	100	1 000

5. Renseignements financiers:

a- Etats financiers arrêtés au 31 décembre 2013

Les états financiers de la société SOFI SICAF arrêtés au 31 décembre 2013 tels qu'approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 06 novembre 2014 sont présentés ci-après. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, Mr Sami Menjour.

Etats financiers individuels arrêtés au 31-12-2013

BILAN Exercice clos au 31/12/2013

(exprimé en dinars tunisiens)

ACTIFS

	Note	31/12/2013	31/12/2012
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs Immobilisés			
Immobilisations corporelles	1	13 818	3 818
Moins: amortissements		-4 273	-1 641
Immobilisations financières	2	6 488 489	7 213 441
Total des actifs immobilisés		6 498 034	7 215 618
Total des actifs non courants		6 498 034	7 215 618
ACTIFS COURANTS			
Autres actifs courants	3	1 751 690	1 005 930
Placements et autres actifs financiers	4	0	20 895
Liquidités et équivalents de liquidités	5	709	33 199
Total des actifs courants		<u>1 752 399</u>	1 060 024
TOTAL DES ACTIFS		<u>8 250 433</u>	<u>8 275 642</u>

BILAN Exercice clos au 31/12/2013 (exprimé en dinars tunisiens)

Note

31/12/2013 31/12/2012

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

Capitaux propres			
Capital social		10 000 000	10 000 000
Réserves		87 722	87 722
Autres capitaux propres		2 098 660	2 098 660
Résultats reportés		-4 021 838	-3 993 376
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		<u>8 164 544</u>	<u>8 193 006</u>
Résultat de l'exercice		<u>-36 578</u>	-28 462
Total des capitaux propres avant affectation	6	<u>8 127 966</u>	<u>8 164 544</u>
Passifs			
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés		362	2
Autres passifs courants	7	71 995	61 096
Concours bancaires et autres passifs financiers	8	50 110	50 000
Total des passifs courants		122 467	111 098
Total des passifs		<u>122 467</u>	111 098

ETAT DE RESULTAT

Exercice clos au 31/12/2013

(exprimé en dinars tunisiens)

	•	
9	3 000	4 626
10	57 716	34676 *
	<u>60 716</u>	<u>39 302</u>
11	2 997	618
12	60 440	59 929
13	2 982	397
14	19 949	14 899
	<u>86368</u>	<u>75 843</u>
	<u>-25 652</u>	<u>-36 541</u>
15	-720	-1 050
16	0	9 4 7 9
17	-9 706	0
	<u>-36 078</u>	<u>-28 112</u>
18	-500	-350
	<u>-36578</u>	<u>-28 462</u>
	<u>-36 578</u>	<u>-28 462</u>
	<u>-36 578</u>	-28 462
	10 11 12 13 14 15 16 17	10 57 716 60 716 11 2 997 12 60 440 13 2 982 14 19 949 86 368 -25 652 15 -720 16 0 17 -9 706 -36 078 18 -500

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE Exercice clos au 31/12/2013 (exprimé en dinars tunisiens)

	Note	31/12/2013	31/12/2012
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net:		-36 578	-28 462
Ajustements pour:			
* Amortis sements et provisions		2 982	397
* Produits nets sur cession VM et Participations		-57 716	-44 147
* Autres pertes sur éléments non récurrents		9 706	0
* Variation des			
-Autres actifs courants		-745 759	-97 413
- Placements et autres actifs financiers		20 895	13 194
- Fournisseurs et autres dettes		10 908	0
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		<u>-795 562</u>	<u>-156 431</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décais sement provenant de l'acquisition d'immobilisations	i	-10 000	0
corporelles et incorporelles		-10 000	v
Décais sement provenant de l'acquisition d'immobilisations	5	0	-72 681
financières et de placement		v	-/2001
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations		772.962	214 628
financières et de remboursement des placements		112 902	214 020
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		<u>762 962</u>	<u>141 947</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissement provenant des emprunts		0	50 000
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		<u>0</u>	50 000
Incidences des variations des taux de change			
Variation de trésorerie		<u>-32 600</u>	<u>35 51 6</u>
Trésorerie au début de l'exercice		<u>33 199</u>	<u>-2317</u>
Trésorerie à la clôture de l'exercice		<u>599</u>	<u>33 199</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2013

I - Présentation de la société :

La société financière d'investissement "SOFI SICAF" est une S.A au capital de 10 000 000 de dinars créée en 1993. Son siège est sis aux berges du Lac centre Nawrez Rue du lac Léman –Tunis et son objet est la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières,

II - Référentiel d'élaboration des états financiers :

Les états financiers relatifs à l'exercice allant du premier janvier au 31 décembre 2013 sont établis conformément aux normes comptables tunisiennes telles que définies par la loi N° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et par le décret N° 96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité.

III - Règles et méthodes comptables :

Les états financiers ont été préparés par référence aux conventions comptables de base, et notamment :

- hypothèse de la continuité de l'exploitation
- convention du coût historique
- convention de la périodicité
- convention de rattachement des charges aux produits
- convention de prudence
- convention de permanence des méthodes

Les principales méthodes comptables adoptées par la société **«SOFI SICAF .SA»** pour l'établissement de ses comptes annuels se présentent comme suit :

1- Placements à court terme :

Les titres de créances acquis dans l'intention d'être liquidés avant l'expiration d'une année ou qui de par leur nature peuvent être liquidés à brève échéance sont portés parmi les placements courants conformément aux dispositions comptables de la norme tunisienne relative aux placements « NC 07 ».

Lors de leur acquisition, les placements courants sont comptabilisés à leurs coûts. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

2 - Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leurs coûts d'acquisition et elles sont amorties selon le mode linéaire aux taux suivants :

Matériel de Transport	20%
Matériels informatiques	33,33%

IV- Evénements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif de nature à affecter l'activité et la situation financière de l'entreprise n'est intervenu entre la date de clôture et celle d'établissement des états financiers.

V- Notes d'informations relatives aux principaux éléments des états financiers :

ACTIFS

1. Les immobilisations corporelles :

Au 31 décembre 2013, les immobilisations corporelles accusent une valeur nette de 9 .545DT. Elles sont détaillées comme suit:

Libellé	31/12/2013	31/12/2012	Variation	Variation en %
Matériel et mobilier de bureau	1 170	1 170	0	0%
Matériels informatiques	2 648	2 648	0	0%
Matériels de transport	10 000	0	10 000	-
Total brut	13 818	3 818	10 000	262%
Amortissement				
Amortissement Matériel et mobilier de bureau	1 170	1 170	0	0%
Amortissement Matériels informatiques	1 353	471	882	187%
Amortissement Matériels de transport	1 750	0	1 750	-
Total des amortissements	4 273	1 641	2 632	160%
Total net	9 545	2 177	7 368	338%

2. Les immobilisations financières:

Au 31 décembre 2013, les immobilisations financières accusent un solde de 6.488.489DT. Elles sont détaillées comme suit :

Libellé	31/12/2013	31/12/2012	Variation	Variation en%
Actions Star	0	9 706	-9 706	-100%
Actions Lloyd	3 500	3 500	0	0%
Actions Marillia	4 897 621	4 897 621	0	0%
Actions Sipco	1 587 368	2 302 614	-715 246	-31%
Total	6 488 489	7 213 441	-724 952	-10%

3. Autres actifs courants:

Au 31 décembre 2013, les autres actifs courants présentent un solde de 1.751.690DT. Ils sont détaillés comme suit :

Libellé	31/12/2013	31/12/2012	Variation	Variation en%
Etat avance sur taxation IS	1 699 508	976 329	723 179	74%
Etat impôts a reporté	23 778	24 278	-500	-2%
Etat tva à payer ou report	966	966	0	0%
Intermédiaires en bourse	20 159	78	20 081	25744%
Produits à recevoir	7 279	4 279	3 000	70%

Total	1 751 690	1 005 930	745 760	74%

4. Placements et autres actifs financiers

Au 31 décembre 2013, les placements et autres actifs financiers présentent un solde nul. Ils sont détaillés comme suit :

Libellé	31/12/2013	31/12/2012	Variation	Variation en%
Maxula Sicav	0	20 895	20 895	100%
Total	0	20 895	-20 895	-100%

5. Liquidités et équivalents de liquidités

Au 31 décembre 2013, les liquidités et équivalents de liquidités présentent un solde de**709**DT. Elles sont détaillées comme suit :

Libellé	31/12/2013	31/12/2012	Variation	Variation en%
Biat	316	1 953	-1 637	-84%
Atb	0	30 082	-30 082	-100%
Caisses	393	1 164	-771	-66%
Total	709	33 199	-32 490	-98%

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

6. Capitaux propres

Au 31 décembre 2013, le total des capitaux propres avant affectation du résultat présente une valeur globale de **8.127.966**DT. Ils sont détaillés comme suit :

Libellé	31/12/2013	31/12/2012	Variation	Variation en%
Capital social	10 000 000	10 000 000	0	0%
Reserve légale	86 047	86 047	0	0%
Réserves extraordinaires	1 675	1 675	0	0%
Résultats reportes déficitaires	-4 021 838	-3 993 376	-28 462	1%
Réserves pour réinvestissements exonérés	160 689	160 689	0	0%
Réserve spéciale de réévaluation	1 937 971	1 937 971	0	0%
Résultat de l'exercice	-36 578	-28 462	-8 116	29%
Total	8 127 966	8 164 544	-36 578	0%

7. Autres passifs courants:

Au 31 décembre 2013, les autres passifs courants accusent un solde 71.995 DT. Ils sont détaillés comme suit :

Libellé	31/12/2013	31/12/2012	Variation	Variation en%
Rémunération due au personnel	4 600	4 305	295	7%
Receveur des finances	3 256	3 286	-30	-1%
CNSS	512	512	0	0%
Débiteurs et créditeurs divers	14 263	5 404	8 859	164%
Charges à payer	48 869	47 444	1 425	3%
Provision courante pour risques	495	145	350	241%
Total	71 995	61 096	10 899	18%

8. Concours bancaires et autres passifs financiers

Au 31 décembre 2013, les concours bancaires et les autres passifs financiers accusent un solde de **50.110**DT. Ils sont détaillés comme suit :

Libellé	31/12/2013	31/12/2012	Variation	Variation en%
Echéances à - d'un 1 sur emprunts courants	50 000	50 000	0	0%
ATB	110	0	110	
Total	50 110	50 000	110	0%

ETAT DE RESULTAT

9. Revenus

Au 31 décembre 2013, les revenus accusent un solde de 3.000 DT. Ils sont détaillés comme suit :

Libellé	31/12/2013	31/12/2012	Variation	Variation en%
Jetons de présence reçus	3 000	1 440	1 560	108%
Produits des participations	0	3 186	-3 186	-100%
Total	3 000	4 626	-1 626	-35%

10. Produits nets sur cession Valeurs mobilières :

Au 31 décembre 2013, les produits nets sur cession des valeurs mobilières accusent un solde de **57.716** DT. Ils sont détaillés comme suit :

Libellé	31/12/2013	31/12/2012	Variation	Variation en%
Produits nets sur cession de valeurs mobilières	57 608	34 676*	22 932	66%
Plus-value sur cession des titres de participations	108	0	108	-
Total	57 716	34 676	23 041	66%

(*) En 2012, les produits nets sur cession des valeurs mobilières étaient présentés parmi les gains ordinaires. En 2013, cette rubrique est présentée au niveau des produits d'exploitation en tant qu'élément du résultat d'exploitation avec retraitement de la présentation de l'exercice 2012 pour les besoins de la comparabilité.

11. Charges de gestion et de placement

Au 31 décembre 2013, les Charges de gestion et de placement accusent un solde de **2.997** DT. Elles sont détaillées comme suit :

Libellé	31/12/2013	31/12/2012	Variation	Variation en%
Frais sur titres	2 997	618	2 380	385%
Total	2 997	618	2 380	385%

12. Charges de personnel

Au 31 décembre 2013, les charges de personnel accusent un solde de 60.440 DT. Elles sont détaillées comme suit :

Libellé	31/12/2013	31/12/2012	Variation	Variation en%
Salaires	58 391	57 961	430	1%
Charges sociales	2 049	1 969	80	4%
Total	60 440	59 929	510	1%

13. Dotations aux amortissements et aux provisions :

Au 31 décembre 2013, les dotations aux amortissements et aux provisions accusent un solde de**2.982** DT. Elles sont détaillées comme suit :

Libellé	31/12/2013	31/12/2012	Variation	Variation en%
Dotations aux amortissements	2 632	397	2 235	563%
Dotations aux provisions	350	0	350	-
Total	2 982	397	2 585	651%

14. Autres charges d'exploitation

Au 31 décembre 2013, les autres charges d'exploitations accusent un solde de **19.949** DT. Elles sont détaillées comme suit :

Libellé	31/12/2013	31/12/2012	Variation	Variation en%
Entretien et réparations	1 331	0	1 331	-
Primes d'assurance	881	0	881	-
Personnel extérieur	8 858	5 037	3 821	76%
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	4 823	5 149	-326	-6%
Publicité et abonnement au Jort	238	2	236	11810%
Frais et commissions banc	224	99	125	126%
Charges diverses	0	128	-128	-100%
Jetons de présence	2 000	2 000	0	0%

Tfp+foprolos	1 752	1 159	593	51%
Droit d'enregistrement et timbre	21	600	-579	-97%
Tcl	88	580	-492	-85%
Transferts de charges	-267	0	-267	-
Dotations aux provisions	0	145	-145	-100%
Total	19 949	14 899	5 050	34%

15. Charges financières

Au 31 décembre 2013, les charges financières accusent un solde de 720 DT. Elles sont détaillées comme suit :

Libellé	31/12/2013	31/12/2012	Variation	Variation en%
Charges d'intérêts	715	295	420	142%
Intérêts et pénalités de retard	5	754	-749	-99%
Total	720	1 050	-330	-31%

16. Autres gains ordinaires :

Au 31 décembre 2013, les autres gains ordinaires accusent un solde nul. Ils sont détaillés comme suit :

Libellé	31/12/2013	31/12/2012	Variation	Variation en%
Intérêts des comptes courants	0	9 479	-9 479	-100%
Total	0	9 479	-9 479	-100%

17. Autres pertes ordinaires

Au 31 décembre 2013, les autres pertes ordinaires accusent un solde de 9.706 DT. Elles sont détaillées comme suit :

Libellé	31/12/2013	31/12/2012	Variation	Variation en%
Autres pertes sur éléments non récurrents ou exceptionnels	9 706	0	9 706	_
Total	9 706	0	9 706	-

18. Impôt sur les bénéfices

L'impôt dû est de 500 DT calculé sur la base du minimum d'impôt.

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Etats financiers annuels – exercice clos le 31 décembre 2013

Messieurs les Actionnaires,

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société « **SOFI SICAF. SA** », comprenant le bilan au 31 décembre 2013, ainsi que l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et les notes aux états financiers.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers conformément au système comptable des entreprises, cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies

significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles appliquées en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Justification de l'opinion avec réserve

Depuis 2006 la société constate les échéances des dettes fiscales payées au niveau de son actif. Au 31 décembre 2013, le total des dettes fiscales payées a atteint une valeur de 1.651.766 Dinars. Ce traitement a entraîné la création d'un actif fictif pour la même valeur.

Opinion

A notre avis, et sous réserve des incidences de la question évoquée au paragraphe « Justification de l'opinion avec réserve», les états financiers annuels de la société **SOFI SICAF.SA** arrêtés au 31 décembre 2013 sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle, pour tout aspect significatif, du résultat des opérations de la société pour l'exercice 2013, de son patrimoine, ainsi que de ses flux de trésorerie à la fin de cet exercice conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe post opinion

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous estimons utile d'attirer votre attention sur la note aux états financiers **N°10** relative aux « **Produits nets sur cession des valeurs mobilières** » présentés au niveau des produits d'exploitation. Ces produits étaient présentés en 2012 parmi les autres gains ordinaires.

Vérifications spécifiques

- 1. Les informations sur la situation financière et sur les comptes de la société fournies dans le rapport du Conseil d'administration et dans les documents mis à la disposition des actionnaires sont conformes à celles contenues dans les états financiers.
- 2. Nous avons également procédé à l'examen du système de contrôle interne et ce conformément à l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales. Nos principales conclusions ont été portées à la connaissance du Conseil d'administration au niveau de la lettre de direction.
- 3.En application de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001 relatif aux « conditions d'inscription des valeurs mobilières et aux intermédiaires agréés pour la tenue des comptes en valeurs mobilières » et dans l'attente de la signature du « cahier de charges relatif à la tenue-conservation du compte en valeurs mobilières » prévu par le

Conseil du Marché Financier, la société « SOFI SICAF .SA » assure le suivi de la liste des actionnaires sur la base des informations reçues se rapportant aux transactions sur le capital.

Tunis, le 29 septembre 2014

P/GSAudit&Advisory Sami MENJOUR

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES Exercice clos le 31 décembre 2013

Messieurs les Actionnaires,

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants)

Votre Conseil d'Administration ne nous a tenus informés d'aucune convention ou opération conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

B- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements de la société « SOFI SICAF .SA » envers son Président Directeur Général, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, se présentent comme suit (en DT) :

	PE	OG
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2013
Avantages à court terme	62 192	-4 600
TOTAL	62 192	-4 600

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 29 septembre 2014 P/GS Audit&Advisory Sami MENJOUR

Etats financiers consolidés arrêtés au 31-12-2013

BILAN CONSOLIDE

Exercice clos au 31/12/2013

(exprimé en dinars tunisiens)

ACTIFS

ACTIFS		
	Note	31/12/2013
ACTIFS NON COURANTS		
Actifs Immobilisés		
Immobilisations corporelles	1	12 541
Moins: amortissements	•	-4 050
Moins: amortis sements		-4 030
Immobilisations financières	2	6 211 157
Total des actifs immobilisés		6 219 648
Total des actifs non courants		6 219 648
ACTIFS COURANTS		
Autres actifs courants	3	1 752 073
Placements et autres actifs financiers	4	0
Liquidités et équivalents de liquidités	5	709
Total des actifs courants		<u>1 752 782</u>
TOTAL DES ACTIFS		<u>7 9 72 430</u>

BILAN CONSOLIDE

Exercice clos au 31/12/2013 (exprimé en dinars tunisiens)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

	Note	31/12/2013
Capitaux propres		
Capital social		10 000 000
Réserves consolidées		131 002
Autres capitaux propres		2 098 660
Résultats reportés consolidés		-4 275 800
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		7 953 862
Résultat consolidés		-103 96
Total des capitaux propres avant affectation	6	7 849 89
Passifs		
PASSIFS COURANTS		
Fournisseurs et comptes rattachés		362
Autres passifs courants	7	72 06
Concours bancaires et autres passifs financiers	8	50 110
Total des passifs courants		122 53
Total des passifs		122 53
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		7 972 430

ETAT DE RESULTAT

Exercice clos au 31/12/2013

(exprimé en dinars tunisiens)

	Note	31/12/2013	31/12/2012
Produits d'exploitation			
Revenus	9	3 000	4 626
Produits nets sur cession des valeurs mobilières	10	57 716	34 676 *
Total des produits d'exploitation		60 716	<u>39 302</u>
Charges d'exploitation			
Charges de gestion et de placement	11	2 997	618
Charges de personnel	12	60 440	59 929
Dotations aux amortis sements et aux provisions	13	2 982	397
Autres charges d'exploitation	14	19 949	14 899
Total des charges d'exploitation		<u>86368</u>	<u>75 843</u>
Résultat d'exploitation		<u>-25 652</u>	<u>-36 541</u>
Charges financières	15	-720	-1 050
Autres gains ordinaires	16	0	9 479
Autres pertes ordinaires	17	-9 706	0
Résultat des activités ordinaires avant impôt		<u>-36078</u>	<u>-28 112</u>
Impôt sur les bénéfices	18	-500	-350
Résultat des activités ordinaires après impôt		<u>-36578</u>	<u>-28 462</u>
Résultat net de l'exercice		<u>-36578</u>	<u>-28 462</u>
Résultats après modifications comptables		<u>-36578</u>	-28 462

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

Exercice clos au 31/12/2013

(exprimé en dinars tunisiens)

Note	31/12/2013
Flux de trésorerie liés à l'exploitation	
Résultat net:	-103 965
Ajustements pour:	
* Amortissements et provisions	2 759
* Produits nets sur cession VM et Participations	-57 716
* Autres pertes sur éléments non récurrents	10 983
* Variation des	
-Autres actifs courants	-746 143
- Placements et autres actifs financiers	20 895
- Fournisseurs et autres dettes	10 975
 Quote part dans le résultat des sociétés mises en équivalence 	66 650
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	<u>-795 562</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	
Décaissement provenant de l'acquisition	
d'immobilisations corporelles et incorporelles	-10 000
Décaissement provenant de l'acquisition	
d'immobilisations financières et de placement	0
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations	772 962
financières et de remboursement des placements	
Flux de trésorerie provenant des activités	762 962
d'investissement	702 902
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	_
Encaissement provenant des emprunts	0
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	<u>0</u>
Incidences des variations des taux de change	22.555
Variation de trésorerie	<u>-32 600</u>
Trésorerie au début de l'exercice	33 199
Trésorerie à la clôture de l'exercice	599

I. PRESENTATION DU GROUPE :

1. Secteurs d'activité :

Le groupe «SOFI SICAF » opère dans les secteurs d'activités suivants :

- La société mère, « **SOFI SICAF SA** », a pour activité principale la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières ;
- La société « SIPCO SA » a pour activité principale la création , l'exploitation , l'extension , la modernisation d'entreprises industrielles et commerciales de distribution d'articles , de produits et d'accessoires relevant des industries chimiques et des industries des matières plastiques ;
- La société «MARILLIA SA » opère dans le secteur du tourisme en exploitant, depuis 1994, une unité hôtelière de catégorie quatre étoiles sise à Yasmine Hammamet.

2. Périmètre de consolidation :

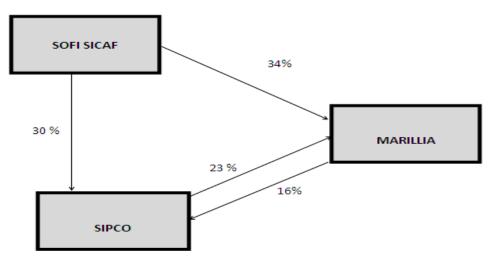
Le périmètre de consolidation est défini en fonction du pourcentage de contrôle de la société mère directement ou indirectement par l'intermédiaire d'une filiale dans le capital des sociétés à consolider. Le contrôle est le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Le pourcentage de participation, ayant servi de base pour la détermination du périmètre de consolidation, reflète le pourcentage de contrôle tel que défini par les normes comptables tunisiennes NCT 35, 36 et 37.

2-1 Liste des sociétés consolidées:

PARTICIPATIONS	Nom de la société	Activité	% d'Intérêt	% Contrôle
Société consolidante	SOFI SICAF	la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières	100%	100%
Sociétés Mis en équivalence				
	SIPCO	la création, l'exploitation, l'extension, la modernisation d'entreprises industrielles et commerciales de distribution d'articles, de produits et d'accessoires relevant des industries chimiques et des industries des matières plastiques	30%	30%
	MARILLIA	opère dans le secteur du tourisme en exploitant, depuis 1994, une unité hôtelière de catégorie quatre étoiles	34%	34%

2-2 Organigramme



II. MODALITES D'ETABLISSEMENT DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES:

1. Principes comptables:

Les états financiers consolidés de« SOFI SICAF» sont établis selon les normes comptables nationales NCT en vigueur. Les comptes consolidés arrêtés au 31 Décembre2013 sont élaborés selon les conventions comptables prévues par le cadre conceptuel telle que promulgué par le décret n° 96-2459 du 30 Décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité. Toutes les sociétés consolidées arrêtent leurs comptes au 31 décembre.

2. Les normes comptables nationales appliquées :

La société « **SOFI SICAF**» a élaboré et présenté ses comptes consolidés en appliquant les normes comptables tunisiennes NCT, telles que définies par la loi N° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et par le décret N° 96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité.

III. PRINCIPES COMPTABLES:

3. Méthode de consolidation :

Les comptes consolidés du Groupe intègrent l'ensemble des filiales, entreprises associées et co-entreprises de la société consolidant«SOFI SICAF».

I. Filiales: NCT 35

Les filiales sont toutes les entités (y compris les entités ad hoc) dont la société consolidante dirige les politiques financières et opérationnelles, ce qui correspond généralement à une participation supérieure à la moitié des droits de vote.

Les états financiers des filiales sont intégrés dans les comptes consolidés à partir de la date à laquelle ce contrôle s'exerce et jusqu'à la date à laquelle il prend fin.

Les intérêts des actionnaires minoritaires dans les fonds propres ainsi que dans le résultat figurent dans les rubriques appropriées des comptes consolidés.

Les transactions, soldes et plus-values latentes sur transactions intragroupe sont éliminés. Les pertes latentes sont également éliminées sauf si la transaction indique une perte de valeur sur cession d'actif.

Les principes comptables retenus par les filiales ont été modifiés, le cas échéant, de manière à harmoniser les règles appliquées au sein du Groupe.

II. Entreprises associées : NCT 36

Les entreprises associées sont des entités sur lesquelles la société «**SOFI SICAF**» exerce une influence notable sans pour autant les contrôler. Il s'agit d'entités dans lesquelles la société consolidante détient généralement une participation de 20 % à 50 % des droits de vote.

Les participations dans les entreprises associées sont mises en équivalence et sont initialement comptabilisées au coût. Elles intègrent les goodwills constatés au moment de l'acquisition (nets du cumul des pertes de valeurs).

La quote-part de la société consolidante dans les résultats des entreprises associées constatés après l'acquisition est comptabilisée au compte de résultat jusqu'à la date à laquelle l'influence notable cesse.

Les plus-values latentes sur transactions entre le Groupe et ses entreprises associées sont éliminées à hauteur de la participation du Groupe dans ces dernières.

Les pertes latentes sont également éliminées sauf si la transaction indique une perte de valeur sur cession d'actif.

III. Co-entreprises: NCT 37

Les co-entreprises sont des entités ayant des activités dans lesquelles la société consolidante exerce un contrôle conjoint conformément à un accord contractuel.

L'intégration proportionnelle est appliquée aux sociétés détenues, contrôlées et gérées conjointement avec des partenaires (coentreprises). Les actifs, passifs, revenus et charges sont consolidés au prorata de la participation au capital.

IV. Autres Participations

Les participations dans des sociétés autres que des filiales, entreprises associées ou co-entreprises ne sont pas consolidées.

Elles sont comptabilisées dans les actifs financiers.

4. Immobilisations corporelles : NCT 05

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au bilan du Groupe à leur coût diminué du cumul des amortissements et, s'il y a lieu, du cumul des pertes de valeur.

Les coûts de réparation et d'entretien courants sont enregistrés en charges au fur et à mesure qu'ils sont encourus.

Les immobilisations corporelles sont amorties suivant la méthode linéaire, à l'exception des terrains, qui ne sont pas amortis. L'amortissement des immobilisations corporelles reflète le rythme selon lequel les avantages économiques futurs liés à l'actif sont estimés être consommés.

Les durées d'amortissement appliquées par le Groupe, basées sur la durée d'utilité prévue des actifs correspondants, sont les suivantes :

Matériel de Transport	20%
Matériels informatique	33,33%

5. Impôt sur le résultat :

Les passifs d'impôt différé sont les montants d'impôts sur le résultat payables au cours d'exercices futurs au titre de différences temporelles imposables.

Les actifs d'impôt différé sont les montants d'impôts sur le résultat recouvrables au cours d'exercices futurs au titre de différences temporelles déductibles ou du report en avant de pertes fiscales non utilisées.

La charge d'impôt au compte de résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé :

- l'impôt exigible est basé sur les bénéfices des sociétés du Groupe. Il est calculé conformément aux règles locales.
- l'impôt différé est calculé, selon la méthode du report variable, sur les différences temporelles existant entre les bases fiscales des actifs et passifs et leur valeur figurant dans les comptes consolidés, en utilisant les taux d'imposition applicables à la date à laquelle ces différences temporelles sont supposées se résorber.

Les impôts différés actifs ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable que des résultats futurs taxables permettront d'absorber les différences temporelles et les déficits reportables.

VI. Notes d'information relatives aux principaux éléments des états financiers consolidés:

1) Les immobilisations corporelles :

Au 31 décembre 2013, les immobilisations corporelles accusent ne valeur nette de 8 .491DT. Elles sont détaillées comme suit :

Libellé	31/12/2013
Matériels et mobilier de bureau	1 170
Matériels informatiques	2 648
Matériels de transport	8 723
Total brut	12 541

Amortissement	
Amortissement Matériels et mobilier de bureau	1 170
Amortissement Matériels informatiques	1 353
Amortissement Matériels de transport	1 527
Total des amortissements	4 050
Total net	8 491

2) <u>Les immobilisations financières:</u>

Au 31 décembre 2013, les immobilisations financières accusent un solde de **6.211.157**DT. Elles sont détaillées comme suit :

Libellé	31/12/2013
Titres mis en équivalence (*)	6 207 657
Actions Lloyd	3 500
Total	6 211 157

(*) 2-1) Titres mis en équivalence

Au 31 décembre 2013, les titres mis en équivalence ont totalisé la somme de 6.207.657 DT et se détaillent comme suit :

Société	Titres mis en équivalence 31/12/2013	Quote-part dans les réserves	Quote-part dans les résultats reportés	Quote-part dans les résultats
SIPCO	1 388 834	-40 314	159 052	79 796
MARILLIA	4 818 823	-2 966	94 910	-13 146
Total	6 207 657	-43 280	253 962	66 650

3) Autres actifs courants:

Au 31 décembre 2013, les autres actifs courants présentent un solde de 1.752.073DT. Ils sont détaillés comme suit :

Libellé	31/12/2013
Etat avance sur taxation IS	1 699 508
Etat impôts reportés	24 161
Etat tva à payer ou report	966
Intermédiaire en bource	20 159
Produits à recevoir	7 279
Total	1 752 073

4) Placements et autres actifs financiers

Au 31 décembre 2013, les placements et autres actifs financiers présentent un solde nul. Ils sont détaillés comme suit :

5) <u>Liquidités et équivalents de liquidités</u>

Au 31 décembre 2013, les liquidités et équivalents de liquidités présentent un solde de **709** DT. Elles sont détaillées comme suit :

Libellé	31/12/2013
BIAT	316
ATB	0
Caisses	393
Total	709

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

6) Capitaux propres

Au 31 décembre 2013, le total des capitaux propres avant affectation présente une valeur globale de **7.849.897** DT. Ils sont détaillés comme suit :

Libellé	31/12/2013
Capital social	10 000 000
Réserves consolidées	131 002
Autres capitaux propres	2 098 660
Résultats reportés consolidés	-4 275 800
Résultat consolidés	-103 965
Total	7 849 897

7) Autres passifs courants:

Au 31 décembre 2013, les autres passifs courants accusent un solde 72.061 DT. Ils sont détaillés comme suit :

Libellé	31/12/2013
Rémunération due au personnel	4 600
Receveur des finances	3 322
CNSS	512
Débiteurs et créditeurs divers	14 263
Charges à payer	48 869
Provision courantes pou risques	495
Total	72 061

8) Concours bancaires et autres passifs financiers

Au 31 décembre 2013, les concours bancaires et les autres passifs financiers accusent un solde de **50.110** DT. Ils sont détaillés comme suit :

Libellé	31/12/2013
Echéances - d'un 1 sur emprunts courants	50 000
ATB	110
Total	50 110

ETAT DE RESULTAT

9) Revenus

Au 31 décembre 2013, les revenus accusent un solde de 3.000 DT. Ils sont détaillés comme suit :

Libellé	31/12/2013
Jetons de présence reçus	3 000
Produits des participations	0
Total	3 000

10) Produits nets sur cession Valeurs mobilières :

Au 31 décembre 2013, les Produits nets sur cession des valeurs mobilières accusent un solde de **57.716** DT. Ils sont détaillés comme suit :

Libellé	31/12/2013
Produits nets cession valeur mobilières	57 608
Plus-value sur cession des titres de participations	108
Total	57 716

11) Charges de gestion et de placement

Au 31 décembre 2013, les Charges de gestion et de placement accusent un solde de 2 .997 DT. Elles sont détaillées comme suit :

	Libellé	31/12/2013
Frais sur titres		2 997
	Total	2 997

12) Charges de personnel

Au 31 décembre 2013, les charges de personnel accusent un solde de 60.440 DT. Elles sont détaillées comme suit :

Libellé	31/12/2013
Salaires	58 391
Charges sociales	2 049
Total	60 440

13) Dotations aux amortissements et aux provisions :

Au 31 décembre 2013, les dotations aux amortissements et aux provisions accusent un solde de **2.759**DT. Elles sont détaillées comme suit :

Libellé	31/12/2013
Dotations aux amortissements	2 409
Dotations aux provisions	350
Total	2 759

14) Autres charges d'exploitation

Au 31 décembre 2013, les autres charges d'exploitations accusent un solde de **19.949** DT. Elles sont détaillées comme suit :

Libellé	31/12/2013
Entretien et réparation	1 331
Prime d'assurance	881
Personnel extérieurs	8 858
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	4 823
Publicité et abonnement au Jort	238
Frais et commissions banc	224
Charges diverses	0
Jetons de présence	2 000
Tfp+foprolos	1 752
Droit d'enregistrement et timbre	21
Tcl	88
Transfert de charges	-267
Dotations aux provisions	0
Total	19 949

15) Charges financières

Au 31 décembre 2013, les charges financières accusent un solde de 720 DT. Elles sont détaillées comme suit :

Libellé	31/12/2013
Charges d'intérêts	715
Intérêts et pénalités de retard	5
Total	720

16) Autres gains ordinaires :

Au 31 décembre 2013, les autres gains ordinaires accusent un solde nul. Ils sont détaillés comme suit :

Libellé	31/12/2013
Intérêts comptes courants	0
Total	0

17) Autres pertes ordinaires

Au 31 décembre 2013, les autres pertes ordinaires accusent un solde de 10.983 DT. Elles sont détaillées comme suit :

Libellé	31/12/2013
Autres pertes sur éléments non récurrents ou exceptionnels.	10 983
Total	10 983

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES DES COMPTES CONSOLIDES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES - EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

Messieurs les Actionnaires,

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la société

« **SOFI-SICAF SA** », comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2013, le compte de résultat consolidé, le tableau des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, et un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés conformément au référentiel comptable généralement admis en Tunisie ainsi que d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers consolidésne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidéssur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

En procédant à cette évaluation, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Justification de l'opinion avec réserve

1-Depuis 2006 la société « SOFI-SICAF» constate les échéances des dettes fiscales payées au niveau de son actif. Au 31 décembre 2013, le total des dettes fiscales payées a atteint une valeur de 1.651 .766 dinars. Ce traitement a entraîné la création d'un actif fictif pour la même valeur.

2-La société « MARILLIA » a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 1 janvier 2008 au 31 décembre 2011. Après notification des résultats de la vérification fiscale qui se sont élevés à plus de 900 000 DT, la société a formulé son opposition, et suite aux différents échanges, une reconnaissance de dettes a été signée à cet effet en date du 22 août 2014 au titre des différents impôts à payer pour un montant de seulement de 122 370 DT et un accord de l'administration pour la restitution à la société d'un montant de 129 073 DT au titre d'impôts sur les sociétés.

Considérant cet élément important intervenu après la clôture de l'exercice et avant l'arrêté des états financiers soumis à l'approbation de l'assemblée générale, aucune provision pour risque n'a été constituée et son impact sur la quote-part dans le résultat des sociétés mis en équivalence n'a pas été pris en compte au niveau des états financiers consolidés.

Opinion

A notre avis,et sous réserve des incidences des points évoquée au paragraphe « Justification de l'opinion avec réserve», les états financiers consolidés de la société « **SOFI-SICAF SA** » arrêtés au 31 décembre 2013 sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle, pour tout aspect significatif, du résultat consolidé pour l'exercice 2013, de son patrimoine, ainsi que de ses flux de trésorerie à la fin de cet exercice conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous estimons utile d'attirer votreattentionque le groupe « SOFI-SICAF» a élaboré et présenté ses comptes consolidés pour la première fois au 31/12/2013. A ce titre, les états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2013 ne mentionnent pas les données comparatives au 31/12/2012.

Tunis, le 25 novembre 2014

P/GSAudit&Advisory Sami MENJOUR

La présentation des états financiers consolidés relatifs à l'exercice 2013 de SOFI SICAF n'est pas conforme aux dispositions du paragraphe 20 de la NC 01 norme générale qui dispose que : « Pour chaque poste et rubrique, les chiffres correspondants de l'exercice précédent doivent être mentionnés ».

II - CARACTERISTIQUES DE L'OFFRE

1. Présentation des initiateurs :

Il s'agit de Mme Saida Zaouche Ep. Tabbane, Mrs Med Ali Tabbane Med Hedi Tabbane et Mahmoud Tabbane, agissant de concert et détenant directement et indirectement 993 816 actions composant le capital de la société SOFI SICAF (soit 99,38% des actions et des droits de vote).

2. Motifs et intentions des initiateurs :

Déclassement de la société SOFI SICAF de la liste des sociétés faisant appel public à l'épargne.

3. Intermédiaire en bourse chargé de l'opération :

Maxula Bourse, intermédiaire en bourse, sis au 17, rue du Lac Leman- Centre Nawres -1053 Les Berges du Lac--, est chargé de la réalisation de l'opération.

4. Nombre de titres visés par l'offre :

6 184 actions représentant 0,62 % des actions de la société SOFI SICAF.

5. Prix de l'offre:

10 dinars l'action de nominal 10 dinars.

6. Période de validité de l'offre :

L'OPR est ouverte du 04 mai 2015 au 29 mai 2015 inclus.

7. Engagement des initiateurs de l'offre :

Les initiateurs s'engagent pendant la période de validité de l'offre à acquérir la totalité des titres de la société SOFI SICAF qui seront offerts à la vente.

8. Engagement de l'intermédiaire en bourse chargé de la réalisation de l'opération :

Maxula Bourse, intermédiaire en Bourse, garantit irrévocablement la teneur des engagements pris pour l'exécution de cette offre dans les conditions sus-indiquées.

9. Transmission des ordres :

Les actionnaires désirant répondre à cette OPR peuvent présenter leurs ordres à l'intermédiaire en bourse de leur choix, durant la période de validité de l'offre.

10- Centralisation des ordres auprès de la BVMT :

Les intermédiaires en bourse remettent à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis -BVMT-, les états des ordres reçus selon les modalités prévues par l'avis de la Bourse qui sera publié à cet effet sur son bulletin officiel. Ces états doivent être accompagnés d'une lettre certifiant que le dépôt est effectué conformément aux clauses et conditions de l'offre publique.

Ces états doivent être signés par la personne habilitée et comporter le cachet de la société d'intermédiation.

La centralisation des ordres transmis par les intermédiaires en bourse est effectuée au bureau d'ordre de la BVMT. Aucun autre mode de transmission ne sera accepté par la BVMT, en particulier les envois par fax.

11. Résultat de l'Offre :

A l'expiration du délai de validité de l'offre, la BVMT communiquera au CMF un état récapitulatif détaillé sur le résultat de l'OPR qui fera l'objet d'un avis qui paraîtra au Bulletin Officiel de la BVMT.

12. Modalités de règlement-livraison :

Le règlement-livraison sera réalisé conformément à la réglementation en vigueur.

A l'issue de l'OPR et quel que soit son résultat, le déclassement de la société SOFI SICAF de la liste des societies faisant appel public à l'épargne sera prononcée et ce, sans prejudice des dispositions de l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier.

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF: Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers individuels et consolidés de l'émetteur arrêtés au 31 Décembre 2014 pour tout placement sollicité après le 30 Avril 2015.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

OFFRE A PRIX FERME, PLACEMENT GLOBAL ET ADMISSION AU MARCHE PRINCIPAL DE LA COTE DE LA BOURSE DES ACTIONS LA SOCIETE « UNIVERSAL AUTO DISTRIBUTORS HOLDING»

Le Conseil du Marché Financier a accordé son visa au prospectus d'Offre à Prix Ferme, de Placement Global et d'admission au marché principal de la cote de la Bourse des actions de la société **Universal Auto Distributors Holding.**

Dans le cadre de la note d'opération, la société **Universal Auto Distributors Holding** a pris les engagements suivants :

- Réserver deux (02) nouveaux sièges au Conseil d'Administration au profit des détenteurs d'actions Universal Auto Distributors Holding acquises dans le cadre de l'OPF. Ces représentants seront désignés par les détenteurs d'actions Universal Auto Distributors Holding acquises dans le cadre de l'OPF au cours d'une séance où les actionnaires majoritaires et anciens s'abstiendront de voter, et proposés à l'Assemblée Générale Ordinaire qui entérinera cette désignation;
- se conformer à la réglementation en vigueur en matière de tenue de comptes en valeurs mobilières ;
- > Tenir une communication financière au moins une fois par an :
- Actualiser les informations financières prévisionnelles et les porter à la connaissance des actionnaires et du public en prenant en compte le montant définitif de l'augmentation de capital collecté ainsi que les éventuels changements pouvant toucher le Business Plan initial et ce, au cas où le montant de l'augmentation du capital social projetée se limiterait au montant des souscriptions si celles-ci atteignent les trois quarts (3/4) au moins de ladite augmentation;
- Respecter les dispositions de l'article 29 du Règlement Général de la Bourse :
- Conformer ses rapports annuels sur la gestion au modèle prévu par l'annexe 12 du Règlement du CMF relatif à l'Appel Public à l'Epargne;
- Mettre en place une structure d'audit interne ainsi qu'une structure de contrôle de gestion et établir un manuel de procédures et ce, avant la fin de l'année 2015;

Aussi, les actionnaires de référence de la société « **Universal Auto Distributors Holding**» se sont engagés, après l'introduction de la société en Bourse à obtenir, lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de la société, d'obtenir les autorisations nécessaires pour la

régulation du cours boursier et ce, conformément à l'article 19 nouveau de la loi N°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier.

Par ailleurs, l'actionnaire de référence Loukil Investment Group (LIG) de la société «Universal Auto Distributors Holding», détenant actuellement 99,99% du capital de la société, s'est engagé :

- √ à ne pas céder plus de 5% de sa participation au capital de la société dans le public, sauf autorisation spéciale du Conseil du Marché Financier et ce, pendant deux (2) ans à compter de la date d'introduction en Bourse.
- √ à limiter le nombre des actions anciennes à céder, dans le cadre de l'opération, exactement au même nombre que celui des actions nouvelles à souscrire en numéraire et ce, pour que l'offre ait une suite positive;
- √ à ne pas développer une activité locale concurrente à celle de la société UADH et ses filiales mettant en péril l'avenir de celles-ci et nuisant aux intérêts des actionnaires. Cet engagement ne s'applique pas aux activités concurrentes ou similaires en cours ou engagées antérieurement à la date d'introduction en Bourse de la société UADH.

ADMISSION DES ACTIONS DE LA SOCIETE « UNIVERSAL AUTO DISTRIBUTORS HOLDING» AU MARCHE PRINCIPAL DE LA COTE DE LA BOURSE :

Le Conseil de la Bourse a donné en date du **16 avril 2015**, son accord de principe quant à l'admission des actions de la société UADH au marché principal de cote de la Bourse.

L'admission définitive des **12 307 694** actions de nominal **1** dinar chacune, composées de **6 153 847** actions anciennes et **6 153 847** actions nouvelles à émettre, reste toutefois tributaire de l'accomplissement des formalités indiquées ci-après :

- présentation du prospectus d'admission visé par le Conseil du Marché Financier;
- justification de la diffusion dans le public d'au moins **24,98**% du capital auprès de **200** actionnaires, au plus tard le jour d'introduction ;
- présentation du procès verbal du Conseil d'Administration ayant approuvé les modifications dans le business plan ainsi que l'avis du commissaire aux comptes sur le business plan modifié;
- justification de l'existence d'un manuel de procédures ainsi que des structures d'audit interne et de contrôle de gestion.

Considérant que l'entrée effective en activité de la société UADH avec le nouveau périmètre du groupe date de moins de deux années, le Conseil de la Bourse a décidé d'octroyer une dérogation à cette condition, et ce conformément aux dispositions de l'article **36** du Règlement Général de la Bourse.

Le Conseil de la Bourse a également attiré l'attention de l'intermédiaire en bourse chargé de l'opération de l'absence de la décote de 15% habituellement appliquée aux holdings.

Le Conseil de la Bourse a aussi manifesté sa vive crainte de voir le manque de communication qui a caractérisé la vie boursière de GIF Filter et AMS (affiliées au promoteur du groupe UADH) se répercuter négativement sur l'opération en cours et par conséquent, sur le marché.

Considérant les liens organiques entre l'UADH, GIF Filter et AMS, le Conseil de la Bourse a recommandé fortement l'annonce et la mise en place d'un programme de communication et de suivi de toutes ces sociétés, notamment en ce qui concerne les obligations réglementaires d'information et l'exécution du business plan.

Par ailleurs, dans le cadre de l'introduction en Bourse de la société UADH au marché principal de la cote de la Bourse, l'Intermédiaire en Bourse Attijari Intermédiation a fourni une attestation qui confirme avoir accompli toutes les diligences et les démarches qui s'imposent auprès des instances et autorités compétentes concernées, en vue d'obtenir les éventuelles autorisations nécessaires à la réalisation de l'Opération.

Enfin, et au cas où la présente offre aboutirait à des résultats concluant (acquisition de ¾ des quotités au minimum), l'introduction des actions de la société UADH, se fera au marché principal de la cote de la Bourse au cours de 6,500 dinars l'action nouvelle ou ancienne et sera ultérieurement annoncée sur les bulletins officiels de la BVMT et du CMF.

Dans le cadre de l'introduction de la société Universal Auto Distributors Holding au marché principal de la cote de la Bourse, l'Intermédiaire en Bourse Attijari Intermédiation a obtenu l'autorisation de la banque centrale relative à l'ouverture de capital aux étrangers.

Décisions ayant autorisé l'opération :

Sur proposition du Conseil d'Administration réuni le **12 décembre 2014**, l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société UADH tenue le **15 décembre 2014** a approuvé le principe de l'ouverture du capital de la société et l'introduction de ses titres à la cote de bourse et a donné au Conseil d'Administration, le pouvoir d'en fixer les modalités.

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société UADH tenue le **1**^{er} **avril 2015** a ré-approuvé le principe de l'ouverture du capital de la société UADH par une introduction de ses titres au marché principal de la cote de la Bourse.

Autorisation d'augmentation du capital

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 1^{er} avril 2015 a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 6 153 847 DT pour le porter de 30 800 000 DT à 36 953 847 DT, et ce par la création et l'émission de 6 153 847 actions nouvelles à souscrire en numéraire au prix de 6,500 DT l'action, soit 1,000 DT de nominal et 5,500 DT de prime d'émission, à libérer intégralement à la souscription.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a également fixé la date de jouissance des actions nouvelles au 1^{er} janvier 2014.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le **10 avril 2015**, a décidé de limiter le montant de la dite augmentation du capital au montant des souscriptions, si celui-ci atteigne au moins les trois quarts **(3/4)** de l'augmentation décidée, et ce conformément à la première faculté prévue par l'article 298 du Code des Sociétés Commerciales.

Droit préférentiel de souscription

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 1^{er} avril 2015 a décidé de réserver l'intégralité de la souscription à l'augmentation de capital au public à l'occasion de l'introduction en bourse des titres de la société au marché principal de la cote de la Bourse de Tunis. En conséquence de la décision de l'augmentation du capital social réservé au public, les anciens actionnaires ont renoncé à leurs droits préférentiels de souscription à ladite augmentation de capital. Cette renonciation se traduit par la suppression du droit préférentiel de souscription pour la totalité de l'augmentation du capital.

Actions offertes au public

L'introduction en Bourse de la société UADH se fera au moyen de :

- Offre à Prix Ferme de 3 076 922 actions représentant 33,33% de l'offre au public et 8,33% du capital social de la société UADH après augmentation au prix de 6,500 DT l'action, centralisée auprès de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis et portant sur :
 - √ 1 538 461 actions nouvelles émises dans le cadre de l'augmentation de capital de la Société, représentant 4,16% du capital après augmentation;

- √ 1 538 461 actions anciennes provenant de la cession par les actionnaires de références d'actions anciennes, représentant 4,16% du capital après la réalisation de l'augmentation.
- Placement Global de 6 153 848 actions, représentant 66,67% de l'offre au public et 16,65% du capital social de la société UADH après augmentation (dont 3 076 924 actions anciennes et 3 076 924 actions nouvelles à souscrire dans le cadre de l'augmentation de capital en numéraire) auprès d'investisseurs institutionnels¹ désirant acquérir au minimum pour un montant de 250 003 DT, centralisé auprès d'un syndicat de placement composé par les intermédiaires en Bourse, Attijari Intermédiation et MAC SA, et dirigé par Attijari Intermédiation désigné comme établissement Chef de file. Il est à préciser que MAC SA, en sa qualité de membre du syndicat de placement doit transmettre quotidiennement au chef de file les quantités demandées et les identités des donneurs d'ordre.

Les donneurs d'ordre dans le cadre du Placement Global n'auront pas le droit de donner des ordres dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme et dans le cadre du Placement Privé et inversement.

Toutefois, les quotités non acquises dans le cadre du Placement Global pourraient être affectées au Placement Privé.

Par ailleurs, au cours de la période de l'offre au public, **3 076 924** actions représentant **8,33%** du capital social de la société UADH après augmentation (dont **1 538 462** actions anciennes et **1 538 462** actions nouvelles à souscrire dans le cadre de l'augmentation de capital en numéraire) feront l'objet d'un Placement Privé réalisé auprès d'investisseurs désirant acquérir au minimum pour un montant de 250 003 DT, centralisé auprès d'un syndicat de placement composé des intermédiaires en Bourse, Attijari Intermédiation et MAC SA, et dirigé par Attijari Intermédiation désigné comme établissement Chef de file. Il est à préciser que MAC SA, en sa qualité de membre du syndicat de placement doit transmettre quotidiennement au chef de file les quantités demandées et les identités des donneurs d'ordre.

Les donneurs d'ordre dans le cadre du Placement Privé n'auront pas le droit de donner des ordres dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme et dans le cadre du Placement Global et inversement.

Toutefois, les quotités non acquises dans le cadre du Placement Privé pourraient être affectées au Placement Global.

Le prix des actions offertes dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme sera égal au prix des actions offertes dans le cadre du Placement Global et dans le cadre du Placement Privé.

Les donneurs d'ordre dans le cadre du Placement Global et dans le cadre du Placement Privé s'engagent à ne céder aucun titre en Bourse pendant les 6 mois qui suivent la date de première cotation, puis à l'issue de cette période et pendant les 6 mois suivants, 50% de leurs titres seront libres à la vente.

Néanmoins, il est possible de céder les titres sur le marché de blocs dans les conditions suivantes :

- Quel que soit le porteur des titres ;
- Après information préalable du CMF ;
- Et en respectant la réglementation en vigueur régissant les blocs de titres.

En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter les conditions de blocage cidessus fixées préalablement au vendeur et ce pour la période restante.

______ 1

¹ Tels que définis par l'article 39 nouveau alinéa 3 du Règlement Général de la Bourse

Pourcentage de détention des investisseurs étrangers dans le capital de l'émetteur

Il est à signaler que les investisseurs étrangers non-résidents en Tunisie sont autorisés à acquérir des actions UADH à hauteur de **20,0**% du capital de la Société après augmentation.

Présentation de la société

-				
Dénomination sociale	Universal Automobile Distributors Holding SA			
Siège social	62, Avenue de Carthage Tunis - 1000			
Téléphone	+ 216 71 354 366			
Fax	+ 216 71 343 401			
Site web	www.uadh.tn			
Adresse électronique	contact@loukil.com.tn			
Forme juridique	Société Anonyme			
Date de constitution	04/07/2013			
Durée de vie	99 ans			
Objet social	La société a pour objet principal : La détention et la gestion de participations dans d'autres sociétés ;			
	 Le contrôle et la direction d'autres sociétés; La participation sous toutes ses formes, y compris la fusion par voie d'apport, de souscription ou de toute autre manière dans toutes entreprises, société ou syndicats, consortiums, association en participation ou autres, crées ou à créer; 			
	Et, plus généralement, toutes opérations, financiers, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ainsi défini ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.			
Registre du Commerc	e B 01132242013.			
Exercice social	Du 01 janvier au 31 décembre de chaque année. Par exception, le premier exercice commencera le jour de la constitution de la société et s'achèvera le 31 décembre 2013.			
Nationalité	Tunisienne			
Capital social	Le capital social s'élève à 30 800 000 DT divisé en 30 800 000 actions ordinaires de valeur nominale 1 DT, entièrement libérés.			
Matricule fiscal	1306183C			
Régime fiscal	Droit commun			
Lieu de consul documents	tation des Siège social de la société UADH : 62, Avenue de Carthage Tunis - 1000			
Responsable cha l'information et des avec les actionnaires BVMT et la Tunisie Cla	relations Directeur Général le CMF, la Adresse: 62 Avenue de Carthage Tunis - 1000			

1- Période de validité de l'offre

L'Offre à Prix Ferme des actions UADH est ouverte du 13 Mai 2015 au 20 Mai 2015 inclus.

La réception des demandes d'acquisition dans le cadre du Placement Global se fera à partir du **13 Mai 2015**. Etant entendu qu'à l'égard des investisseurs de ce placement, le Placement Global pourrait être clos par anticipation, sans préavis, et dans tous les cas au plus tard le **20 mai 2015 inclus.**

2- Date de jouissance des actions

Les actions anciennes et nouvelles porteront jouissance à partir du 1^{er} janvier 2014.

3- Modalités de paiement du prix

Le prix de souscription à l'action **UADH**, tous frais, commissions, courtages et taxes compris, a été fixé à **6,500** Dinars aussi bien pour l'Offre à Prix Ferme que pour le Placement Global.

Le règlement des demandes d'acquisition par les donneurs d'ordres désirant acquérir des quotités d'actions UADH dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme s'effectue au comptant auprès des collecteurs d'ordres au moment du dépôt de l'ordre d'achat. En cas de satisfaction partielle de la demande d'acquisition, le solde sera restitué, sans frais, ni intérêts au donneur de l'ordre dans un délai ne dépassant pas les trois (3) jours ouvrables à compter du jour de la déclaration du résultat de l'Offre à Prix Ferme.

Le règlement des demandes d'acquisition par les investisseurs désirant acquérir des quotités d'actions **UADH** dans le cadre du Placement Global s'effectue auprès du syndicat de placement, composé d'Attijari Intermédiation et MAC SA, et dirigé par Attijari Intermédiation, désigné comme établissement chef de file, au comptant au moment du dépôt de la demande d'acquisition.

Le règlement des demandes d'acquisition par les investisseurs désirant acquérir des quotités d'actions **UADH** dans le cadre du Placement Privé s'effectue auprès du syndicat de placement au comptant au moment du dépôt de la demande d'acquisition.

4- Etablissements domiciliataires

Tous les intermédiaires en bourse sont habilités à recueillir, sans frais, les demandes d'acquisition des quotités d'actions de la société UADH exprimées dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme, et ce à **l'exception de la catégorie D**.

A ce titre, il convient de signaler que les demandes d'acquisition de la **catégorie D** de l'OPF se feront uniquement auprès d'Attijari Intermédiation en sa qualité d'intermédiaire en bourse chargé de l'opération.

Le syndicat de placement composé d'Attijari Intermédiation et MAC SA, est seul habilité à recueillir sans frais, les demandes d'acquisition des quotités d'actions de la société UADH exprimés dans le cadre du Placement Global et du Placement Privé.

Les souscriptions et les versements seront effectués, sans frais, auprès de tous les intermédiaires en bourse.

Le jour du dénouement de l'offre, le montant de l'augmentation de capital sera versé dans le compte indisponible portant le RIB suivant : **04135217003676079116** ouvert auprès d'Attijari bank (centre d'affaires du Siège), conformément à l'état de dénouement espèces de Tunisie Clearing.

5- Mode de placement, modalités et délais de délivrance des titres

Offre à Prix Ferme

Le placement selon la procédure d'Offre à Prix Ferme, s'effectuera en termes de quotités d'actions composées chacune d'une (1) action nouvelle et d'une (1) actions ancienne, soit un total de 1 538 461 quotités offertes, correspondant à 1 538 461 actions nouvelles et 1 538 461 actions anciennes.

Les 3 076 922 actions offertes dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme seront réparties en quatre (4) catégories :

Catégorie A: 692 308 quotités offertes représentant 15,00% de l'offre au public et 45,00% de l'OPF, soit 692 308 actions nouvelles et 692 308 actions anciennes réservées aux personnes physiques et/ou morales, tunisiennes et/ou étrangères autres que les OPCVM, sollicitant au minimum 25 quotités et au maximum 769 quotités [aussi bien pour les investisseurs institutionnels].

Catégorie B: 384 615 quotités offertes représentant 8,33% de l'offre au public et 25,00% de l'OPF, soit 384 615 actions nouvelles et 384 615 actions anciennes réservées aux personnes physiques et/ou morales, tunisiennes et/ou étrangères autres que les OPCVM, sollicitant au minimum 770 quotités et au maximum 19 231 quotités [aussi bien pour les investisseurs institutionnels].

Catégorie C: 384 615 quotités offertes représentant 8,33% de l'offre au public et 25,00% de l'OPF, soit 348 615 actions nouvelles et 384 615 actions anciennes, réservées aux OPCVM (tunisiens et étrangers) sollicitant au minimum 769 quotités et au maximum 384 615 quotités. Les OPCVM donneurs d'ordre dans cette catégorie doivent respecter les dispositions légales notamment celles régissant les ratios prudentiels tel que défini au niveau de l'article 29 de la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du Code des Organismes de Placement Collectif et fixant un maximum de 10% de l'actif net en titres de créances ou de capital émis ou garantis par un seul émetteur.

Catégorie D: 76 923 quotités offertes représentant 1,67% de l'offre au public et 5,00% de l'OPF, soit 76 923 actions nouvelles et 76 923 actions anciennes réservées au personnel du Groupe UADH sollicitant au minimum 25 quotités et au maximum 769 quotités.

Il est précisé que les investisseurs qui auront à donner des ordres dans la catégorie D réservée au personnel ne peuvent pas donner d'autres ordres dans les trois autres catégories de l'OPF et que les investisseurs qui auront à donner des ordres dans l'une de ces 4 catégories ne peuvent pas donner d'autres ordres dans le cadre du Placement Global et du Placement Privé et inversement.

Identification des demandeurs

Les demandes d'acquisition doivent être nominatives et données par écrit aux intermédiaires en bourse. Ces demandes doivent préciser obligatoirement le numéro, l'heure et la date de dépôt, la quantité de quotités demandées et l'identité complète du demandeur.

L'identité complète du demandeur comprend :

- pour les personnes physiques majeures tunisiennes : le nom, le prénom, la nature et le numéro de la Pièce d'Identité Nationale ;
- pour les personnes physiques mineures tunisiennes : le nom, le prénom, la date de naissance ainsi que la nature et le numéro de la Pièce d'Identité Nationale du père ou de la mère ou du tuteur légal ;
- pour les personnes morales tunisiennes : la dénomination sociale complète et le Numéro d'inscription au Registre de Commerce ;
- pour les OPCVM : la dénomination, les références de l'agrément et l'identité du Gestionnaire ;
- pour les institutionnels autres qu'OPCVM: la dénomination sociale complète ainsi que le Numéro d'inscription au Registre de Commerce, s'il y a lieu. Pour les sociétés d'investissement à capital fixe, il y a lieu de faire suivre leur dénomination sociale par SICAF, et les sociétés d'investissement à capital risque par SICAR;
- pour les étrangers : le nom, le prénom ou la dénomination sociale, la nature et les références des documents attestant leur identité.

Toute demande d'acquisition ne comportant pas les indications précitées ne sera pas prise en considération par la commission de dépouillement.

La demande d'acquisition doit porter sur un nombre de quotités qui ne peut être inférieur à 25 quotités correspondant à 25 actions nouvelles et à 25 actions anciennes, ni supérieur à :

- 92 384 quotités correspondant à 92 384 actions nouvelles et à 92 384 actions anciennes pour les non institutionnels, soit au plus 0,5% du capital social après augmentation du capital;
- 923 846 quotités correspondant à 923 846 actions nouvelles et à 923 846 actions anciennes pour les institutionnels tels que définis par l'article 39 alinéa 3 du Règlement Général de la Bourse, soit au plus 5% du capital social après augmentation du capital.

En tout état de cause, la quantité demandée par demandeur doit respecter la quantité minimale et maximale fixée par catégorie.

En outre, les demandes d'acquisition pour les OPCVM ne doivent pas porter sur plus de 10% des actifs nets ayant servi pour le calcul de la dernière valeur liquidative publiée précédant la date de demande d'acquisition. Toute violation de cette condition entraîne la nullité de la demande d'acquisition.

Aucune règle d'antériorité n'est prévue dans la satisfaction des demandes d'acquisition reçues au cours de la période de validité de l'OPF.

Outre la demande qu'elle émet pour son propre compte, une même personne pourra émettre un maximum de :

- trois (3) demandes d'acquisition à titre de mandataire d'autres personnes. Ces demandes doivent être accompagnées d'un acte de procuration dûment signé et légalisé;
- un nombre de demande d'acquisition équivalent au nombre d'enfants mineurs à charge.
 Ces demandes doivent être accompagnées d'un extrait de naissance.

Tout acquéreur ne peut émettre qu'une seule demande d'acquisition, toutes catégories confondues, déposée auprès d'un seul intermédiaire en Bourse.

En cas de dépôt de plusieurs demandes auprès de différents intermédiaires, seule la première par le temps sera acceptée par la commission de dépouillement.

En cas de demandes multiples reproduites chez un même Intermédiaire, seule la demande portant sur le plus petit nombre de quotités demandées sera retenue.

Tout intermédiaire chargé du placement des titres est tenu au respect des dispositions énoncées dans le présent chapitre, notamment en matière de limitation des mandats et de couverture en fonds des demandes d'acquisition émanant de leurs clients.

L'ensemble des documents cités ci-dessus devra être conservé pour être éventuellement présenté à des fins de contrôle.

Modes de satisfaction des demandes d'acquisition

Le mode de satisfaction des demandes d'acquisition se fera de la manière suivante :

Catégorie A : les demandes d'acquisition seront satisfaites égalitairement par palier jusqu'à épuisement des titres réservés à cette catégorie. Les paliers de satisfaction seront fixés par la commission de dépouillement.

Catégorie B, C et D : les demandes d'acquisition seront satisfaites au prorata sur la base d'un taux d'allocation de chaque catégorie, déterminé par le rapport quantité offerte/quantité demandée et retenue.

En cas d'excédent de titres offerts non demandés par une catégorie, le reliquat sera affecté de la manière suivante :

- Si le nombre de quotités demandées à la catégorie A est inférieur au nombre de quotités offertes correspondant, le reliquat sera attribué à la catégorie B, puis à la catégorie C, puis à la catégorie D;
- Si le nombre de quotités demandées à la catégorie B est inférieur au nombre de quotités offertes correspondant, le reliquat sera attribué à la catégorie A, puis à la catégorie C, puis à la catégorie D :

- Si le nombre de quotités demandées à la catégorie C est inférieur au nombre de quotités offertes correspondant, le reliquat sera attribué à la catégorie A, puis à la catégorie B, puis à la catégorie D;
- Si le nombre de quotités demandées à la catégorie D est inférieur au nombre de quotités offertes correspondant, le reliquat sera attribué à la catégorie A, puis à la catégorie B, puis à la catégorie C.

Etant précisé que les investisseurs qui auront à donner des ordres dans le cadre de l'OPF n'auront pas le droit de donner d'autres ordres dans le cadre du Placement Global et du Placement Privé.

Placement Global

Dans le cadre du Placement Global 3 076 924 quotités soit 6 153 848 actions (3 076 924 actions anciennes et 3 076 924 actions nouvelles), représentant 66,67% de l'offre au public et 16,65% du capital de la société après augmentation seront offertes à des institutionnels désirant acquérir au minimum pour un montant de 250 003 DT.

Les demandes d'acquisition seront centralisées auprès d'un syndicat de placement composé par les intermédiaires en Bourse Attijari Intermédiation et MAC SA, et dirigé par Attijari Intermédiation, désigné comme établissement chef de file.

Les membres du syndicat de placement doivent transmettre quotidiennement au chef de file les quantités demandées et les identités des donneurs d'ordre.

Les donneurs d'ordre dans le cadre du Placement Global s'engagent à ne céder aucun titre en Bourse pendant les 6 mois qui suivent la date de première cotation, puis à l'issue de cette période et pendant les 6 mois suivants, 50% de leurs titres seront libres à la vente.

Néanmoins, il est possible de céder les titres sur le marché de blocs dans les conditions suivantes :

- Quel que soit le porteur des titres ;
- Après information préalable du CMF;
- Et en respectant la réglementation en vigueur régissant les blocs de titres.

En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter les conditions de blocage ci-dessus fixées préalablement au vendeur et ce pour la période restante.

Les demandes d'acquisition doivent être nominatives et données par écrit au syndicat de placement. Ces demandes doivent préciser obligatoirement, le numéro, l'heure et la date de dépôt, la quantité de titres demandés, l'identité complète du demandeur (l'adresse, la nationalité, le numéro du registre de commerce) ainsi que la nature et les références des documents présentés justifiant la qualité d'institutionnels.

La demande d'acquisition doit porter sur un nombre d'actions qui ne peut être inférieur à 19 231 quotités correspondant à 38 462 actions, soit l'équivalent d'un montant minimum de 250 003 DT, ni supérieur à 923 846 quotités correspondant à 1 847 692 actions, soit l'équivalent d'un montant maximum de 12 009 998 DT.

En outre, les demandes d'acquisition par les OPCVM ne doivent pas porter sur plus de **10%** des actifs nets ayant servi pour le calcul de la dernière valeur liquidative publiée, précédant la date de la demande d'acquisition.

Toute violation de cette condition entraine la nullité de la demande d'acquisition.

Les investisseurs dans le cadre du Placement Global n'auront pas le droit de donner des ordres dans le cadre de l'OPF et du Placement Privé et inversement.

² Tels que définis par l'article 39 nouveau alinéa 3 du Règlement Général de la Bourse

Toutefois, les quotités non acquises dans le cadre du Placement Global peuvent être affectées au Placement Privé.

Le Placement Global sera réalisé aux mêmes conditions de prix que l'Offre à Prix Ferme et le Placement Privé.

6. Transmission des demandes et centralisation

Offre à Prix Ferme

Les intermédiaires en Bourse établissent par catégorie, un état récapitulatif des demandes d'acquisition reçues de leurs clients dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme.

Les intermédiaires en bourse transmettent à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis l'état des demandes d'acquisition selon les modalités prévues par l'avis de la Bourse qui sera publié à cet effet sur son bulletin officiel.

Ces états doivent être signés par la personne habilitée et comporter le cachet de la société d'intermédiation.

En cas de discordance entre l'état figurant sur le support magnétique et l'état écrit, seul l'état écrit fait foi.

Pour la catégorie D, l'état des demandes d'acquisition sera transmis par Attijari intermédiation, intermédiaire en bourse, à la BVMT et ce, dans les mêmes conditions précitées.

Placement Global

A l'issue de l'opération de Placement Global, l'établissement chef de file, Attijari Intermédiation, intermédiaire en bourse, communique un état récapitulatif détaillé sur le résultat de placement au CMF et à la BVMT et ce, selon un modèle qui sera fixé par cette dernière.

Cet état doit être signé par la personne habilitée de l'établissement chef de file, Attijari Intermédiation, intermédiaire en bourse et comporter son cachet.

Placement Privé

A l'issue de l'opération de Placement Privé, l'établissement chef de file, Attijari Intermédiation, intermédiaire en bourse, communique un état récapitulatif détaillé sur le résultat de placement au CMF et à la BVMT.

Cet état doit être signé par la personne habilitée de l'établissement chef de file, Attijari Intermédiation, intermédiaire en bourse et comporter son cachet.

7. Ouverture des plis et dépouillement

Offre à Prix Ferme

Les états relatifs aux demandes d'acquisition données dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme, seront communiquées sous plis fermés par le bureau d'ordre central de la Bourse à la commission de dépouillement composée de représentants de la BVMT et d'Attijari Intermédiation, intermédiaire en Bourse introducteur, et en présence du commissaire du Gouvernement auprès de la BVMT, des représentants du CMF et de l'Association des Intermédiaires en Bourse (AIB). La Bourse procèdera au dépouillement des états, affectera les quotas et établira un procès-verbal à cet effet à soumettre à la commission.

Placement Global

L'état récapitulatif relatif aux demandes d'acquisition données dans le cadre du Placement Global sera communiqué sous pli fermé par le bureau d'ordre central de la Bourse à la commission de dépouillement. La Bourse procédera à la vérification de l'état (notamment l'absence de demande d'acquisition dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme et du Placement Privé) et établira un procès-verbal à cet effet à soumettre à la commission.

Placement Privé

L'état récapitulatif relatif aux demandes d'acquisition données dans le cadre du Placement Privé, sera communiqué sous pli fermé par le bureau d'ordre central de la Bourse à la commission de dépouillement. La Bourse procédera à la vérification de l'état (notamment l'absence de demande d'acquisition dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme et du Placement Global) et établira un procès-verbal à cet effet à soumettre à la commission.

9. Déclaration des résultats

Dès la réalisation de l'opération de dépouillement des demandes d'acquisition données dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme et la vérification de l'état relatif aux demandes d'acquisition données dans le cadre du Placement Global, le résultat de l'Offre fera l'objet d'un avis qui sera publié sur les Bulletins Officiels de la BVMT et du CMF précisant la suite donnée à l'offre. L'avis précisera, par intermédiaire en bourse, le nombre de quotités attribuées, les demandes retenues et la réduction éventuelle dont les demandes d'acquisition seront frappées.

10. Règlement des espèces et livraison des titres

Au cas où l'Offre au public connaîtrait une suite favorable (acquisition au minimum des ¾ des quotités offertes), la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis communiquera, le lendemain de la publication de l'avis de résultat, à chaque intermédiaire, l'état détaillé de ses demandes d'acquisition retenues et la quantité attribuée à chacun d'eux.

Chaque intermédiaire est tenu d'envoyer à Tunisie Clearing les ordres de ségrégation des quantités acquises retenues par catégorie d'avoirs et ce, conformément aux modalités pratiques de l'opération qui seront précisées par un avis de Tunisie Clearing. Le règlement des espèces et la livraison de titres seront effectués trois (3) jours ouvrables après la date de résultat de l'Offre, via la compensation de Tunisie Clearing.

En date du **13 avril 2015**, Tunisie Clearing a attribué aux actions anciennes de la société UADH le code **ISIN**: **TN0007690019** et aux actions nouvelles de la société UADH le code **ISIN**: **TN0007690027**.

La société UADH s'engage à demander la prise en charge de ses actions nouvelles et anciennes par Tunisie Clearing dès la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire. Ainsi, les opérations de règlement et livraison seront assurées par cette dernière.

Le registre des actionnaires sera tenu par Attijari Intermédiation, intermédiaire en Bourse.

11. Cotation des titres

La date de démarrage de la cotation des actions UADH sur le Marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis fera l'objet d'un avis qui sera publié sur le bulletin officiel de la BVMT.

Toutefois, la cotation des actions nouvelles ne démarrera qu'à compter de la date de la réalisation de l'augmentation de capital conformément à la loi. Ainsi, les actions nouvelles ne seront cessibles et négociables qu'après la publication d'un avis sur le bulletin officiel de la BVMT.

12. Tribunaux compétents en cas de litige

Tout litige pouvant surgir suite à la présente offre sera de la compétence exclusive des Tribunaux de Tunis.

13. Contrat de liquidité

Un contrat de liquidité pour une période de 12 mois à partir de la date d'introduction, est établi entre Attijari intermédiation, intermédiaire en bourse et l'actionnaire de référence de la société UADH à savoir la société **Loukil Investment Group** pour un montant de **15 000 000 DT** et **769 230 actions**.

14. Avantage fiscal

Il est à signaler que l'article 31 de la Loi n° 2006-0085 du 25 décembre 2006 portant loi de finances pour l'année 2007, relative aux opérations de restructuration des entreprises et l'encouragement de l'admission de leurs actions à la bourse stipule que « Est déductible du bénéfice imposable, la plus-value provenant de l'apport d'actions et de parts sociales au capital de la société mère ou de la société holding à condition que la société mère ou la société holding s'engage à introduire ses actions à la bourse des valeurs mobilières de Tunis au plus tard à la fin de l'année suivant celle de la déduction. »

L'article 32 de la même loi stipule, dans le même cadre susmentionné, que : « provenant d'apport, d'actions et de parts sociales du capital de la société mère ou de la société holding sous réserve de l'engagement de la société mère ou de la société holding d'introduire ses actions à la bourse des valeurs mobilières de Tunis dans un délai ne dépassant pas la fin de l'année suivant celle de l'exonération. »

Par conséquent, la société UADH pourrait bénéficier de l'exonération de la plus-value sur les apports.

Un prospectus d'Offre à Prix Ferme -OPF- et d'admission au marché Principal de la cote de la Bourse visé par le Conseil du Marché Financier sous le numéro 15-0903 du 27 Avril 2015, est mis à la disposition du public, sans frais, auprès de la société Universal Automobile Distributors Holding, 62, Avenue de Carthage Tunis - 1000, de Attijari Intermédiation sa, intermédiaire en Bourse chargé de l'opération, Rue des Lacs de Mazurie - 1053 Les Berges du Lac - Tunis et sur le site Internet du CMF: www.cmf.org.tn.

Les états financiers individuels et consolidés relatifs à l'exercice 2014 de la société Universal Automobile Distributors Holding seront publiés sur le Bulletin Officiel du CMF au plus tard le 30 Avril 2015.

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

Société Magasin Général

Siège Social : 28 Rue Kamel Ataturk – 1001 Tunis

La Société Magasin Général publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2014 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 01 juin 2015. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : Mr Anis LAADHAR et Mr Noureddine Ben ARBIA.

BILAN

(Exprimé en DT)

		31 Décembre	
Actifs	Notes	2014	2013
A stife way convents			
Actifs non courants Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		12 303 411	9 984 509
- amortissements immobilisations incorporelles		(5 330 687)	(3 920 329)
Immobilisations incorporelles nettes	4	6 972 724	6 064 180
Immobilisations corporelles		182 787 869	160 116 966
- amortissements immobilisations corporelles		(60 629 212)	(46 456 974)
Immobilisations corporelles nettes	4	122 158 657	113 659 992
Immobilisations financières		105 938 197	103 694 724
-Provision pour dépréciation des immobilisations fi	nancières	(399 562)	(399 562)
Immobilisations financières nettes	5	105 538 635	103 295 162
Total des actifs immobilisés		234 670 016	223 019 334
Autres actifs non courants	6	80 449	-
Total des actifs non courants		234 750 465	223 019 334
Actifs courants			
Stocks		71 577 265	50 004 365
-Provision pour dépréciation des stocks		(4 809 404)	(3 398 051)
Stocks nets	7	66 767 861	46 606 314
Clients et comptes rattachés		24 511 012	25 576 575
-Provision pour créances douteuses		(8 278 923)	(7 909 272)
Clients et comptes rattachés nets	8	16 232 089	17 667 303
Autres actifs courants		30 418 844	25 397 724
Provisions pour dépréciations des actifs courants		(2 991 567)	(2 779 759)
Autres actifs courants nets	9	27 427 277	22 617 965
Placements et autres actifs financiers	10	67 028 972	43 145 539
Liquidités et équivalents de liquidités	11	13 505 534	21 467 074
Total des actifs courants		190 961 733	151 504 195
Total des actifs		425 712 198	374 523 529

BILAN				
(Exprimé	en DT)			

		31 Décer	nbre
Capitaux Propres et Passifs	Notes	2014	2013
Capital social		11 481 250	11 481 250
Réserves		41 990 453	41 814 415
Actions propres		(432 570)	(432 570)
Autres compléments d'apport		2 412 494	2 412 494
Résultats reportés		(4 979 253)	(9 781 020)
Fotal des capitaux propres avant résultat de l'exercice		50 472 374	45 494 569
Amortissements dérogatoires		52 031	52 031
Résultat de l'exercice		7 097 687	4 801 768
Fotal des capitaux propres après résultat de l'exercice	12	57 622 092	50 348 367
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts et dettes assimilées	13	107 838 238	105 949 286
Provisions pour risques et charges	14	3 413 769	2 826 969
Dépôts et cautionnements reçus		22 402	7 402
Total des passifs non courants Passifs courants	_	111 274 409	108 783 656
Fournisseurs et comptes rattachés	15	190 465 039	149 422 510
Autres passifs courants	16	23 490 032	17 096 881
Concours bancaires et autres passifs financiers	11	42 860 626	48 872 114
Total des passifs courants	_	256 815 697	215 391 505
Total des passifs		368 090 106	324 175 162

	Etat	de	résu	ltat
(]	Expi	rim	é en	DT)

		Période 12 m	
	Notes	Allant du 01.01 a 2014	2013
Produits d'exploitation			
Revenus		754 952 355	550 039 439
Autres produits d'exploitation		26 410 628	15 862 486
Total des produits d'exploitation	17	781 362 983	565 901 925
Charges d'exploitation			
Achats de marchandises vendues	18	639 163 030	461 150 005
Charges du personnel	19	52 392 394	42 354 202
Dotations aux amortissements et aux provisions	20	19 324 090	15 861 598
Autres charges d'exploitation	21	58 017 551	41 530 461
Total des charges d'exploitation		768 897 065	560 896 265
Résultat d'exploitation		12 465 918	5 005 660
Charges financières nettes	22	(7 918 666)	(6 237 530)
Produits des placements	23	3 822 939	2 143 153
Autres gains ordinaires	24	2 566 469	809 769
Autres pertes ordinaires	25	(1 155 568)	(1 166 224)
Résultat des activités ordinaires avant impôt		9 781 092	554 829
Impôt sur les bénéfices	26	2 683 405	-
Résultat des activités ordinaires après impôt		7 097 687	554 829
Eléments extraordinaires	27	-	4 246 939
Résultat net de l'exercice		7 097 687	4 801 768
Effets des modifications comptables (Net d'impôt)		-	-
Résultat de l'exercice après modification comptable		7 097 687	4 801 768

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE				
(Exprimé en DT)				
_		Période 1 Allant du 01.0		
	Note	2014	2013	
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Résultat net		7 097 687	4 801 768	
Ajustements pour:				
* Amortissements et provisions		20 500 064	14 480 800	
* Reprises sur amortissements des immobilisations				
* Reprises sur provisions		(369 650)	(205 675)	
* Plus ou moins values de cession des immobilisations	24	(79 991)	(91 342)	
* Régularisation des immobilisations				
* Variation des :				
- stocks	7	(21 572 900)	(3 129 211)	
- créances	8	1 065 564	181 062	
- autres actifs	9	(5 021 122)	(6 666 563)	
- fournisseurs et autres passifs courants		47 435 681	33 669 046	
Charges d'intérêt	22	10 242 665	7 673 699	
Produits des placements	23	(3 820 998)	(2 143 153)	
Pertes et mise en rebut d'immobilisations corporelles et incorporelles	25	374 497		
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		55 851 497	48 570 433	
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(32 191 759)	(16 203 467)	
Charges à répartir		(80 449)	-	
Autres cautionnements versés		(993 405)	(708 258)	
Prêts aux personnels		(1 250 069)	(718 552)	
Décaissements pour titres de participations		-	(10 000 000)	
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles		4 939 242	367 747	
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		(29 576 439)	(27 262 529)	
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Actions propres		-	(215 354)	
Opérations sur fonds social		176 038	82 180	
Décaissements sur remboursements d'emprunts		(19 657 714)	(12 949 143)	
Décaissements des intérêts sur emprunts		(9 642 236)	(7 561 474)	
Variation des cautionnements reçus		15 000	(10 000)	
Variation des placements et autres actifs financiers courants		(23 883 433)	(27 800 936)	
Produits des placements		3 820 998	2 143 153	
Billets de trésoreries		(3 800 000)	3 800 000	
Concours Bancaires courant		(14 000 000)	14 000 000	
Encaissements provenant des emprunts		27 600 000	35 000 000	
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		(39 371 346)	6 488 426	
Variation de trésorerie		(13 096 289)	27 796 329	
Trésorerie au début de l'exercice		11 072 280	(16 724 049)	
Trésorerie à la clôture de l'exercice	11	(2 024 009)	11 072 280	

Note 1 : Présentation de la société

La Société Magasin Général (SMG) est une société anonyme de droit tunisien constituée le 04 octobre 1988 suite à la scission de la société STIL en trois sociétés (SODAT, STIL, SMG).

La Société Magasin Général a été privatisée en 2007, suite à la CAREPP en date du 12/07/2007, autorisant les entreprises publiques (OCT, la BNA et la STEG) à céder en bloc leurs participations dans le capital de la Société Magasin Général à la Société Med Invest Company.

La société a pour objet le commerce de détail à rayons multiples de toutes marchandises.

Vers la fin de 2014, le réseau de la société s'étend sur 82 points de vente.

Le capital de la SMG au 31/12/2014 s'élève à 11 481 250 DT.

Le 26 Février 2013 l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de ramener la valeur nominale de l'action à 1 DT chacune, ayant pour date d'effet le 25 Mars 2013, pour aboutir à 11 481 250 actions en circulation.

Note 2 : Déclaration de conformité

Les états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sont établis conformément aux normes comptables Tunisiennes telles que définies par la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au Système Comptable des Entreprises et le décret n° 96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité. Les règles, les méthodes et les principes adoptés pour l'enregistrement des opérations au courant ou à la fin de l'exercice ne comportent aucune dérogation significative par rapport à ceux prévus par les normes comptables en vigueur.

Note 3 : Principes comptables appliqués

Les états financiers ont été établis par référence aux hypothèses sous-jacentes et aux conventions comptables de base suivantes :

- Hypothèse de continuité de l'exploitation ;
- Hypothèse de la comptabilité d'engagement ;
- Convention de l'entité;
- Convention de l'unité monétaire ;
- Convention de la périodicité;
- Convention du cout historique ;
- Convention de la réalisation du revenu ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de l'objectivité;
- Convention de permanence des méthodes ;
- Convention de l'information complète ;
- Convention de prudence;
- Convention de l'importance relative ;
- Convention de prééminence du fond sur la forme.

Les états financiers de l'exercice 2014 couvrent la période allant du 1^{er} Janvier 2014 jusqu'au 31 décembre de la même année.

Les autres méthodes d'évaluation et de présentation les plus significatives se résument comme suit :

3.1 Unité monétaire

Les états financiers sont établis en dinar tunisien. Les soldes des opérations libellées en monnaies étrangères sont convertis au cours de la clôture. Les gains et les pertes de change sont imputés aux résultats conformément aux dispositions de la norme comptable n° 15.

Les opérations en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours de l'exercice en appliquant le cours de change à la date de la transaction.

3.2 Immobilisations

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'entrée. Elles comprennent le prix d'achat et les charges y afférentes (les droits et taxes supportés et non récupérables, les frais de transit, de livraison, de manutention initiale d'installation ainsi que les frais directs tels que les commissions et courtages).

La valeur récupérable de l'immobilisation est appréciée à la fin de chaque exercice. Lorsqu'elle est inférieure à la valeur nette comptable, elle donne lieu à :

- une réduction de valeur si la dépréciation est jugée irréversible
- une provision dans les autres cas.

Les immobilisations sont amorties à compter de leur date de mise en service en appliquant les taux suivants :

- Matériels de transport	20%
- Equipements de bureau	20%
- Outillages	10%
- Matériels informatique	15%
- Logiciels	33%
- Fonds de commerce	5%
- Bâtiments	5%

3.3 Taxe sur la valeur ajoutée

Les charges et les investissements sont comptabilisés en hors TVA récupérable calculée conformément à l'article 9 du Code de la TVA. Les TVA collectées et récupérables sont enregistrées dans les comptes appropriés de l'Etat et des collectivités publiques. Enfin de période, le solde de ces comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

3.4 Stocks:

A) Méthode de valorisation du stock :

La Société a procédé au 31/12/2014 à la valorisation de son stock en appliquant la méthode du dernier prix d'achat.

B) Estimation des provisions sur stocks :

Le calcul de la provision totale sur stock au 31/12/2014 a tenu compte de l'antériorité des articles et de l'observation physique de l'état des stocks. La valeur de la provision est estimée à 4 809 404 DT au 31/12/2014 contre une provision de 3 398 051 DT au 31/12/2013.

3.5 Créances Douteuses

Sont enregistrées sous l'intitulé "Clients Douteux ou Litigieux" les créances dont le recouvrement s'avère incertain.

Une provision pour dépréciation de ces créances douteuses est constatée en fin d'exercice. Les créances douteuses sont provisionnées en appliquant une politique qui consiste à provisionner la créance en totalité en cas de retour impayé de deux échéances consécutives.

3.6 Provision pour Congés payés

Le solde des droits aux congés payés est estimé à la clôture de l'exercice par référence au salaires brut. Il est comptabilisé dans la rubrique "Personnel et comptes rattachés" sous l'intitulé "dettes provisionnées pour congés à payer".

3.7 L'état de résultat

L'état de résultat est présenté selon le modèle autorisé.

3.8 L'état des flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie est présenté selon le modèle autorisé (Méthode indirecte).

Pour l'élaboration de l'état des flux de trésorerie, les choix et options suivants ont été retenus :

- -Les dividendes versés sont classés parmi les flux de l'activité de financement.
- Les intérêts reçus et versés sont classés parmi les flux de l'activité de financement.

Notes afférentes aux éléments figurant dans le corps des états financiers

Tous les chiffres sont exprimés en Dinar Tunisien

Notes sur les comptes du bilan

Note N° 4: Immobilisations incorporelles et Corporelles

Le tableau de variation des immobilisations entre le 01/01/2014 au 31/12/2014 se présente comme suit :

Rubriques		V	aleurs brute	s					Amortis	ssements			Valeurs c	omptables ttes
Kubriques	Solde au 31/12/2013	Acquisition	Transfert	Rebut	Cession	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013	Dotation	Rebut	Transfert	Cession	Solde au 31/12/2014	Au 31/12/2014	Au 31/12/2013
Logiciels de gestion	6 410 539	2 005 329	-	(1 428)	-	8 414 440	3 459 074	1 234 430	(1 428)	-	-	4 692 076	3 722 364	2 951 465
Fonds de commerce	3 573 970	315 000	-	-	ı	3 888 970	461 255	177 356	-	-	-	638 611	3 250 359	3 112 715
Total des immobilisations incorporelles	9 984 509	2 320 329	•	(1 428)	-	12 303 411	3 920 329	1 411 786	(1 428)	-	-	5 330 687	6 972 724	6 064 180
Terrains Nus	4 599 836	1 185 007	-	-	-	5 784 843	-	-	-	-	-	-	5 784 843	4 599 836
Bâtiments	34 259 980	180 503	-	-	ı	34 440 483	10 591 498	1 428 653	-	-	-	12 020 151	22 420 332	23 668 482
Instal.gles, agenc, aménag.d.const	21 682 638	6 523 624	105 502	-	ı	28 311 764	5 493 051	2 056 460	-	-	-	7 549 511	20 762 253	16 189 587
Matériels industriel	30 531 056	7 254 108	24 535	(76 224)	(64 750)	37 668 725	6 868 425	3 940 561	(41 932)	(44 653)	(62 921)	10 659 480	27 009 245	23 662 631
Matériels et outillage	924 825	387 486	45 008	(13 574)	ı	1 343 745	615 526	321 559	(12 341)	44 653	-	969 397	374 348	309 299
Matériels de transport de Biens	5 347 292	440 486	-	-	(5 633 118)	154 660	486 408	456 268	-	-	(821 096)	121 580	33 080	4 860 884
Matériels de transport de Pers.	2 567 107	176 780	-	-	(237 080)	2 506 807	1 332 663	399 082	-	-	(204 389)	1 527 356	979 451	1 234 444
Instal.gles, agenc, aménag.div.ident	24 088 583	4 285 399	-	(156 861)	(120 923)	28 096 198	8 945 681	3 404 421	(98 289)	-	(108 392)	12 143 421	15 952 777	15 142 902
Instal.gles,agenc,aménag.non ident	26 776 977	8 089 943	(13 900)	(814 074)	(2 277)	34 036 669	5 641 485	2 660 255	(540 802)	-	(2 277)	7 758 661	26 278 008	21 135 492
Equipement de Bureau (mobiliers)	1 205 973	221 800	-	(31 828)	(11 058)	1 384 887	613 500	244 119	(26288)	-	(10 882)	820 449	564 438	592 473
Equipement. de Bureau. (materiels)	72 028	3 343	-	(589)	(157)	74 625	45 788	12 332	(518)	-	(157)	57 445	17 180	26 240
Equipement informatique	7 868 550	1 105 903	-	(38 013)	-	8 936 440	5 822 947	1 215 307	(36 495)	-	-	7 001 759	1 934 681	2 045 603
Bâtiments en cours	-	-	-	i	ı	-	-	-	-	-	1	-	-	-
Matériels en cours	69 543	-	(69 543)	-	ı	-	-	-	-	-	-	-	-	69 543
Installations générales en cours	122 579	17 046	(91 602)	-	-	48 023	-	-		-	-	-	48 023	122 579
Total des immobilisations corporelles	160 116 966	29 871 428		(1 131 163)	(6 069 363)	182 787 869	46 456 974	16 139 017	(756 665)	-	(1 210 114)	60 629 212	122 158 657	113 659 992
Total des immobilisations	170 101 475	32 191 843	-	(1 132 591)	(6 069 364)	195 091 280	50 377 303	17 550 802	(758 094)	-	(1 210 114)	65 959 899	129 131 381	119 724 172

Note 5 : Immobilisations financières

Les immobilisations financières nettes s'élèvent à $105\,538\,635$ DT au 31/12/2014 contre un solde de $103\,295\,162$ DT au 31/12/2013 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013	Variation
Titres de participation (a)	100 102 798	100 102 798	-
Prêts aux personnels	3 543 322	2 293 254	1 250 069
Dépôts et cautionnements	2 292 077	1 298 672	993 405
Total immobilisations financières brutes	105 938 197	103 694 724	2 243 473
Provisions/dépréciation titres de participation	(250 000)	(250 000)	-
Provisions/dépréciation Prêt personnel	(149 562)	(149 562)	=
Total immobilisations financières nettes	105 538 635	103 295 162	2 243 473

(a) : Le détail des titres de participation à la clôture de l'exercice 2014, se présente comme suit :

Participations	Solde brut au 31/12/2014	Provisions	VCN 31/12/2014
Sté L'IMG	12 015 000	-	12 015 000
Sté CMG	4 799 850	-	4 799 850
ВНМ	82 981 146	-	82 981 146
Sté Inf Services	20 000	-	20 000
GSI TUNISIA	2 000	-	2 000
Sté Socelta	50 000	50 000	-
T D A	200 000	200 000	-
SODAD	1	-	1
Sahra Palace	1	-	1
FORMA PRO	34 800	-	34 800
Total	100 102 798	250 000	99 852 798

Note 6: Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants nets s'élèvent à 80 449 DT au 31/12/2014 et se détaillent comme suit :

Libellé	Valeur brute 31/12/2014	Résorption 2014	VCN 31/12/2014	VCN 31/12/2013
Charges de pré exploitation	120 711	40 262	80 449	-
Total	120 711	40 262	80 449	-

Note 7 : Stock de marchandises

La valeur nette du stock de marchandises s'élève à 66 767 861 DT au 31/12/2014 contre un solde de 46 606 314 DT au 31/12/2013 et se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013	Variation
Stocks de marchandises chez SMG	71 127 173	49 028 084	22 099 088
Stocks de marchandises chez les tiers	450 093	976 281	(526 188)
Total stocks de marchandises brutes	71 577 265	50 004 365	21 572 900
Provisions des stocks	(4 809 404)	(3 398 051)	(1 411 353)
Total stocks de marchandises nettes	66 767 861	46 606 314	20 161 547

Note 8 : Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés présentent un solde net de 16 232 089 DT au 31/12/2014 contre 17 667 303 DT au 31/12/2013 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013	Variation
Clients effets à recevoir	2 275 639	5 854 459	(3 578 820)
Clients sociétés et associations	13 930 533	11 735 082	2 195 450
Clients douteux ou litigieux	8 181 988	7 910 988	271 000
Clients factures à établir	122 852	76 046	46 806
Total clients bruts	24 511 012	25 576 575	(1 065 564)
Provision des clients	(8 278 923)	(7 909 272)	(369 650)
Total clients nets	16 232 089	17 667 303	(1 435 214)

Note 9 : Autres actifs courants

Les autres actifs courants présentent un solde net de 27 427 277 DT au 31/12/2014 contre 22 617 965 DT au 31/12/2013 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013	Variation
Fournisseurs débiteurs	2 519 295	2 501 280	18 015
Prêts et avances aux personnels	448 242	526 114	(77 872)
Report d'impôt sur les sociétés	5 770 252	6 423 834	(653 582)
Report de TFP	-	20 859	(20 859)
Sociétés du groupe	7 286 191	826 009	6 460 182
Débiteurs divers	11 424 044	5 854 856	5 569 188
Produits à recevoir	196 441	6 910 377	(6 713 935)
Comptes d'attentes à régulariser	78 755	67 643	11 111
Charges constatées d'avance	2 695 625	1 830 757	864 868
CNSS avance sur redressement social	-	435 994	(435 994)
Total autres actifs courants bruts	30 418 844	25 397 724	5 021 122
Provisions des autres actifs courants	(2 991 567)	(2 779 759)	(211 808)
Total autres actifs courants nettes	27 427 277	22 617 965	4 809 314

Note 10 : Placements et autres actifs financiers

Les placements et autres actifs financiers s'élèvent à 67 028 972 DT au 31/12/2014 contre un solde de 43 145 539 DT au 31/12/2013 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013	Variation
Prêts courants liés au cycle d'exploitation	433 591	513 875	(80 284)
Echéances à moins d'un an sur prêts non courants	26 522	26 482	40
Billets de Trésorerie	66 400 000	42 100 000	24 300 000
Actions cotées	1 581	516	1 065
Intérêts courus	167 278	504 667	(337 389)
Total des placements et autres actifs financiers	67 028 972	43 145 539	23 883 433

Note 11: Trésorerie

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent à 13 505 534 DT au 31/12/2014 contre un solde de 21 467 074 DT au 31/12/2013 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013	Variation
Valeurs à l'encaissement	2 071 496	2 293 376	(221 880)
Banques créditrices	11 022 721	18 893 524	(7 870 803)
CCP	3 917	3 977	(60)
Caisses	407 399	276 196	131 203
Total liquidités et équivalents de liquidités	13 505 534	21 467 074	(7 961 540)

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent à 42 860 626 DT au 31/12/2014 contre un solde 48 872 114 DT au 31/12/2013 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013	Variation
Billets de trésorerie reçus	-	3 800 000	(3 800 000)
Banques débitrices	15 529 543	10 394 794	5 134 749
Emprunts bancaires échéances à moins d'un an	25 711 048	19 657 714	6 053 333
Intérêts courus	1 620 036	1 019 606	600 430
Emprunts courants liés au cycle d'exploitation	-	14 000 000	(14 000 000)
Total concours bancaires et autres passifs financiers	42 860 626	48 872 114	(6 011 488)

La trésorerie au 31 décembre 2014 s'élève à (2 024 009) DT contre 11 072 280 DT au 31/12/2013. Elle se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013	Variation
Valeurs à l'encaissement	2 071 496	2 293 376	(221 880)
Banques créditrices	11 022 721	18 893 524	(7 870 803)
CCP	3 917	3 977	(60)
Caisses	407 399	276 196	131 203
Banques débitrices	(15 529 543)	(10 394 794)	(5 134 749)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(2 024 009)	11 072 280	(13 096 289)

Note 12 : Capitaux propres

Les capitaux propres ont passé de 50 348 367 DT au 31/12/2013 à 57 622 092 DT au 31/12/2014. Cette variation est détaillée au niveau du tableau suivant :

Libellé	Capital social	Réserves légales	Prime d'émission	Réserves pour réinvestissement exonéré	Réserves pour fonds social	Intérêts courus sur fonds social	Actions propres	Autres compléments d'apports	Résultats reportés	Amortissements dérogatoires	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31/12/2012	11 481 250	835 000	35 718 750	2 903 999	1 656 313	618 173	(218 664)	2 413 943	(16 197 971)	52 031	6 416 951	45 679 774
- Dons sur fond social					(900)							(900)
- Intérêts sur fond social						83 080						83 080
- Actions propres							(213 906)					(213 906)
- Résultat de la période									6 416 951		(6 416 951)	-
- Résultat sur cessions d'actions propres								(1 449)				(1 449)
Résultat de la période											4 801 768	4 801 768
Capitaux propres au 31/12/2013	11 481 250	835 000	35 718 750	2 903 999	1 655 413	701 253	(432 570)	2 412 494	(9 781 020)	52 031	4 801 768	50 348 367
- Dons sur fond social					(31 170)							(31 170)
- Intérêts sur fond social						207 208						207 208
- Actions propres							=					=
- Résultat de la période									4 801 768		(4 801 768)	=
- Résultat sur cessions d'actions propres								-				-
Résultat de la période											7 097 687	7 097 687
	·								<u> </u>			=
Capitaux propres au 31/12/2014	11 481 250	835 000	35 718 750	2 903 999	1 624 243	908 461	(432 570)	2 412 494	(4 979 253)	52 031	7 097 687	57 622 092

A- Fonds social:

Les opérations remboursables financées par la réserve pour fonds social sont inscrites à l'actif de l'entreprise et le montant utilisé de cette réserve est porté au niveau des notes aux états financiers. Les rémunérations rattachées à ces opérations viennent en augmentation de la réserve pour fonds social.

Les opérations non remboursables financées par la réserve pour fonds social viennent en déduction de cette réserve.

Libellé	2014	2013
1. Solde au 1er janvier		
-Trésorerie	-	8 598
-Prêts au personnel	2 356 665	2 265 887
Total	2 356 665	2 274 486
2. Ressources de l'exercice		
-Intérêts de prêts au personnel	207 208	83 080
3. Emplois de l'exercice		_
-Aides au personnel non remboursables	(31 170)	(900)
4. Solde au 31 Décembre		_
-Trésorerie		
-Prêts au personnel	2 532 703	2 356 665
Total		
Réserves pour fonds social	1 624 243	1 655 412
Intérêts sur fonds social	908 461	701 253
Total	2 532 703	2 356 665

B- Actions propres

Aucune opération sur les actions propres n'a été réalisée par la SMG au cours de l'exercice 2014.

Le nombre des actions propres au 31/12/2014 est de 12 940 actions valorisées à 432 570 DT.

C- Résultat par action

Le résultat de base par action, tel que prévu par la norme comptable générale, et calculé conformément à la norme comptable internationale « IAS 33 Résultat par action », représente le rapport entre le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de l'entité mère de l'exercice 2014 et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires donnant droit aux dividendes en circulation au cours de la même période, s'élève à 0,619 DT calculé comme suit :

Résultat par action
$$\frac{7\ 097\ 687}{11\ 468\ 310} = 0,619\ DT$$

Note 13 : Emprunts et dettes assimilées

Les emprunts s'élèvent à $107\,838\,238$ DT au 31/12/2014 contre un solde de $105\,949\,286$ DT au 31/12/2013 et se présentent comme suit :

Emprunts	Total brut au 31/12/2013	Emprunts 2014	Remboursement s antérieurs	Remboursemen t 2014	Échéance à moins d'un an au 31/12/201 4	Emprunt non courant au 31/12/2014
Emmunta hanasinas	152 000	27 600			25 711	107 838
Emprunts bancaires	000	000	26 392 999	19 657 714	048	238
Total des	152 000	27 600	26 202 000	10 (57 714	25 711	107 838
emprunts	000	000	26 392 999	19 657 714	048	238

Note 14: Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 3 413 769 DT au 31/12/2014 contre un solde de 2 826 969 DT au 31/12/2013. Les mouvements des provisions pour risques et charges se présentent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013	Variation
Provisions pour risques et charges	3 413 769	2 826 969	586 800
Total des provisions pour risques et charges	3 413 769	2 826 969	586 800

Note 15 : Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent à 190 465 039 DT au 31/12/2014 contre un solde de 149 422 510 DT au 31/12/2013 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013	Variation
Fournisseurs d'exploitation et d'immobilisations	62 296 661	67 739 093	(5 442 432)
Fournisseurs effets à payer	116 827 405	72 346 912	44 480 493
Factures non parvenues	11 340 973	9 336 504	2 004 469
Total des fournisseurs	190 465 039	149 422 510	41 042 530

Note 16: Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'élèvent à 23 490 032 DT au 31/12/2014 contre un solde de 17 096 881 DT au 31/12/2013 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/201 4	Solde au 31/12/201 3	Variation
Clients avances sur achats	430 369	453 732	(23 363)
Rémunérations dues	200 156	147 742	52 413
Personnels cession sur salaire	4 933	5 935	(1 002)
Dettes provisionnées sur congés payés, prime variable et prime de départ à la retraite		7 941 323	2 094 549
TVA et autres impôts et taxes	621 014	246 094	374 920
CNSS	3 229 266	2 549 406	679 860
Autres créditeurs divers	1 492 206	773 201	719 004
Charges à payer	6 568 504	3 702 683	2 865 821
Produits constatés d'avance	907 713	1 276 764	(369 051)
Total des autres passifs courants	23 490 032	17 096 881	6 393 151

Notes sur les comptes de l'état de résultat

Note 17: Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation de l'exercice 2014 s'élèvent à 781 362 983 DT contre 565 901 925 DT en 2013, soit une augmentation de 215 461 058 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2 014	2 013	Variation
Ventes de marchandises	754 952 355	550 039 439	204 912 916
Autres produits d'exploitation (a)	26 410 628	15 862 486	10 548 142
Total des produits d'exploitation	781 362 983	565 901 925	215 461 058

(a) : Les autres produits d'exploitation se présentent comme suit :

Libellé	2 014	2 013	Variation
Participation fournisseurs aux Budgets Marketing	24 989 712	13 931 280	11 058 432
Ventes de produits résiduels	156 714	130 200	26 514
Locations diverses	269 942	175 610	94 332
Facturation des charges communes	842 126	1 624 000	(781 874)
Frais sur dossier de crédit	98 250	0	98 250
Autres produits divers liés à une modification comptable	1 885	1 396	488
Produit de formation CIDES	52 000	0	52 000
Total des autres produits d'exploitation	26 410 628	15 862 486	10 548 142

Note 18: Achats de marchandises vendues

Les achats de marchandises vendues de l'exercice 2014 s'élèvent à 639 163 030 DT contre 461 150 005 DT en 2013, soit une augmentation de 178 013 025 DT.

Note 19: Charges du personnel

Les charges de personnel de l'exercice 2014 s'élèvent à 52 392 394 DT contre 42 354 202 DT en 2013, soit une augmentation de 10 038 192 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2 014	2 013	Variation
Salaires et compléments de salaire	44 689 425	35 870 641	8 818 784
Charges patronales	6 463 519	5 734 115	729 404
Autres charges sociales	1 239 450	749 446	490 004
Total des charges du personnel	52 392 394	42 354 202	10 038 192

Note 20: Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et provisions de l'exercice 2014 s'élèvent à 19 324 090 DT contre 15 861 598 DT en 2013, soit une augmentation de 3 462 492 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2 014	2 013	Variation
Dotation aux amortissements	17 550 803	14 467 816	3 082 987
Dotation aux provisions pour risques et charges	586 800	348 929	237 871
Dotation aux provisions des comptes débiteurs	211 808	531 814	(320 006)
Dotation aux provisions des stocks	564 767	(47 729)	612 496
Résorption des charges à répartir	40 262	355 094	(314 832)
Provision pour dépréciation des comptes clients	369 650	205 675	163 976
Total des dotations aux amortissements et aux provisions	19 324 090	15 861 598	3 462 492

Note 21: Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation de l'exercice 2014 s'élèvent à 58 017 551 DT contre 41 530 461 DT en 2013, soit une augmentation de 16 487 091 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2 014	2 013	Variation
Achats non stockes de matières & fournitures	12 089 833	8 336 528	3 753 305
Loyers du siège et autres locaux	8 373 262	4 054 694	4 318 568
Entretiens et réparations	4 264 957	2 941 633	1 323 324
Primes d'assurance	1 190 654	734 841	455 813
Personnels extérieurs à l'entreprise	5 055 720	5 241 892	(186 172)
Rémunérations d'intermédiaires	3 454 002	2 533 469	920 533
Publicités, publications et relations publiques	8 178 039	6 283 959	1 894 080
Transport sur achats	6 866 548	6 009 906	856 641
Transport du personnel	1 822 320	1 355 282	467 038
Déplacements, missions et réceptions	1 089 226	812 537	276 689
Frais postaux et télécommunications	1 028 060	1 353 125	(325 065)
Services Bancaires et assimilés	774 145	401 214	372 930
Charges diverses ordinaires	330 410	239 300	91 109
Autres impôts, taxes et versements .assimilés	3 500 378	1 232 082	2 268 296
Total des autres charges d'exploitation	58 017 551	41 530 461	16 487 091

Note 22 : Charges financières nettes

Les charges financières nettes de l'exercice 2014 s'élèvent à 7 918 666 DT contre 6 237 530 DT en 2013, soit une augmentation de 1 681 136 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2 014	2 013	Variation
Charges d'intérêts	10 242 665	7 673 699	2 568 966
Pertes de change	89 503	141 834	(52 330)
Total des charges financières	10 332 169	7 815 533	2 516 636
Revenu des autres créances	2 060 528	1 514 675	545 853
Gains de change	40 067	6 402	33 665
Intérêts des comptes créditeurs	312 908	56 926	255 982
Total des produits financiers	2 413 503	1 578 003	835 500
Total des charges financières nettes	7 918 666	6 237 530	1 681 136

Note 23 : Produits des placements

Les produits de placements de l'exercice 2014 s'élèvent à 3 822 939 DT contre 2 143 153 DT en 2013, soit une augmentation de 1 679 785 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2 014	2 013	Variation
Produits des placements	3 820 998	2 141 627	1 679 372
Plus ou moins-value sur actions cotées	1 940	1 526	414
Total des produits des placements	3 822 939	2 143 153	1 679 785

Note 24: Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires de l'exercice 2014 s'élèvent à 2 566 469 DT contre 809 769 DT en 2013, soit une hausse de 1 756 700 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2 014	2 013	Variation
Plus-values sur cession d'immobilisations	79 991	13 144	66 847
Gains non récurrents	2 171 243	511 064	1 660 179
Gains sur tickets repas	315 235	285 561	29 675
Total des autres gains ordinaires	2 566 469	809 769	1 756 700

Note N° 25 : Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires de l'exercice 2014 s'élèvent à 1 155 568 DT contre 1 166 224 DT en 2013, soit une baisse de 10 656 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2 014	2 013	Variation
CNSS personnel partant	675 888	742 623	(66 735)
Moins-values sur cession d'immobilisations	80 372	104 486	(24 115)
Pertes non récurrentes	63 756	319 114	(255 359)
Perte nette sur incendie MG Ghana (a)	335 553	-	335 553
Total des autres pertes ordinaires	1 155 568	1 166 224	(10 656)

(a) L'impact de l'incendie du magasin GHANA survenu le 30 Décembre 2014, se détaille comme suit :

Libellé	2 014
Estimation remboursement à recevoir	330 000
Pertes sur valeur à l'encaissement	(68 924)
Pertes sur stocks de marchandises	(302 504)
Pertes sur des immobilisations	(294 125)
Total	(335 553)

Note N° 26 : Impôts sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices de l'exercice 2014 s'élève à 2 683 405 DT.

Note N° 27 : Eléments extra ordinaires

Les éléments extra ordinaires constatés au cours de l'exercice 2013 s'élevant à 4 246 939 DT comportent les encaissements des produits sinistres relatifs aux évènements du 14 Janvier 2011, qui ont été sous-estimés au cours de l'exercice 2011. Aucun élément extraordinaire n'a été enregistré au cours de l'exercice 2014.

Note N° 28 : Les parties liées

1. Opérations réalisées avec la CMG (Filiale de SMG)

- La Société Centrale Magasin Général a loué à la Société Magasin Général des fonds de commerce pour un loyer annuel hors taxes de 150 000 DT.
- La Société Magasin Général a constaté au cours de l'exercice 2014 un produit hors taxes de 24 000 DT au titre des frais annuels d'Assistance Technique effectués au profit de la Société Centrale Magasin Général.
- La Société Centrale Magasin Général a facturé au cours de l'exercice 2014 à la Société Magasin Général des frais de logistiques d'un montant hors taxes de 6 458 595 DT.
- Les ventes en HT de la Société Central Magasin Général à la Société Magasin Général au cours de l'exercice 2014 s'élèvent à 326 677 DT.
- La Société Magasin Général a constaté au cours de l'exercice 2014 un produit hors taxes de 1 000 DT relatif à la quote-part de la Société Central Magasin Général dans les charges communes locatives.
- La société Magasin Général a vendu au cours de l'exercice 2014 à la Société Centrale Magasin Général des immobilisations corporelles pour une valeur de 4 823 535 DT.
- La société Centrale Magasin Général a vendu au cours de l'exercice 2014 à la Société Magasin Général différents équipements (5 remorques) pour une valeur de 383 430 DT.

2. Opérations réalisées avec l'Immobilière Magasin Général (Filiale de SMG)

- Au cours de l'exercice 2014, la Société Immobilière Magasin Général a réalisé au profit de la Société Magasin Général des prestations de pilotage, études et suivi des travaux de rénovation des magasins pour un montant hors taxes de 1 912 362 DT.
- La Société Immobilière Magasin Général a facturé des travaux d'aménagements spécifiques pour le magasin BORJ CEDRIA pour une valeur hors taxes de 1 800 000 DT constatée entant qu'immobilisations.
- La société Immobilière Magasin Général a loué le magasin MANAR à la Société Magasin Général pour un loyer annuel hors taxes de 14 000 DT.
- La société Immobilière Magasin Général a loué le magasin BIZERTE à la Société Magasin Général pour un loyer annuel hors taxes de 140 000 DT.
- La société Immobilière Magasin Général a loué un local à la Société Magasin Général pour un loyer annuel hors taxes de 8 400 DT.

- La société Immobilière Magasin Général a loué le magasin BORJ CEDRIA à la Société Magasin Général pour un loyer annuel hors taxes de 150 470 DT.
- La Société Magasin Général a constaté au cours de l'exercice 2014 un produit hors taxes de 50 400 DT relatif à la quote-part de la Société Immobilière Magasin Général dans les charges communes locatives.

3. Opérations réalisées avec BHM (Filiale de SMG)

- La quote-part de la société BHM dans les charges communes de l'exercice 2014 s'élève à 470 590 DT hors taxes
- Au cours de l'exercice 2014, la Société BHM a réalisé un chiffre d'affaires hors taxes de 5 483 041 DT avec un taux de marge de 2% avec la Société Magasin Général au titre des ventes de marchandises.

4. Opérations réalisées avec BHM Distribution (Filiale de BHM)

- La quote-part de la société BHM Distribution dans les charges communes de l'exercice 2014 s'élève à 347 535 DT hors taxes
- Au cours de l'exercice 2014, la Société BHM Distribution a réalisé un chiffre d'affaires hors taxes de 6 837 878 DT avec la Société Magasin Général au titre des ventes de marchandises.
- Au cours de l'exercice 2014, la société magasin général a acquis pour le compte de la BHM Distribution des marchandises importées pour une valeur de 630 735 DT moyennant une commission sur cette transaction de 31 537 DT.
- Le conseil d'administration du 27 Février 2014 a approuvé la séparation physique de l'activité gros et de l'activité détail au sein des points de vente Promogro et la conclusion d'un contrat de location gérance libre du fonds de commerce entre BHM Distribution et SMG. Ce contrat a pris effet au cours du mois d'avril 2014.La valeur facturée à titre de la location gérance de l'année 2014 s'élève à 3 334 248 DT hors taxes.

5. Opérations réalisées avec l'Immobilière HAFEDH (Filiale de SMG)

- La Société Magasin Général a constaté au cours de l'exercice 2014 un produit hors taxes de 6 000 DT relatif à la quote-part de la société Immobilière HAFEDH dans les charges communes locatives.
- Les intérêts sur compte courant facturés par La Société Magasin Général à La Société Immobilière HAFEDH au cours de 2014 se sont élevés à 225 855 DT et ce à titre de rémunération d'un compte courant associé s'élevant au 31/12/2014 à 5 044 059 DT.

6. Opérations réalisées avec l'Immobilière ZAINEB (Filiale de SMG)

- La Société Magasin Général a constaté au cours de l'exercice 2014 un produit hors taxes de 16 000 DT relatif à la quote-part de la société Immobilière ZAINEB dans les charges communes locatives.

Note N° 29: Les engagements hors bilan

- 1. La Société a contracté en 2009 un crédit à moyen terme de 37 000 000 DT, dont le remboursement s'étale sur 7 ans. Pour garantir le remboursement du montant en principal et intérêts, qui s'élève à 46 495 822 DT, la société a donné en nantissement 24 997 actions BHM. Le remboursement en principal de cet emprunt a commencé le 30/05/2011 et les intérêts non encore échus au 31/12/2014 s'élèvent à 995 099 DT.
- 2. La Société a contracté en 2010 un crédit à moyen terme de 15 000 000 DT, dont le remboursement s'étale sur 7 ans. Pour garantir le remboursement du montant en principal et intérêt, qui s'élève à 18 319 330 DT, la société a donné en nantissement une liste de matériels pour la valeur équivalente de l'emprunt. Le remboursement en principal de cet emprunt a commencé le 30/04/2012 et les intérêts non encore échus au 31/12/2014 s'élèvent à 425 799 DT.
- 3. La société a contracté en 2010 un crédit à moyen terme de 20 000 000 DT, dont le remboursement s'étale sur 7 ans d'un montant en principal et intérêts, qui s'élève à 25 170 941 DT. Le remboursement en principal du crédit a commencé le 31/05/2012 et les intérêts non encore échus au 31/12/2014 s'élèvent à 960 885 DT.
- 4. La société a contracté en 2011 un crédit à moyen terme de 20 000 000 DT, dont le remboursement s'étale sur 7 ans. Pour garantir le remboursement du montant en principal et intérêt, qui s'élève à 25 240 688 DT, la société a donné en nantissement une liste des matériels installés dans 20 points de vente pour l'équivalent de la valeur de l'emprunt. Le remboursement en principal du crédit commencera le 11/07/2013 et les intérêts non encore échus au 31/12/2014 s'élèvent à 1 416 795 DT.
- 5. La société a contracté en 2012 un crédit à moyen terme de 10 000 000 DT, dont le remboursement s'étale sur 7 ans dont 2 années de grâce. Cet emprunt a été défalqué en 2 échéanciers : le 1^{er} est de 8 000 000 DT débloqué le 17/05/2012 et le 2^{ème} est de 2 000 000 DT débloqué le 29/11/2012. Pour garantir le remboursement du montant en principal et intérêt, qui s'élève à 12 375 149 DT, la société a donné en nantissement une liste de matériels. Le remboursement en principal du crédit commencera le 31/07/2014 pour le 1^{er} échéancier et le 31/01/2015 pour le 2^{ème} et les intérêts globaux non encore échus au 31/12/2014 s'élèvent à 1 027 279 DT.
- 6. La société a contracté en 2012 un crédit à moyen terme de 15 000 000 DT, dont le remboursement s'étale sur 7 ans d'un montant en principal et intérêts, qui s'élève à 18 782 542 DT. Le remboursement en principal du crédit commencera le 30/09/2014 et les intérêts non encore échus au 31/12/2014 s'élèvent à 1 900 306 DT.
- 7. La société a contracté en 2013 un crédit à moyen terme de 10 000 000 DT, dont le remboursement s'étale sur 7 ans d'un montant en principal et intérêts, qui s'élève à 12 457 151DT. Le remboursement en principal du crédit commencera le 31/01/2015 et les intérêts non encore échus au 31/12/2014 s'élèvent à 1 409 037 DT.
- 8. La société a contracté en 2013 un crédit à moyen terme de 25 000 000 DT, dont le remboursement s'étale sur 7 ans. Cet emprunt a été défalqué en 3 échéanciers : le

- 1^{er} est de 12 500 000 DT débloqué le 29/04/2013, le deuxième est de 6 000 000 DT débloqué le 28/06/2013 et le 3^{ème} est de 6 500 000 DT débloqué le 31/12/2013. Le remboursement en principal du crédit commencera le 29/04/2014 pour le 1^{er} échéancier, le 28/06/2014 pour le 2^{ème} et le 31/12/2014 pour le 3^{ème} et les intérêts globaux non encore échus au 31/12/2014 s'élèvent à 3 867 554 DT.
- 9. La société a contracté en 2014 un crédit à moyen terme de 9 600 000 DT, dont le remboursement s'étale sur 7 ans. Cet emprunt a été défalqué en 2 échéanciers : le 1er est de 8 000 000 DT débloqué le 16/06/2014 et le 2ème est de 1 600 000 DT débloqué le 23/09/2014. Pour garantir le remboursement du montant en principal et intérêt, qui s'élève à 12 634 087 DT, la société a donné en nantissement une liste de matériels. Le remboursement en principal du crédit commencera le 30/09/2016 pour les 2 échéanciers et les intérêts globaux non encore échus au 31/12/2014 s'élèvent à 2 706 874 DT.
- 10. La Société a contracté en 2014 un crédit à moyen terme de 13 000 000 DT, dont le remboursement s'étale sur 7 ans. Pour garantir le remboursement du montant en principal et intérêt, qui s'élève à 17 218 178DT, la société a donné en nantissement une liste de matériel pour la valeur équivalente de l'emprunt. Le remboursement en principal de cet emprunt commencera le 25/04/2017 et les intérêts globaux non encore échus au 31/12/2014 s'élèvent à 4 218 178 DT.
- 11. La société a contracté en 2014 un crédit à moyen terme de 5 000 000 DT, dont le remboursement s'étale sur 7 ans d'un montant en principal et intérêts, qui s'élève à 6 531 851 DT. Le remboursement en principal du crédit commencera le 31/03/2016 et les intérêts non encore échus au 31/12/2014 s'élèvent à 1 270 216 DT.
- 12. La Société Magasin Général s'est portée caution solidaire du paiement ou du remboursement de l'emprunt contracté en 2011 par sa filiale « Société Immobilière Magasin Général » auprès de la BIAT et la valeur restante de l'emprunt y compris les intérêts non échus s'élèvent au 31/12/2014 à 8 520 DT.
- 13. La Société Magasin Général s'est portée caution solidaire du paiement ou du remboursement de l'emprunt contracté en 2014 par sa filiale « Société Immobilière Hafedh » auprès de la BT, la valeur restante de l'emprunt y compris les intérêts non échus s'élèvent au 31/12/2014 à 6 928 DT.
- 14. Les lettres de crédits émises et non échues en 2014 et dont les dossiers d'importations y afférents ont été comptabilisés en 2015 sont de l'ordre de 1 735 381 DT.
- 15. Les traites escomptées en 2014 et dont les échéances sont en 2015 et 2016 s'élèvent à 3 923 854 DT.

Note N° 30 : Les obligations et les engagements de la société envers ses dirigeants

Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

♥ Président Directeur Général :

✓ Rémunération perçue auprès de la Société Magasin général :

Le conseil d'administration du 25 Juin 2013 a renouvelé le mandat du Président Directeur Général. Sa rémunération a été fixée par le Conseil d'Administration du 2 janvier 2009. Au titre de l'exercice 2014, le Président Directeur Général a perçu un salaire brut annuel de 310 200 DT et il a bénéficié, en outre, d'une voiture de fonction et de la prise en charge par la société de tous les frais et dépenses y afférents.

✓ Rémunération perçue auprès de la Société Immobilière Magasin général :

Le conseil d'administration du 25 Juin 2013 a renouvelé le mandat du Président Directeur Général. Sa rémunération a été fixée par le Conseil d'Administration du 10 Décembre 2008. Au titre de l'exercice 2014, le Président Directeur Général a perçu un salaire brut annuel de 14 136 DT.

✓ Rémunération perçue auprès de la Société Centrale Magasin général :

Le conseil d'administration du 19 Juin 2013 a renouvelé le mandat du Président Directeur Général. Sa rémunération a été fixée par le Conseil d'Administration du 10 Décembre 2008. Au titre de l'exercice 2014, le Président Directeur Général a perçu un salaire brut annuel de 13 872 DT.

♦ Directeur Général Adjoint :

Le Directeur Général Adjoint, dont le mandat a été renouvelé par le conseil d'administration du 25 Juin 2013, et dont la rémunération a été fixée par le président du conseil, a perçu au cours de l'exercice 2014 un salaire brut de 205 378 DT et il a bénéficié en outre d'une voiture de fonction, de la prise en charge par la société de tous les frais et dépenses y afférent et d'une allocation téléphonique.

♦ Les administrateurs :

Les administrateurs perçoivent des jetons de présence déterminés par le conseil d'administration et soumis annuellement à l'approbation de l'assemblée générale annuelle.

Les obligations et engagements de la société « Société Magasin général S.A », envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31/12/2014, sont détaillés au niveau du tableau ci-après :

Montants bruts en	Président Dir	ecteur Général	Directeur Général Adjoint		Administrateurs		Comité Perm	anent d'audit
Montants bruts en Dinars	Passif au 31/12/2014	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2014	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2014	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2014	Charges de l'exercice
Avantages à court terme	-	310 200	-	205 378	-	60 000	-	30 000

Note N° 31 : Note sur les événements postérieurs à la date de clôtures

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le conseil d'administration du 29 Avril 2015. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

Rapport Général des commissaires aux comptes États financiers - Exercice clos le 31 Décembre 2014

Messieurs les actionnaires de la Société Magasin Général S.A,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 25 Juin 2013, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la « Société Magasin Général S.A» relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2014, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

I. Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la « Société Magasin Général S.A», comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2014, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 57 622 092 DT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 7 097 687 DT.

1. Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises Tunisiennes, cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité du commissaire aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3. Opinion sur les états financiers

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la Société Magasin Général, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II. Rapport sur les vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs, et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur.

Tunis, le 15 Mai 2015 Les Co-commissaires aux comptes

AMC ERNST & YOUNG Anis LAADHAR

Horwath ACF Noureddine BEN ARBIA

Rapport Spécial des commissaires aux comptes Exercice clos le 31 Décembre 2014

Messieurs les actionnaires de la Société Magasin Général S.A,

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice 2014.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. <u>Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)</u>

A. Conventions et opérations autorisées par le Conseil d'Administration du 15 février 2010

L'Assemblée Générale Ordinaire du 20 mai 2010, a approuvé la conclusion d'emprunts à moyen terme pour un montant global de Quarante millions de dinars autorisé par le Conseil d'Administration réuni le 15 février 2010 pour financer les actions afférentes à la réalisation du programme d'investissement. Dans le cadre de cette autorisation, la Société Magasin Général a obtenu au cours de l'exercice 2010, deux emprunts auprès de l'Amen Bank et la BIAT pour des montants respectifs de Vingt millions de dinars et Quinze millions de dinars.

B. Conventions et opérations autorisées par le Conseil d'Administration du 17 mars 2011

L'Assemblée Générale Ordinaire du 27 juin 2012, a approuvé la conclusion d'emprunts à moyen terme pour un montant de Vingt millions de dinars autorisé par le Conseil d'Administration réuni le 17 mars 2011 pour financer les actions afférentes à la réalisation du programme d'investissement. Dans le cadre de cette autorisation, la Société Magasin Général a obtenu au cours de l'exercice 2011, un emprunt auprès de l'UBCI pour un montant de Vingt millions de dinars.

C. Conventions et opérations autorisées par le Conseil d'Administration du 17 mai 2012

L'Assemblée Générale Ordinaire du 27 juin 2012, a approuvé la conclusion d'emprunts à moyen terme pour un montant global de Vingt Cinq millions de dinars autorisé par le Conseil d'Administration réuni le 17 mai 2012 pour financer les actions afférentes à la réalisation du programme d'investissement. Dans le cadre de cette autorisation, la Société Magasin Général a obtenu au cours de l'exercice 2012, deux emprunts auprès de la BNA et de la BIAT pour des montants respectifs de dix millions de dinars et Quinze millions de dinars.

D. Conventions et opérations autorisées par le Conseil d'Administration du 12 décembre 2012

Le conseil d'Administration du 12 décembre 2012 a autorisé la conclusion d'emprunts à moyen terme pour un montant global de Trente Cinq millions de dinars. Dans le cadre de cette autorisation, la Société Magasin Général a obtenu au cours de l'exercice 2013, deux emprunts auprès de l'Amen Bank et d'Attijari bank pour des montants respectifs de dix millions de dinars et Vingt Cinq millions de dinars.

E. Conventions et opérations autorisées par le Conseil d'Administration du 20 décembre 2013

Le conseil d'Administration du 20 décembre 2013 a autorisé la conclusion d'emprunts à moyen terme pour un montant global de Trente Sept millions de dinars. Dans le cadre de cette autorisation, la Société Magasin Général a obtenu au cours de l'exercice 2014, trois emprunts auprès de l'Amen Bank, la Banque de Tunisie et de l'UIB pour des montants respectifs de Cinq millions de dinars, Neuf six cent mille dinars et Treize millions de dinars.

II. Conventions nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31/12/2014

Votre Conseil d'Administration nous a tenus informés des conventions et opérations suivantes conclues au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014 :

A. Conventions et opérations autorisées par le Conseil d'Administration du 29 Avril 2015

1. Opérations réalisées avec la CMG (Filiale de SMG)

- La Société Centrale Magasin Général a loué à la Société Magasin Général des fonds de commerce pour un loyer annuel hors taxes de 150 000 DT.
- La Société Magasin Général a constaté au cours de l'exercice 2014 un produit hors taxes de 24 000 DT au titre des frais annuels d'Assistance Technique effectués au profit de la Société Centrale Magasin Général.
- La Société Centrale Magasin Général a facturé au cours de l'exercice 2014 à la Société Magasin Général des frais de logistiques d'un montant hors taxes de 6 458 595 DT.
- Les ventes en HT de la Société Central Magasin Général à la Société Magasin Général au cours de l'exercice 2014 s'élèvent à 326 677 DT.
- La Société Magasin Général a constaté au cours de l'exercice 2014 un produit hors taxes de 1 000 DT relatif à la quote-part de la Société Central Magasin Général dans les charges communes locatives.
- La Société Magasin Général a vendu au cours de l'exercice 2014 à la Société Centrale Magasin Général des immobilisations corporelles pour une valeur de 4 823 535 DT.
- La société Centrale Magasin Général a vendu au cours de l'exercice 2014 à la Société Magasin Général différents équipements (5 remorques) pour une valeur de 383 430 DT.

2. Opérations réalisées avec l'Immobilière Magasin Général (Filiale de SMG)

- Au cours de l'exercice 2014, la Société Immobilière Magasin Général a réalisé au profit de la Société Magasin Général des prestations de pilotage, études et suivi des travaux de rénovation des magasins pour un montant hors taxes de 1 912 362 DT.
- La Société Immobilière Magasin Général a facturé des travaux d'aménagements spécifiques pour le magasin BORJ CEDRIA pour une valeur hors taxes de 1 800 000 DT constatée parmi les immobilisations.
- La société Immobilière Magasin Général a loué le magasin MANAR à la Société Magasin Général pour un loyer annuel hors taxes de 14 000 DT.
- La société Immobilière Magasin Général a loué le magasin BIZERTE à la Société Magasin Général pour un loyer annuel hors taxes de 140 000 DT.

- La société Immobilière Magasin Général a loué un local à la Société Magasin Général pour un loyer annuel hors taxes de 8 400 DT.
- La société Immobilière Magasin Général a loué le magasin BORJ CEDRIA à la Société Magasin Général pour un loyer annuel hors taxes de 150 470 DT.
- La Société Magasin Général a constaté au cours de l'exercice 2014 un produit hors taxes de 50 400 DT relatif à la quote-part de la Société Immobilière Magasin Général dans les charges communes locatives.

3. Opérations réalisées avec BHM (Filiale de SMG)

- La quote-part de la société BHM dans les charges communes de l'exercice 2014 s'élève à 470 590 DT hors taxes
- Au cours de l'exercice 2014, la Société BHM a réalisé un chiffre d'affaires hors taxes de
 483 041 DT avec un taux de marge de 2% avec la Société Magasin Général au titre des ventes de marchandises.

4. Opérations réalisées avec BHM Distribution (Filiale de BHM)

- La quote-part de la société BHM Distribution dans les charges communes de l'exercice 2014 s'élève à 347 535 DT hors taxes.
- Au cours de l'exercice 2014, la Société BHM Distribution a réalisé un chiffre d'affaires hors taxes de 6 837 878 DT avec la Société Magasin Général au titre des ventes de marchandises.
- Au cours de l'exercice 2014, la société magasin général a acquis pour le compte de la BHM Distribution des marchandises importées pour une valeur de 630 735 DT moyennant une commission sur cette transaction de 31 537 DT.
- Le conseil d'administration du 27 Février 2014 a autorisé la séparation physique de l'activité gros et de l'activité détail au sein des points de vente Promogro et la conclusion d'un contrat de location gérance libre du fonds de commerce entre la société BHM Distribution et la Société Magasin Général. Ce contrat a pris effet au cours du mois d'avril 2014.La valeur facturée à titre de la location gérance de l'année 2014 s'élève à 3 334 248 DT hors Taxes.

5. Opérations réalisées avec l'Immobilière HAFEDH (Filiale de SMG)

- La Société Magasin Général a constaté au cours de l'exercice 2014 un produit hors taxes de 6 000 DT relatif à la quote-part de la société Immobilière HAFEDH dans les charges communes locatives.
- Les intérêts sur compte courant facturés par La Société Magasin Général à La Société Immobilière HAFEDH au cours de 2014 se sont élevés à 225 855 DT et ce à titre de rémunération d'un compte courant associé s'élevant au 31/12/2014 à 5 044 059 DT.

6. Opérations réalisées avec l'Immobilière ZAINEB (Filiale de SMG)

- La Société Magasin Général a constaté au cours de l'exercice 2014 un produit hors taxes de 16 000 DT relatif à la quote-part de la société Immobilière ZAINEB dans les charges communes locatives.

III. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

Président Directeur Général :

- Rémunération perçue auprès de la Société Magasin général :

Le conseil d'administration du 25 Juin 2013 a renouvelé le mandat du Président Directeur Général. Sa rémunération a été fixée par le Conseil d'Administration du 2 janvier 2009. Au titre de l'exercice 2014, le Président Directeur Général a perçu un salaire brut annuel de 310 200 DT et il a bénéficié, en outre, d'une voiture de fonction et de la prise en charge par la société de tous les frais et dépenses y afférents.

- Rémunération perçue auprès de la Société Immobilière Magasin général : (Filiale de la Société Magasin général)

Le conseil d'administration du 25 Juin 2013 a renouvelé le mandat du Président Directeur Général. Sa rémunération a été fixée par le Conseil d'Administration du 10 Décembre 2008. Au titre de l'exercice 2014, le Président Directeur Général a perçu un salaire brut annuel de 14 136 DT.

- Rémunération perçue auprès de la Société Centrale Magasin général : (Filiale de la Société Magasin général)

Le conseil d'administration du 19 Juin 2013 a renouvelé le mandat du Président Directeur Général. Sa rémunération a été fixée par le Conseil d'Administration du 10 Décembre 2008. Au titre de l'exercice 2014, le Président Directeur Général a perçu un salaire brut annuel de 13 872 DT.

Directeur Général Adjoint:

Le Directeur Général Adjoint, dont le mandat a été renouvelé par le conseil d'administration du 25 Juin 2013, et dont la rémunération a été fixée par le président du conseil, a perçu au cours de l'exercice 2014 un salaire brut de 205 378 DT et il a bénéficié en outre d'une voiture de fonction, de la prise en charge par la société de tous les frais et dépenses y afférents et d'une allocation téléphonique.

Les administrateurs :

Les administrateurs perçoivent des jetons de présence déterminés par le conseil d'administration et soumis annuellement à l'approbation de l'assemblée générale annuelle.

Les obligations et engagements de la société « Société Magasin général S.A », envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31/12/2014, sont détaillés au niveau du tableau ciaprès :

	Président Dir	ecteur Général	Directeur Général Administrateurs Adjoint		Comité Permanent d'audit			
Montants bruts en Dinars	Passif au 31/12/2014	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2014	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2014	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2014	Charges de l'exercice
Avantages à court terme	-	310 200	-	205 378	-	60 000	-	30 000

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 15 Mai 2015
Les Co-commissaires aux comptes

AMC ERNST & YOUNG Anis LAADHAR

Horwath ACF Noureddine BEN ARBIA

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

ETATS FIVANCIERS DEFINITIFS							
MAGHREB INTERNATIONAL PUBLICITE « MIP » Siège social : Rue de l'énergie solaire, impasse n°5 -2035, Z.I Charguia I- Tunis							
La société MIP publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2014 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 01 juin 2015. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : Mr Néjib MARRAKCHI							

BILAN

		Exercice clos au	31 décembre
ACTIFS	NOTES	2014	2013
ACTIFS NON COURANTS:			
ACTIFS IMMOBILISES			
Immobilisations incorporelles	5	280 275	280 275
Amortissement des immobilisations incorporelles		-216 433 63 842	-189 419 90 857
Immobilisations corporelles	6	11 948 626	10 560 878
Amortissement des immobilisations corporelles		-4 390 164 7 558 462	-3 756 647 6 804 232
Immobilisations financières	7	3 751 379	1 571 579
Total des actifs immobilisés		11 373 683	8 466 667
Autres actifs non courants	8	1 043 097	554 200
Total des actifs non courants		<u>12 416 780</u>	9 020 868
ACTIFS COURANTS			
Stocks		54 656	6 849
Clients et comptes rattachés	9	3 078 693	3 258 674
Moins: provisions		-177 886 2 900 808	-152 306 3 106 368
Autres actifs courants	10	1 895 743	1 006 991
Moins: provisions		0 1 895 743	0 1 006 991
Placements et autres actifs financiers	11	60 585	6 959
Moins: provisions		0 60 585	0 6 959
Liquidités et équivalents de liquidités	12	252 184	402 308
<u>Total des actifs courants</u>		<u>5 163 976</u>	<u>4 529 475</u>
TOTAL DES ACTIFS		17 580 756	13 550 343

BILAN

		Exercice clos au 3	1 décembre
CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	NOTES	2014	2013
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		4 398 937	3 250 000
Réserves légales		35 000	35 000
Réserves spéciales d'investissement		245 000	245 000
Primes d'émission		4 251 067	0
Résultats reportés		-231 559	0
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		<u>8 698 445</u>	<u>3 530 000</u>
Résultat de l'exercice		-993 229	-231 559
Total capitaux propres avant affectation	13	<u>7 705 216</u>	<u>3 298 441</u>
PASSIFS NON COURANTS	14		
Provisions pour risques		235 914	40 000
Emprunts à plus d'un an		2 537 368	2 747 762
Cautions reçues		1 800	1 800
Total des passifs non courants		<u>2 775 082</u>	<u>2 789 562</u>
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	15	2 386 979	2 327 727
Autres passifs courants	16	1 403 639	1 426 677
Concours bancaires et autres passifs financiers	17	3 309 840	3 707 935
Total des passifs courants		7 100 458	7 462 340
Total des passifs		9 875 540	10 251 901
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES & PASSIFS		17 580 756	13 550 343

ETAT DE RESULTAT

		Exercice clos au 3	1 décembre
DESIGNATION	NOTES	2014	2013
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Prestations de services et ventes		7 816 107	7 672 418
Autres produits d'exploitation		106 926	118 786
Productions immobilisées		0	107 408
Total des produits d'exploitation	18	<u>7 923 033</u>	<u>7 898 612</u>
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variation des stocks		-47 807	1 896
Achats des espaces publicitaires, des emplacements, de services et de		4 467 964	4 097 826
fournitures		4 407 904	4 097 820
Charges de personnel		1 325 684	1 324 381
Dotations aux amortissements et aux provisions		1 340 565	994 017
Autres charges d'exploitation	19	1 329 363	1 085 891
Total des charges d'exploitation		<u>8 415 768</u>	<u>7 504 010</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION		<u>-492 735</u>	<u>394 602</u>
Charges financières nettes	20	402 231	642 119
Autres gains ordinaires		6 994	82 428
Autres pertes ordinaires		87 083	50 540
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		<u>-975 055</u>	<u>-215 630</u>
Impôts sur les bénéfices		18 174	15 929
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		<u>-993 229</u>	<u>-231 559</u>
Éléments extraordinaires		0	0
RESULTAT NET		-993 229	-231 559

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

		Exercice clos au 3	31 décembre
	NOTES	2014	2013
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION			
RESULTAT NET		<u>-993 229</u>	<u>-231 559</u>
Ajustements pour:			
- Amortissements et provisions		1 340 565	994 017
- Variations des:		45.005	1.00
Stocks:	2.1	-47 807	1 896
Créances:	21	179 981	242 669
Autres actifs:	22	-942 <i>378</i>	-392 347
Fournisseurs & autres dettes:	23	47 154	510 723
- Plus ou moins values de cession:		-3 656	-32 673
- Reprise sur provision		-14 587	-17 400
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		-433 957	1 075 326
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISS	<u>SEMENT</u>		
Décaissements affectés à l'acquisition des immobilisations corporeli	les et	-1 425 818	-1 323 511
incorporelles		-1 423 010	-1 323 311
Encaissements provenant de la cession des immobilisations corpore incorporelles	lles et	3 656	66 800
Décaissements affectés à l'acquisition des immobilisations financièr	res	-2 179 800	-597 423
Encaissements provenant de la cession des immobilisations financiè	res	0	9 000
Décaissements affectés aux autres actifs non courants		-894 779	-210 423
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		-4 496 740	-2 055 556
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCE	<u>EMENT</u>		
Encaissement suite à l'augmentation du capital		5 400 004	2 000 000
Dividendes et autres distributions		0	-235 566
Encaissements provenant des emprunts		1 646 689	2 178 360
Remboursements des emprunts		-2 469 553	-2 921 645
Remodisements des emprants		-2 407 333	-2 721 043
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de finance	ement	4 577 140	1 021 150
VARIATION DE TRESORERIE		<u>-353 557</u>	40 920
TRESORERIE AU DEBUT DE L'EXERCICE		-367 885	-408 805
TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	24	-721 442	-367 885

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

1-1/ Constitution

La société MAGHREB INTERNATIONAL PUBLICITE « MIP » est une société qui a été constituée le 10 mars 2004 sous la forme d'une SARL suivant acte sous seing privé.

Elle a été transformée en société anonyme suivant décision de l'assemblée générale extraordinaire du 11 octobre 2012.

Le capital social de la société s'élève au 31 décembre 2014 à 4 398 937 DT et se divise en 4 398 937 actions de 1 DT.

1-2/ Objet social

La société a pour objet la publicité commerciale.

Et plus généralement, toute opération commerciale, industrielle, financière, mobilière ou immobilière se rattachant directement ou indirectement à l'objet social.

1-3/ Siège social

Le siège social est fixé à la Rue de l'énergie solaire, Impasse N° 5 la Charguia I Tunisie.

NOTE 2 : PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de l'exercice 2014 sont établis conformément aux dispositions du nouveau système comptable promulgué par la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996.

Ces états financiers comprennent :

- Le bilan;
- L'état de résultat ;
- L'état des flux de trésorerie ;
- Et les notes aux états financiers.

La méthode de présentation retenue des produits et des charges est celle autorisée.

Au niveau de l'état des flux de trésorerie, les flux liés aux activités d'exploitation sont présentés en utilisant la méthode autorisée. Cette méthode consiste à présenter ces flux en corrigeant le résultat de l'exercice pour tenir compte des opérations n'ayant pas un caractère monétaire, de tout report ou régularisation d'encaissements ou de décaissements passés ou futurs et des éléments de produits ou de charges associés aux flux de trésorerie concernant les investissements ou le financement.

NOTE 3: CONVENTIONS COMPTABLES

Les conventions prévues par le décret n° 96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité, sont respectées.

NOTE 4 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE

Aucun évènement significatif n'est survenu entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes par le conseil d'administration.

NOTE 5: IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

La valeur brute des immobilisations incorporelles s'élève au 31 décembre 2014 à 280 275 DT. Elle n'a pas subi de variation par rapport à l'exercice précédent.

Ces immobilisations incorporelles se justifient comme suit :

Rubriques	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>	<u>Variation</u>
Concession de marque	260	260	0
Logiciels	135 141	135 141	0
Fonds commercial	32 500	32 500	0
Droit d'usage	112 374	112 374	0
Total des immobilisations incorporelles	280 275	280 275	0

Les immobilisations incorporelles sont amorties aux taux suivants:

Immobilisations	Type d'amortissement	Taux
Concession de marque	linéaire	33%
Logiciels	linéaire	33%
Fonds commercial	linéaire	5%
Droit d'usage	linéaire	33%

NOTE 6: IMMOBILISATIONS CORPORELLES

La valeur brute des immobilisations corporelles s'élève au 31 décembre 2014 à 11 948 626 DT contre 10 560 878 DT à la clôture de l'exercice précédent, soit une augmentation de 1 387 747 DT.

Les immobilisations corporelles se détaillent comme suit :

Rubriques	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>	<u>Variation</u>
Terrain	1 196	1 196	0
Aménagement terrain	25 321	25 321	0
Constructions	1 885	1 885	0
Matériel et outillage industriel	425 676	422 182	3 494
Agencements & installations techniques	276 311	272 582	3 728
Matériel de transport	602 029	528 481	73 548
Matériel informatique & M.M.B	495 154	480 817	14 338

Total des immobilisations corporelles	11 948 626	10 560 878	1 387 747
Immobilisations en cours corporelles	1 691 777	1 389 008	302 769
Matériel de transport à statut juridique particulier	426 333	358 724	67 609
Panneaux à statut juridique particulier	4 662 749	4 089 499	573 250
Panneaux publicitaires	3 340 195	2 991 183	349 012

Ces immobilisations sont amorties de la manière suivante :

Immobilisations	Type d'amortissement	Taux
Aménagement terrain	Linéaire	10%
Constructions	Linéaire	5%
Matériel et outillage industriel	Linéaire	15%
Agencements & installations techniques	Linéaire	15%
Matériel de transport	Linéaire	20%
Matériel informatique & M.M.B	Linéaire	20%
Panneaux publicitaires	Linéaire	6,67%
Panneaux à statut juridique particulier	Linéaire	6,66%
Matériel de transport à statut juridique particulier	Linéaire	33,00%

Les immobilisations dont la valeur d'acquisition ne dépasse pas 200 DT, sont amorties intégralement au cours de leur année d'acquisition.

Un tableau récapitulatif des immobilisations est présenté en annexes.

NOTE 7: IMMOBILISATIONS FINANCIERES

La valeur des immobilisations financières s'élève au 31 décembre 2014 à 3 751 379 DT contre 1 571 579 DT au 31 décembre 2013.

Cette rubrique se détaille comme suit :

Rubriques	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>	<u>Variation</u>
Titres de participation	1 704 393	1 524 593	179 800
Placement à long terme	2 000 000	0	2 000 000
Dépôts et cautionnements	46 986	46 986	0
Total des immobilisations financières	3 751 379	1 571 579	2 179 800

7-1/ Titres de participation

La valeur des titres de participation s'élève au 31 décembre 2014 à 1 704 393 DT et se détaillent comme suit :

Rubriques	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>	<u>Variation</u>
Participation MIME	1 100 000	1 100 000	0
Participation MIP MALI	34 593	34 593	0
Participation MIP PRINT	145 000	145 000	0
Participation DIGIDIS	179 800	0	179 800
Participation MIME ENERGY	245 000	245 000	0
Total titres de participation	1 704 393	1 524 593	179 800

Les titres de participation sont comptabilisés à leurs coûts d'acquisition. A la clôture de l'exercice, ces titres sont évalués à leur valeur d'usage. Les plus-values dégagées ne sont pas constatées alors que les moins-values potentielles font l'objet de provisions pour dépréciation.

Les pourcentages de contrôle aux seins des diverses sociétés se présentent comme suit :

<u>Participation</u>	Coût d'acquisition	<u>% de contrôle</u>	Provision constatée
"MIME"	1 100 000	67,998%	0
"MIP MALI"	34 593	80,000%	0
"MIP PRINT"	145 000	96,667%	0
"DIGIDIS"	179 800	99,889%	0
"MIME ENERGY"	245 000	98,000%	0
TOTAL	1 704 393		

7-1-1/Participation DIGIDIS

La société « MIP » a acquis 1798 parts sociales au capital de la société « DIGIDIS » pour un montant de 179 800 Dinars.

<u>7-2/PLACEMENT A LONG TERME</u>

La société « MIP » a placé auprès de l'Amen BANK jusqu'au 02 janvier 2016 la somme de Deux Millions de Dinars (2.000.000 DT) au taux du marché monétaire (TMM).

7-3/ DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS

La valeur des dépôts et des cautionnements s'élève au 31 décembre 2014 à 46 986 DT et se détaille comme suit :

Rubriques	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>	<u>Variation</u>
Dépôts et cautionnements "SNCFT"	25 751	25 751	0
Cautionnement Ministère/communication	10 000	10 000	0
Cautionnements divers	11 235	11 235	0
Total des dépôts et cautionnements	46 986	46 986	0

NOTE 8: AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Les « Autres actifs non courants » s'élèvent au 31 décembre 2014 à 1 043 097 DT contre 554 200 DT au 31 décembre 2013.

Ils se justifient comme suit :

NATURE	VALEUR BRUTE AU 31/12/2013	ACQUISITION 2014	VALEUR BRUTE AU 31/12/2014	RESORPTION ANTERIEURE	RESORPTION 2014	VCN AU 31/12/2013	VCN AU 31/12/2014
Frais préliminaires	482 293	0	482 293	178 480	160 221	303 813	143 592
Charges à répartir	332 667	894 779	1 227 447	82 280	245 661	250 387	899 506
TOTAL	814 960	894 779	1 709 740	260 760	405 882	554 200	1 043 097

8-1/Frais Préliminaires

Les « Frais préliminaires » s'élèvent au 31 décembre 2014 à 143 592 DT et représentent les frais nets engagés par la société pour le lancement de la nouvelle activité des annonces et à la conception du site web « les annonces.tn » qui se détaillent comme suit :

Rubriques	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>	<u>Variation</u>
Site " Les annonces.tn "	59 529	178 515	-118 986
Site "Automag .tn"	84 063	125 298	-41 235
Total	143 592	303 813	-160 221

8-2/Charges à répartir

Les « Charges à répartir » s'élèvent au 31 décembre 2014 à 899 506 DT et représentent :

- les frais engagés par la société et se rapportant au nouveau marché de fourniture, installation, maintenance et exploitation des emplacements d'abris bus avec la société « TRANSTU » et d'autres sociétés régionales de transport.
- les frais engagés par la société et se rapportant à l'introduction en bourse.

Elles se justifient comme suit :

Rubriques	<u>31/12/2014</u>	31/12/2013	<u>Variation</u>
Frais d'installation et de maintenance des abris bus	82 756	165 262	-82 506
Frais d'introduction en bourse	816 750	85 125	731 625
Total	899 506	250 387	649 119

NOTE 9: CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Les créances totalisent au 31 décembre 2014 un montant de 3 078 693 DT contre 3 258 674 DT au 31 décembre 2013, soit une variation négative de 179 981 DT détaillée comme suit :

Rubriques	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>	<u>Variation</u>
Clients locaux	2 223 545	2 414 100	-190 554
Clients effets à recevoir	69 117	401 490	-332 373
Clients effets impayés	88 365	209 728	-121 363
Clients douteux	509 894	152 306	357 588
Clients produits non encore facturés	187 772	81 051	106 721
Total	3 078 693	3 258 674	-179 981

Les créances douteuses totalisent au 31 décembre 2014 la somme de 509 894 Dinars. Ces créances n'ont été provisionnées que pour 177 886 Dinars.

9-1/ Parties liées

Le détail des transactions intervenues au cours de l'exercice 2014 entre la société « MIP » et les parties liées se présente comme suit :

Partie liée	<u>Pourcentage de contrôle</u>	<u>31/12/2013</u>	<u>Facturation</u>	Encaissements	<u>Solde au</u> 31/12/2014
"MIME"	99,998%	237 372	182 870	420 242	0
"DISMATIC"	Dirigeants communs	136 779	37 212	0	173 991
"MIP PRINT"	96,667%	39 541	368 387	9 387	398 541
"MIPA"	Dirigeants communs	289 423	1	50 898	238 526
"TOUTA"	Dirigeants communs	0	7 926	0	7 926
"MIME ENERGY"	98,000%	0	65 086	10 901	54 185
"DIGIDIS"	99,889%	35 855	155 694	0	191 549
Total		738 969	817 176	491 428	1 064 717

NOTE 10: AUTRES ACTIFS COURANTS

Les « Autres actifs courants » totalisent 1 895 743 DT au 31 décembre 2014 contre 1 006 991 DT à la clôture de l'exercice 2013, soit une variation positive de 888 752 DT détaillée comme suit :

Rubriques	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>	<u>Variation</u>
Fournisseurs avances et acomptes	217 190	129 720	87 470
Personnel et comptes rattachés	42 067	3 000	39 067
Etat crédit d'impôt sur les sociétés	445 655	316 549	129 106
Opération particulière avec l'Etat	160 834	160 834	0
Sociétés du groupe et parties liées	742 035	291 396	450 639
Débiteurs divers	22 190	14743,644	7 447
Charges constatées d'avance	265 772	90 749	175 023
Total	1 895 743	1 006 991	888 752

10-1/Opération particulière avec l'Etat

La société a fait l'objet au cours de l'exercice 2009 d'un contrôle fiscal approfondi portant sur :

	<u>Impôts</u>	<u>Période concernée par le contrôle</u>
-	Impôt sur les sociétés	du 01/03/2004 au 31/12/2007
-	Acomptes provisionnels	du 01/01/2006 au 31/12/2007
-	T.V.A	du 01/01/2005 au 31/12/2007
-	Retenue à la source	du 01/01/2005 au 31/12/2007
-	T F P / FOPROLOS	du 01/01/2005 au 31/12/2007
-	TCL	du 01/01/2005 au 31/12/2007

Ce contrôle s'est dénoué par une taxation d'office d'un montant de Deux cent onze mille huit cent vingt cinq dinars. La société s'est opposée à cette taxation. Elle a perdu le procès en première instance.

La société a signé une reconnaissance de dette au titre de ce redressement afin de bénéficier de l'amnistie fiscale notamment en matière d'abattement des pénalités de retard.

Le montant payé à ce titre au 31 décembre 2014 s'élève à 160 834 DT.

10-2/ Sociétés du groupe et parties liées

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2014 à 742 035 DT et correspond au solde des opérations réalisées par la société « MIP » avec les sociétés du groupe et les parties liées.

Ce compte se détaille comme suit :

Société	<u>Pourcentage de contrôle</u>	<u>Solde au</u> 31/12/2014	<u>Solde au</u> <u>31/12/2013</u>	<u>Variation</u>
"MIME"	99,998%	0	12 574	-12 574
"DISMATIC"	Dirigeants communs	44 394	43 727	667
"MIP MALI"	80,00%	37 280	37 280	0
"MIPA"	Dirigeants communs	0	37	-37
"MIP PRINT"	96,667%	464 370	49 962	414 408
"DIGIDIS"	99,889%	52 123	0	52 123
"MIME ENERGY"	98,000%	0	9 193	-9 193
"TOUTA"	Dirigeants communs	143 867	138 621	5 245
Total		742 035	291 396	450 639

NOTE 11: PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2014 un solde s'élevant à 60 585 DT contre 6 959 DT à la clôture de l'exercice précédent, soit une variation positive de 53 626 DT qui se détaille comme suit :

Désignation	Pourcentage de contrôle	<u>31/12/2013</u>	<u>Intérêts /</u> compte courant	Encaissements	<u>Solde au</u> <u>31/12/2014</u>
"MIME"	99,998%	1 429	0	1 429	0
"DISMATIC"	Dirigeants communs	2 187	3 185	3 688	1 684
"MIP PRINT"	96,667%	1 146	4 231	1 146	4 231
"MIME ENERGY"	98,000%	212	1 903	976	1 139
"DIGIDIS"	99,889%	2	1 824	2	1 824
"TOUTA"	Dirigeants communs	1 983	11 260	7 477	5 766
Intérêts sur placement Amen BANK	· ·	0	45 941	0	45 941
Total		6 959	68 344	14 717	60 585

NOTE 12: LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Cette rubrique totalise 252 184 DT au 31 décembre 2014 contre 402 308 DT au 31 décembre 2013, soit une variation négative de 150 123 DT détaillée comme suit :

Rubriques	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>	<u>Variation</u>
Chèques en caisse	108 533	179 071	-70 538
Chèques impayés	50 761	217 337	-166 576
Caisses	5 496	5 899	-404
Blocage de fonds	87 394	0	87 394
Total	252 184	402 308	-150 123

NOTE 13: CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres avant affectation totalisent 7 705 216 DT au 31 décembre 2014 contre 3 298 441 DT au 31 décembre 2013, soit une variation positive de 4 406 775 DT qui s'analyse ainsi :

Rubriques	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>	<u>Variation</u>
Capital social	4 398 937	3 250 000	1 148 937
Réserves légales	35 000	35 000	0
Primes d'émission	4 251 067	0	4 251 067
Réserves spéciales d'investissement	245 000	245 000	0
Résultats reportés	-231 559	0	-231 559
Résultat de l'exercice	-993 229	-231 559	-761 670
Total	7 705 216	3 298 441	4 406 775

13-1/Mouvements des capitaux propres

Les capitaux propres sont passés de 3 298 441 DT au 31/12/2013 à 7 705 216 DT au 31/12/2014. Cette variation est détaillée dans le tableau suivant :

Libellé	Capital social	Primes d'émissions	Réserves légales	Réserve spéciale d'investissement	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Total des capitaux propres au 31/12/2013	3 250 000		35 000	245 000		-231 559	3 298 441
Affectation assemblée générale 2014					-231 559	231 559	0
Dividendes distribués en 2014							0
Résultat au 31/12/2014						-993 229	-993 229
Augmentation du capital en 2014	1 148 937	4 251 067					5 400 004
Total des capitaux propres au 31/12/2014	4 398 937	4 251 067	35 000	245 000	-231 559	-993 229	7 705 216

NOTE 14 : PASSIFS NON COURANTS

Les passifs non courants totalisent 2 775 082 DT au 31 décembre 2014 contre 2 789 562 DT à la clôture de l'exercice précédent soit une variation négative de 14 480 DT détaillée comme suit :

Rubriques	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>	<u>Variation</u>
Provisions pour risques	235 914	40 000	195 914
Emprunts à plus d'un an	2 537 368	2 747 762	-210 394
Cautions reçues	1 800	1 800	0
Total	2 775 082	2 789 562	-14 480

14-1/Provisions pour risques

Les « Provisions pour risques » totalisent 235 914 DT au 31 décembre 2014 contre 40 000 DT à la clôture de l'exercice 2013, soit une variation positive de 195 914 DT qui se détaille comme suit :

- Une provision de 105 914 Dinars au titre du contrôle fiscal approfondi.
- Une provision de 90 000 Dinars au titre du risque fiscal conséquent à l'augmentation du capital par incorporation de la réserve spéciale d'investissement.

14-2/Emprunts à plus d'un an

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2014 un solde s'élevant à 2 537 368 DT contre 2 747 762 DT à la clôture de l'exercice 2013, soit une variation négative de 210 394 DT justifiée comme suit :

Rubriques	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>	<u>Variation</u>
Emprunts bancaires	1 502 786	1 532 678	-29 892
Crédits leasing	1 034 582	1 215 084	-180 502
Total	2 537 368	2 747 762	-210 394

14-2-1/ Crédits bancaires

Les crédits bancaires s'élèvent au 31 décembre 2014 à 1 502 786 DT détaillés comme suit :

Rubriques	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>	<u>Variation</u>
Emprunt Q.N.B. 300 000 DT	0	171 429	-171 429
Emprunt Q.N.B.1 150 000 DT	0	766 667	-766 667
Emprunt Q.N.B.consolidé	993 277	0	993 277
Emprunt Q.N.B. 150 000 DT	101 786	128 571	-26 786
Emprunt AB. 56 000 DT	42 473	0	42 473
Emprunt AB. 550 000 DT	365 250	466 011	-100 761
Total	1 502 786	1 532 678	-29 892

14-2-2/ Note sur les emprunts à long terme et à court terme

	Durée	Taux	PL -Solde au 1/1/2014		PL -Solde au 1/1/2014 Nouveaux crédits Remboursement		Remboursements	PL-Solde au 31/12/14		14
	en mois	1 aux	Long Terme	Court terme	Total 1	2014	2014	Long Terme	Court terme	Total 2
Emprunt AB 1 150 000 DT:	48	6,47%	0	154 003	154 003		154 003	0	0	0
Emprunt BTK 327 900 DT:	60	6,36%	0	57 922	57 922		57 922	0	0	0
Emprunt QNB 300 000 DT:	48	5,34%	171 429	75 000	246 429		10 714	0	0	0
Emprunt QNB 1 150 000 DT:	84	5,34%	766 667	383 333	1 150 000		0	0	0	0
Emprunt QNB consolidé:	60	6,73%	0	0	0	1 407 143	0	993 277	413 866	1 407 143
Emprunt QNB 150 000 DT:	84	7,23%	128 571	21 429	150 000	0	16 071	101 786	32 143	133 929
Emprunt AB 200 000 DT:	24	6,63%	0	88 201	88 201		88 201	0	0	0
Emprunt AB 550 000 DT:	60	7,75%	466 011	83 989	550 000	0	83 989	365 250	100 761	466 011
Emprunt AB 56 000 DT:	60	7,45%	0	0	0	56 000	2 785	42 473	10 742	53 215
Total			1 532 678	863 877	2 396 555	1 463 143	413 686	1 502 786	557 512	2 060 298

14-2-3/ Crédits leasings

Les crédits leasing s'élèvent au 31 décembre 2014 à 1 034 582 DT et se détaillent comme suit :

Rubriques	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>	<u>Variation</u>
Crédit leasing/HL CT 132140	0	3 309	-3 309
Crédit leasing/ HL CT 136070	0	2 441	-2 441
Crédit leasing /HL CT 138850	0	3 600	-3 600
Crédit leasing /TL CT 100882	0	50 991	-50 991
Crédit leasing /TL CT 101944	0	60 037	-60 037
Crédit leasing/ CT103218	5 524	69 019	-63 495
Crédit leasing/ CT 103152	1 210	5 812	-4 602
Crédit leasing/ CT 104626	13 776	52 970	-39 194
Crédit leasing/ CT 104963	5 258	17 204	-11 946
Crédit leasing/ CT 106055	30 678	88 269	-57 591
Crédit leasing/ CT 106423	99 239	237 974	-138 735
Crédit leasing/ CT 105267	12 033	25 394	-13 361
Crédit leasing/ CT 107467	56 700	119 378	-62 677
Crédit leasing/ CT 107079	102 438	228 732	-126 295
Crédit leasing/ CT 107081	4 787	10 077	-5 290
Crédit leasing/ CT 719-2013	173 525	239 878	-66 353
Crédit leasing/ CT 3238	82 308	0	82 308
Crédit leasing/ CT 3393	447 107	0	447 107
Total	1 034 582	1 215 084	-180 502

14-3/ Note sur la présentation des cautions reçues :

Selon les dispositions de la norme comptable NC 1, les cautions reçues doivent être présentées parmi les passifs non courants de la société dans un compte spécifié à cet effet intitulé « 167-Dépôts & cautionnements reçus ».

Ce compte totalise au 31/12/2014 un solde de 1 800 DT et concerne une caution sur un loyer annuel d'un immeuble propriété de la société.

NOTE 15: FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Les « Fournisseurs et comptes rattachés » présentent au 31 décembre 2014 un total de 2 386 979 DT contre 2 327 727 DT à la date de clôture de l'exercice précédent, soit une variation positive de 59 251 DT détaillée comme suit :

Rubriques	31/12/2014	31/12/2013	<u>Variation</u>
Fournisseurs d'exploitation	2 359 279	2 065 044	294 235
Fournisseurs d'exploitation Effets à payer	27 700	178 683	-150 984
Fournisseurs factures non parvenues	0	84 000	-84 000
Total	2 386 979	2 327 727	59 251

15-1/ Parties liées

Le détail des transactions intervenues au cours de l'exercice 2014 entre la société « MIP » et les parties liées est présenté ainsi :

Partie liée	<u>Pourcentage de contrôle</u>	<u>Solde au</u> 31/12/2013	<u>Achats</u>	<u>Règlements</u>	<u>Solde au</u> 31/12/2014
"MIME"	99,998%	0	548 325	468 482	79 843
"DISMATIC"	Dirigeants communs	492	0	492	0
"MIP PRINT"	96,667%	0	1 916 461	1 916 461	0
"MIPA"	Dirigeants communs	0	44 859	44 859	0
"MIME ENERGY"	98,000%	0	13 224	13 224	0
"DIGIDIS"	99,889%	0	134 959	134 959	0
Total		492	2 657 828	2 578 477	79 843

NOTE 16: AUTRES PASSIFS COURANTS

Les « Autres passifs courants » totalisent 1 403 639 DT au 31 décembre 2014 contre 1 426 677 DT à la clôture de l'exercice 2013, soit une variation négative de 23 038 DT détaillée comme suit :

Rubriques	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>	<u>Variation</u>
Clients avances et acomptes	14 088	14 088	0
Personnel et comptes rattachés	41 389	119 349	-77 959
État impôts et taxes	893 611	690 383	203 228
Comptes courants des actionnaires	182	42 352	-42 170
Créditeurs divers	0	14 165	-14 165
CNSS	66 228	53 143	13 086
Compte d'attente	21 183	21 183	0
Charges à payer	39 001	42 352	-3 351
Produits constatés d'avance	327 957	429 663	-101 706
Total	1 403 639	1 426 677	-23 038

16-1/ État impôts et taxes

Les dettes envers l'Etat s'élèvent au 31 décembre 2014 à 893 611 DT et s'analysent comme suit :

Rubriques	<u>31/12/2014</u>	31/12/2013	<u>Variation</u>
Retenues à la source	135 072	193 292	-58 220
État TFP/FOPROLOS	7 122	7 324	-202
État TCL	13	5 401	-5 387
TVA à payer	80 301	256 140	-175 839
Droit de timbre	37	75	-38
Reconnaissances de dettes	670 424	227 511	442 914
Autres	641	641	0
Total	893 611	690 383	203 228

16-2/ Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance s'élèvent au 31 décembre 2014 à 327 957 DT et représentent les loyers des espaces publicitaires facturés en 2014 et relatifs à 2015.

NOTE 17: CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les « Concours bancaires et les autres passifs financiers » s'élèvent au 31 décembre 2014 à 3 309 840 DT contre 3 707 935 DT à la fin de l'exercice précédent soit une variation négative de 398 095 DT détaillée comme suit :

Rubriques	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>	<u>Variation</u>
Échéances à moins d'un an sur DLMT	2 282 438	2 894 908	-612 470
Intérêts courus	53 776	42 835	10 941
Découvert B.T.K	337 579	59 040	278 539
Découvert Amen Bank	258 842	321 207	-62 366
Découvert Q.N.B	377 206	319 945	57 261
Chèques à décaisser	0	70 000	-70 000
Total	3 309 840	3 707 935	-398 095

17-1/ Échéances à moins d'un an sur DLMT

Les échéances à moins d'un an des différents crédits s'élèvent au 31 décembre 2014 à 2 282 438 DT contre 2 894 908 DT à la fin de l'exercice 2013.

Elles s'analysent comme suit:

Rubriques	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>	<u>Variation</u>
Échéances à moins d'un an /Emprunts bancaires	546 798	863 877	-317 079
Crédit de gestion	0	210 000	210 000
Crédits leasing	823 880	892 031	-68 150
Créances BTK	911 760	929 000	99 819
Total	2 282 438	2 894 908	-75 411

17-1-1/ Échéances à moins d'un an des crédits bancaires

Les échéances à moins d'un an des crédits bancaire s'élèvent au 31 décembre 2014 à 546 798 DT contre 863 877 DT à la fin de l'exercice 2013. Elles s'analysent comme suit :

Rubriques	<u>31/12/2014</u>	31/12/2013	<u>Variation</u>
Emprunt AB. 1 150 000	0	154 003	-154 003
Emprunt B.T.K. 327 900	0	57 922	-57 922
Emprunt Q.N.B 300 000	-10 714	75 000	-85 714
Emprunt Q.N.B 1 150 000	0	383 333	-383 333
Emprunt Q.N.B consolidé	413 866	0	413 866
Emprunt AB 200 000	0	88 201	-88 201
Emprunt AB 550 000	100 761	83 989	16 773
Emprunt AB 56 000	10 742	0	10 742
Emprunt Q.N.B 150 000	32 143	21 429	10 714
Total	546 798	863 877	-317 079

17-1-2/ Échéances à moins d'un an des emprunts leasing:

Les échéances à moins d'un an des emprunts leasing s'élèvent au 31 décembre 2014 à 823 880 DT contre 892 031 DT à la fin de l'exercice 2013.

Elles s'analysent comme suit:

Rubriques	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>	<u>Variation</u>
Crédit leasing/TL CT62216	0	2 157	-2 157
Crédit leasing/TL CT66053	0	25 958	-25 958
Crédit leasing/AL CT 225380	0	8 962	-8 962
Crédit leasing/TL CT°66623	0	56 885	-56 885
Crédit leasing/HL CT129410	0	64 705	-64 705
Crédit leasing/AL CT226630	0	22 831	-22 831
Crédit leasing/HL CT 132140	3 308	18 950	-15 642
Crédit leasing/ HL CT 136070	2 440	9 287	-6 847
Crédit leasing /HL CT 138850	3 599	10 259	-6 660
Crédit leasing /TL CT 101944	60 036	66 970	-6 935
Crédit leasing /TL CT 100882	50 990	63 412	-12 422
Crédit leasing/ CT103218	63 495	58 629	4 866
Crédit leasing/ CT 103152	4 602	4 249	353
Crédit leasing/ CT 104626	39 194	36 191	3 004
Crédit leasing/ CT 104963	11 946	11 057	889
Crédit leasing/ CT 106055	57 591	52 914	4 677
Crédit leasing/ CT 106423	138 735	127 468	11 267
Crédit leasing/ CT 105267	13 361	12 276	1 085
Crédit leasing/ CT 107467	62 677	57 302	5 375
Crédit leasing/ CT 107079	126 295	115 463	10 831
Crédit leasing/ CT 107081	5 290	4 837	454
Crédit leasing/ CT 719-2013	66 353	61 268	5 085
Crédit leasing/ CT 3238	17 809	0	17 809
Crédit leasing/ CT 3393	96 160	0	96 160
Total	823 880	892 031	-68 150

NOTE 18: REVENUS

Les revenus, qui totalisent au 31 décembre 2014 un montant de 7 923 033 DT contre 7 898 612 DT à la fin de l'exercice 2013, se détaillent comme suit :

Rubriques	31/12/2014	31/12/2013	Variation
Ventes et services	7 816 107	7 672 418	143 689
Autres produits d'exploitation	106 926	118 786	-11 861
Productions immobilisées	0	107 408	-107 408
Total	7 923 033	7 898 612	24 421

NOTE 19: AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Les « Autres charges d'exploitation » s'élèvent au 31 décembre 2014 à 1 329 363 DT contre 1 085 891 DT au 31 décembre 2013, soit une augmentation de 243 472 DT qui se détaille comme suit :

Rubriques	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>	<u>Variation</u>
Achats non stockés	254 039	265 974	-11 936
Services extérieurs	411 294	366 144	45 151
Autres services extérieurs	582 449	358 119	224 330
Impôts et taxes	81 581	95 654	-14 073
Total	1 329 363	1 085 891	243 472

19-1/ Services extérieurs

Les services extérieurs s'élèvent au 31 décembre 2014 à 411 294 DT contre 366 144 DT au 31 décembre 2013, soit une augmentation de 45 151 DT qui se détaille comme suit :

Rubriques	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>	<u>Variation</u>
Loyer siège	128 750	123 750	5 000
Loyers divers	69 170	88 098	-18 928
Entretien et réparation	114 916	103 574	11 342
Primes d'assurance	50 070	48 821	1 249
Etudes et services extérieurs	48 389	1 901	46 488
Total	411 294	366 144	45 151

19-2/ Autres services extérieurs

Les autres services extérieurs s'élèvent à 582 449 DT au 31 décembre 2014 contre 358 119 DT au 31 décembre 2013, soit une augmentation de 224 330 DT qui se détaille comme suit :

Rubriques	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>	<u>Variation</u>
Honoraires	84 435	58 985	25 450
Publicités et relations publiques	242 759	141 527	101 232
Dons et subventions	7 064	1 680	5 384
Frais de déplacement	73 934	54 158	19 776
Frais de missions	18 739	22 301	-3 562
Frais postaux et de télécommunication	43 010	47 570	-4 560
Services bancaires	112 507	31 899	80 608
Total	582 449	358 119	224 330

19-2-1/ Services bancaire

Les services bancaires s'élèvent à 112 507 DT au 31 décembre 2014 contre 31 899 DT au 31 décembre 2013, soit une augmentation de 80 608 DT. Cette augmentation est du essentiellement du faite que la société a fait recours à la société de recouvrement Factoring.

NOTE 20 : CHARGES FINANCIERES NETTES

Les « Charges financières nettes » s'élèvent au 31 décembre 2013 à 402 231 DT contre 642 119 DT au 31 décembre 2013, soit une diminution de 239 888 DT qui se détaille comme suit :

Rubriques	<u>31/12/2014</u>	31/12/2013	<u>Variation</u>
Intérêts sur découverts bancaires	107 154	178 673	-71 519
Agios /escomptes bancaires	158 561	99 334	59 227
Intérêts sur emprunts	29 045	127 448	-98 403
Agios /crédits leasing	175 835	243 777	-67 942
Pertes de changes	339	423	-84
Produits financiers	-68 703	-7 536	-61 166
Total	402 231	642 119	-239 888

NOTE 21: VARIATION DES CREANCES

La variation des créances s'élève à 179 981 DT et se détaille comme suit :

Rubriques	AU 31/12/2014	AU 31/12/2013	<u>Variation</u>
(-) Créances	3 078 693	3 258 674	179 981
Ajustement pour:			
(+) Caution reçue	1 800	1 800	0
Total	3 080 493	3 260 474	179 981

NOTE 22: VARIATION DES AUTRES ACTIFS COURANTS

La variation des autres actifs courants s'élève à (942 378) DT et se détaille comme suit :

Rubriques	AU 31/12/2014	AU 31/12/2013	<u>Variation</u>
(-) Autres actifs courants	1 895 743	1 006 991	-888 752
(-) Intérêts courus	60 585	6 959	-53 626
Total	1 956 328	1 013 950	-942 378

NOTE 23: VARIATION DES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES

La variation des fournisseurs et des autres dettes s'élève à 47 154 DT et se détaille comme suit :

Rubriques	AU 31/12/2014	AU 31/12/2013	<u>Variation</u>
(+) Fournisseurs et comptes rattachés	2 386 979	2 327 727	59 251
(+) Autres passifs courants	1 403 639	1 426 677	-23 038
Ajustement pour :			
(+) Intérêts courus	8 299	30 926	-22 627
(+) Intérêts échus et non payés	45 477	11 909	33 568
Total	3 844 394	3 797 240	47 154

NOTE 24 : NOTE SUR LE RAPPROCHEMENT DES MONTANTS DES LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Le montant de la trésorerie et équivalent de trésorerie totalise un solde négatif de 721 442 DT au 31/12/2014 contre un solde négatif de 367 885 DT au 31/12/2013 et se détaille comme suit :

Libellé	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>
Chèques à encaisser	108 533	179 071
Chèques impayés	50 761	217 337
A.B (107176)	-258 842	-321 207
B.T.K (050965)	-337 579	-59 040
Q.N.B (106080)	-377 206	-319 945
Caisse	5 496	5 899
Blocage et déblocage de fonds	87 394	0
Chèques à décaisser B.T.K	0	-70 000
Total	-721 442	-367 885

NOTE 25 : TABLEAU DE PASSAGE DES CHARGES PAR NATURE AUX CHARGES PAR DESTINATION

Rubriques	Coût des ventes	Frais de distribution	Frais d'administration	Autres charges	Total
Achats consommés	4 420 156				4 420 156
Charges financières nettes	221 172		131 103	118 659	470 934
Impôts sur les sociétés				18 174	18 174
Autres pertes ordinaires				87 083	87 083
Charges de personnel	549 023		774 712	1 949	1 325 684
Dotations aux amortissements	471 996		84 967	547 521	1 104 484
Autres charges d'exploitation	251 991	242 759	320 977	513 636	1 329 363
Dotations aux provisions	40 167			195 914	236 081
Total	5 954 505	242 759	1 311 759	1 482 935	8 991 959

NOTE 26: ENGAGEMENTS SUR CONTRATS DE LOCATION-FINANCEMENT

<u>Rubriques</u>	AU 31/12/2014 paiements minimaux HT	AU 31/12/2014 valeur actualisée des paiements HT
Moins d'un an	950 284	823 880
Plus d'un an et moins de 5 ans	1 155 178	1 031 177
Plus de 5 ans	0	0
Total des paiements minimaux futurs au titre de la location	2 105 462	1 855 057
Moins les montants représentants des charges financières	-250 405	
Valeurs actualisées des paiements minimaux futurs		1 855 057

NOTE 27 : SOLDE INTERMEDIAIRE DE GESTION

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION (exprimé en dinars)

	2014	2013		2014	2013		2014	2013
Kevenus Autres produits d'exploitation Production immobilisée	7 816 107 106 926 0	7 672 418 118 786 107 408	Coût des matières consommées	4 420 156	4 099 722	Production	7816 107	7 898 612
	7 923 033	7 898 612	Achats consommés	4 420 156	4 099 722	Marge commerciale	3 502 876	3 798 890
Marge commerciale	3 502 876	3 798 890	Autres charges externes	1 247 782	990 238			
dolo	3 502 876	3 798 890	Sous total	1 247 782	990 238	Valeur ajoutée brute	2 255 094	2 808 652
Valeur ajoutée brute	2 255 094	2 808 652	Impôts et taxes Charges de personnel	81 581	95 653 1 324 381			
	2 255 094	2 808 652	Sous total	1 407 265	1 420 034	1 420 034 Excédent brut d'exploitation	847 830	1 388 618
Excédent brut d'exploitation Autres gains ordinaires Produits financiers	847 830 6 994 68 703	1 388 618 82 428 7 537	Charges financières Dotation aux amortissements et provisions Autres pertes ordinaires Impôt sur les bénéfices	470 934 1 340 565 87 083 18 174	649 656 994 017 50 540 15 929			
	923 527	1 478 583	Sous total	1 916 756	1 710 142	Résultat des activités ordinaires	- 993 229	- 231 559
Résultat positif des activités ordinaires	- 993 229	-231 559	Résultat négatif des activités ordinaires			Résultat net de l'exercice	- 993 229	- 231 559
Effet positif des modifications comptable			Effet négatif des modifications comptables			Résultat net après modifications comptables	- 993 229	-231 559

NOTE 28: ENGAGEMENTS HORS BILAN

28-1/ Emprunt AMEN BANK

Pour sûreté, garantie et conservation de remboursement du montant du prêt en principal de la créance de l'AMEN BANK, soit la somme de UN MILLION CENT CINQUANTE MILLE DINARS (1 150 000 DT), ainsi que les intérêts conventionnels, indemnités, frais accessoires, la société « MIP » affecte spécialement au profit de l'AMEN BANK, qui accepte :

- 1- Un nantissement de matériel roulant sur des véhicules;
- 2- Un nantissement de matériel de premier rang, sur un matériel exploité par la société emprunteuse dans son activité et implanté dans divers emplacements, sis à Tunis, 1 Rue 8612, impasse N°5, Zone industrielle de la Charguia :

28-2/ Emprunt BTK

Pour sûreté, garantie et conservation de remboursement du montant du prêt en principal de la créance de la BANQUE TUNISO-KOWEITIENNE, soit la somme de TROIS CENT VINGT SEPT MILLE NEUF CENT DINARS (327 900 DT), ainsi que les intérêts conventionnels, indemnités, frais accessoires, la société « MIP » affecte spécialement au profit de la BANQUE TUNISO-KOWEITIENNE, qui accepte :

- 1- Un nantissement de rang utile sur l'ensemble, sans aucune exception ni réserve, des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce sis au numéro 1 rue 8612 impasse numéro 5 zone industrielle Charguia 1, comprenant notamment:
 - L'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés.
 - Le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité ledit fonds ainsi que le débiteur ne serait pas propriétaire des lieux.
 - La totalité du matériel fixe, mobile et roulant, outillage, ustensiles et installation, du mobilier commercial et de tous accessoires servant à l'exploitation du fonds ainsi que toute marchandise, matière première et outillage acquis et à acquérir qui pourraient se trouver dans ledit fonds lors de la réalisation éventuelle du gage.
- 2- Un nantissement de premier rang, sur un ensemble de matériel roulant.

28-3/ Emprunt QNB

Pour sûreté, garantie et conservation de remboursement du montant du prêt en principal de la créance de QATAR NATIONAL BANK, soit la somme d'UN MILLION QUATRE CENT SEPT MILLE CENT QUARANTE DEUX DINARS 856 MILLIMES (1 407 142,856 DT), ainsi que les intérêts conventionnels, indemnités, frais accessoires. La société « MIP » affecte spécialement au profit de la QATAR NATIONAL BANK, qui accepte :

- 1-Une hypothèque immobilière de 1^{er} rang sur terrain d'une superficie approximative de 2 170 m² sis à la Z.I de soliman, représentant le lot n° 9.
- 2- Des cautions personnelles et solidaires de Mr Mohamed Hédi CHERIHA et Mr Mehdi CHERIHA qui déclarent se porter cautions personnelles et solidaires de l'emprunteuse

et ce jusqu'à parfait paiement.

28-4/ Emprunt AMEN BANK

Pour sûreté, garantie et conservation de remboursement du montant du prêt en principal de la créance de l'AMEN BANK, soit la somme de DEUX CENTS MILLE DINARS (200 000 DT), ainsi que les intérêts conventionnels, indemnités, frais accessoires : la société « MIP » affecte spécialement au profit de l'AMEN BANK, qui accepte des cautions personnelles et solidaires de Mr Mohamed Hédi CHERIHA et Mr Mehdi CHERIHA qui déclarent se porter cautions personnelles et solidaires de l'emprunteuse et ce jusqu'à parfait paiement.

28-5/ Emprunt AMEN BANK

Pour sûreté, garantie et conservation de remboursement du montant du prêt en principal de la créance de l'AMEN BANK, soit la somme de CINQ CENT CINQUANTE MILLE DINARS (550 000 DT), ainsi que les intérêts conventionnels, indemnités, frais accessoires la société « MIP » affecte spécialement au profit de l'AMEN BANK, qui accepte :

1-Une hypothèque immobilière de 2^{er} rang d'une superficie approximative de 1 890 m² sis à la Z.I de soliman, représentant le lot n° 9 dont la propriété revenant à la société MIME.

2-Une hypothèque immobilière de 2^{er} rang d'une superficie approximative de 2 170 m² sis à la Z.I de soliman, représentant le lot n° 9 dont la propriété revenant à la société MIP.

28-6/ Emprunt QNB

Pour sûreté, garantie et conservation de remboursement du montant du prêt en principal de la créance de QATAR NATIONAL BANK, soit la somme de CENT CINQUANTE MILLE DINARS (150 000 DT), ainsi que les intérêts conventionnels, indemnités, frais accessoires. La société « MIP » affecte spécialement au profit de la QATAR NATIONAL BANK, qui accepte une hypothèque immobilière de 1^{er} rang d'une superficie approximative de 2 170 m² sis à la Z.I de soliman, représentant le lot n° 9 dont la propriété revenant à la société MIP.

28-7/ Crédits de gestion BTK

Pour sûreté, garantie et conservation du remboursement et du paiement de toutes les sommes générées par des opérations généralement quelconque et notamment de compte courant , d'effets de commerce souscrits, acceptés ou endossés par l'emprunteuse ,Aval et caution pouvant être dues par l'emprunteur à la BTK à quelque titre et sous quelque dénomination que ce soi, à concurrence d'un montant en principal de UN MILLION HUIT CENT CINQUANTE MILLE DINARS (1 850 000 DT), la société « MIP » affecte spécialement au profit de la BANQUE TUNISO-KOWEITIENNE, qui accepte :

- 1- Un nantissement de rang utile sur l'ensemble, sans aucune exception ni réserve, des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce sis au numéro 1 rue 8612 impasse numéro 5 zone industrielle charguia 1, comprenant notamment:
- L'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés.

- Le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité ledit fonds ainsi que le bénéfice de toute prorogation et des droits de renouvellement qui pourraient être attachés audit fonds, ceci au cas ou le débiteur ne serait pas propriétaire des lieux.
- La totalité du matériel fixe, mobile et roulant, outillage, ustensiles et installation, du mobilier commercial et de tous accessoires servant à l'exploitation du fonds ainsi que toute marchandise, matière première et outillage acquis et à acquérir qui pourraient se trouver dans ledit fonds lors de la réalisation éventuelle du gage.

28-8/ Crédits de gestion QNB

Pour sûreté, garantie et conservation du remboursement et du paiement de toutes sommes générées par des opérations généralement quelconque et notamment de compte courant, d'effets de commerce souscrits, acceptés ou endossés par l'emprunteuse, Aval et caution, ouverture d'accréditif que la société doit ou pourrait devoir à la QNB à hauteur d'un montant de HUIT CENT CINQUANTE MILLE DINARS (850 000 DT)

- 1- Un nantissement de rang utile sur l'ensemble, sans aucune exception ni réserve, des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce sis au numéro 1 rue 8612 impasse numéro 5 zone industrielle Charguia 1, comprenant notamment:
- L'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés.
- Le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité ledit fonds ainsi que le bénéfice de toute prorogation et des droits de renouvellement qui pourraient être attachés audit fonds, ceci au cas ou le débiteur ne serait pas propriétaire des lieux.
- La totalité du matériel fixe, mobile et roulant, outillage, ustensiles et installation, du mobilier commercial et de tous accessoires servant à l'exploitation du fonds ainsi que toute marchandise, matière première et outillage acquis et à acquérir qui pourraient se trouver dans ledit fonds lors de la réalisation éventuelle du gage.

28-9/ Cautions recues

- La société « MIME » a donné une caution solidaire et hypothécaire au profit de la banque « QNB » et ce pour garantir un crédit leasing contracté par la société « MIP » et relatif à l'acquisition de cent abris bus. Ce crédit s'élève à 424 200 Dinars hors TVA.
- La société « MIME » a donné une caution hypothécaire de 2éme rang portant sur le lot n°18 sis à la zone industrielle Soliman objet du titre foncier n° 503012 Tunis; au profit de l'AMEN BANK, et ce pour garantir un crédit contracté par la société « MIP ». Ce crédit s'élève à 550 000 Dinars.
- Monsieur Mehdi CHERIHA a donné son aval à la société « MIP » pour tous les crédits de leasing dont l'encours en principal s'élève au 31 décembre 2014 à 1 858 462 Dinars hors TVA.
- La société a obtenu des cautions personnelles et solidaires de Monsieur « Mohamed Hédi CHERIHA». Ces cautions se rattachent aux crédits suivants :
 - Crédit QNB: montant 1 407 143 Dinars.
 - -Crédit QNB: montant 150 000 Dinars.
 - Crédit de gestion BTK : montant 1 850 000 Dinars.
 - Crédit de gestion QNB: montant 850 000 Dinars.
 - Crédit de gestion Amen bank : montant 1 100 000 Dinars.

- La société a obtenu des cautions personnelles et solidaires de Monsieur « Mehdi CHERIHA ».
 Ces cautions se rattachent aux crédits suivants :
 - -Crédit QNB: montant 1 407 143 Dinars.
 - -Crédit AB : montant 200 000 Dinars.
 - -Crédit QNB: montant 150 000 Dinars.
 - Crédit de gestion BTK : montant 1 850 000 Dinars.
 - Crédit de gestion QNB : montant 850 000 Dinars.
 - Crédit de gestion Amen Bank : montant 1 100 000 Dinars.

28-10/ Cautions donnés

- La société a donné une caution hypothécaire de 1 er rang portant sur la totalité du duplex N°B 157 situé à la résidence les UV4, type 7Bis, sise à El menzah VI, ariana, ainsi que les parts indivises y afférentes, à distraire du titre foncier N°12389 Ariana, acquise suivant acte sous seing privé enregistré le 18-10-2008 sous le N°8106327; au profit de l'AMEN BANK, et ce pour garantir un crédit contracté par la société « MIME ». Ce crédit s'élève à 400 000 Dinars.
- La société a donné une caution hypothécaire portant sur la totalité du duplex N°B 157 situé à la résidence les UV4, type 7Bis, sise à El Menzah VI, Ariana, ainsi que les parts indivises y afférentes, à distraire du titre foncier N°12389 Ariana, au profit de l'AMEN BANK, et ce pour garantir un crédit contracté par la société « DISMATIC ». Ce crédit s'élève à 150 000 Dinars.

TABLEAU RECAPITULATIF DES IMMOBILISATIONS AU 31/12/2014

DESIGNATION		THE WILLIAM	Vuleur's orates			Amortice	4 morticeomoute.		
	Au 1/1/14	Acquisition	Cession Reclassement	Au 31/12/2014	Au 1/1/14	Dotation 14	Régularisation	Au 31/12/2014	Au 31/12/2014
Immobilisations incorporelles									
Concession de marque	260	0		260	260	0	0	260	0
Logiciels	135 141	0		135	63 665	25 389	0	89 054	46 087
Fonds commercial	32 500	0	0		13 120	1 625	0	14 745	17 755
Droit d'usage	112 374	0		112 374	112 374	0	0	112 374	0
Total des immobilisations incorporelles	280.275	0	0	280.275	189 419	27.014	0	216 433	63 842
Immobilisations corporelles									
Terrain	1 196	0	0	1 196	C	C			1 106
Aménagement terrain rades	25 321	0			6313	1 266	0	7 579	17 742
Construction	1 885	0		1 885	498	94	0	592	1 293
Matériel et outillage industriel	422 182	3 494	0		258 094	63 688	0	321 782	103 894
Agencements & installations techniques	272 582	3 728			173 755	37 681	0	211 436	64 874
Materiel de transport	528 481	73 548		200	461 626	68 446	0	530 072	71 957
Materiels informatiques & M.M.B	480 817	14 338			394 572	51 424	0	445 995	49 159
Panneaux publicitaires	2 991 183	349 012			1 204 390	163 129	0	1 367 519	1 972 676
Fanneaux a statut juridique particulier	1 701 553	328 250		2000	612 308	87 681	0	686 669	1 329 815
Abris bus a statut juridiqueparticulier	2 387 946	0		2	334 319	151 398	0	485 717	1 902 228
Materiel de transport à statut juridique particulier	358 724	105 679	38 070	97.	310 772	46 780	38 070	319 483	106 851
Nit photovoltaique a statut juridique particulier	0	245 000		245 000	0	0	0	0	245 000
Immobilisations en cours	1 389 008	302 769	0	1 691 777	0	0	0	0	1 691 777
Total des immobilisations corporelles	10.560.878	1 425 818	38 070	11.948 626	3 756 647	671 588	38 070	4.390 164	7 558 462
Autres actifs non courants									
Charges a répartir	332 667	894 779		1 227 447	82 280	245 661	0	327 941	905 608
Frais Préliminaires	482 293	0	0	482 293	178 480	160 221	0	338 701	143 592
Total des autres actifs non courants	814 960	894 779	0	1.709.740	260 760	405 882	0	666 642	1.043.097
Total general	11 656 114	2.320.597	38.070	13 938 640	4 206 835	1 104 484	30.070	2 272 330	107.2770

RAPPORT GENERAL

Exercice clos le 31 décembre 2014

Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale ordinaire du 25 juin 2012, nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société MAGHREB INTERNATIONAL PUBLICITE « MIP » arrêtés au 31 décembre 2014, comprenant le bilan, l'état de résultat, le tableau des flux de trésorerie et les notes aux états financiers. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 7 705 216 Dinars, y compris le résultat déficitaire de l'exercice qui s'élève à 993 229 Dinars.

I- Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers :

Les organes de gouvernance sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables tunisiennes. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

II- Responsabilité de l'auditeur :

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation de l'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

- La société a fait l'objet au cours de l'exercice 2009 d'un contrôle fiscal approfondi qui s'est dénoué par une taxation d'office d'un montant de deux cent onze mille huit cent vingt cinq dinars. La société s'est opposée à cette taxation mais l'affaire a été perdue en première instance.

Cette taxation n'a été provisionnée qu'à hauteur de 105 914 Dinars.

- La société a procédé à la date du 25 juin 2013 à l'augmentation de son capital par incorporation de la réserve spéciale d'investissement. Cette opération risque d'entrainer la déchéance des dégrèvements fiscaux déjà obtenus et s'élevant à deux cent soixante dix mille dinars.

Ce risque fiscal n'a été provisionné que pour 90 000 Dinars.

- Les immobilisations de la société totalisent des montants brut et net respectivement de 12 228 901 Dinars et 7 622 304 Dinars. Contrairement aux dispositions du code de commerce et du système comptable des entreprises tunisien, ces immobilisations n'ont pas été inventoriées à la date de clôture de l'exercice.

L'incidence éventuelle du résultat d'un éventuel inventaire sur les états financiers ne peut être valablement appréhendée.

- Les créances douteuses totalisent au 31 décembre 2014 la somme de 509 894 Dinars. Ces créances n'ont été provisionnées que pour 177 886 Dinars.

III- Opinion avec réserves:

A notre avis et sous réserves des observations ci-dessus mentionnées, les états financiers donnent une image fidèle de la situation financière de la société MAGHREB INTERNATIONAL PUBLICITE « *MIP* » au 31 décembre 2014, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour la situation arrêtée à cette date, conformément aux normes comptables tunisiennes.

IV- Vérifications et informations spécifiques :

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance, avec les états financiers, des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous avons également procédé à l'examen du système de contrôle interne et ce conformément à l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales. Nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers relatifs à l'exercice 2014.

V- Tenue des valeurs mobilières

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la Société eu égard à la réglementation en vigueur.

Tunis, le 6 mai 2015

Néjib MARRAKCHI

RAPPORT SPECIAL

Exercice clos le 31 décembre 2014

Messieurs,

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

Votre conseil d'administration nous a avisés des conventions suivantes :

A- Conventions et opérations se rapportant aux sociétés du groupe

A-1-Transactions commerciales avec les sociétés du groupe et les administrateurs

1-1 <u>Transactions commerciales avec la société « MIME » :</u>

- Sous-location à la société « MIME » des locaux à usage de siège social, d'usine et de dépôt pour un montant annuel, toutes taxes comprises, de 5 311 Dinars au titre de l'exercice 2014 ;
- Facturation à la société « MIME » de la mise à disposition des véhicules pour un montant de 56 765 Dinars TTC ;
- Facturation à la société « MIME » de la mise à disposition de personnel pour un montant de 119 279 Dinars – TTC;
- Achats auprès de la société « MIME » pour un montant de 532 941 Dinars-TTC ;
- La société « MIME » a facturé à la société « MIP » la mise à disposition des véhicules pour un montant de 12 390 Dinars TTC ;

1-2 <u>Transactions commerciales avec la société « MIP PRINT »:</u>

- Sous-location à la société « MIP PRINT » du local à usage de siège social et usine sis à la Rue de l'Energie solaire, impasse N° 5 la Charguia I Tunis pour un montant annuel, toutes taxes comprises, de 29 742 Dinars au titre de l'exercice 2014;
- Facturation à la société « MIP PRINT » de la mise à disposition des véhicules pour un montant de 123 876 Dinars – TTC ;

- Facturation à la société « MIP PRINT » de la mise à disposition du personnel pour un montant de 213 555 Dinars – TTC;
- Achats auprès de la société «MIP PRINT» pour un montant de 817 Dinars - TTC;
- La société «MIP PRINT » a facturé à la société « MIP » la mise à disposition des véhicules pour un montant de 4 075 Dinars TTC ;

1-3 <u>Transactions commerciales avec la société « DISMATIC » :</u>

- Sous-location à la société « DISMATIC » du local à usage de siège social et usine sis à la Rue de l'Energie solaire, impasse N° 5 la Charguia I Tunis pour un montant annuel, toutes taxes comprises, de 16 998 Dinars au titre de l'exercice 2014;
- Facturation à la société « DISMATIC » de la mise à disposition des véhicules pour un montant de 16 304 Dinars – TTC;

1-4 Transactions commerciales avec la société « DIGIDIS » :

- Sous-location à la société « DIGIDIS » du local à usage de siège social et usine sis à la Rue de l'Energie solaire, impasse N° 5 la Charguia I Tunis pour un montant annuel, toutes taxes comprises, de 7 083 Dinars au titre de l'exercice 2014;
- Facturation à la société « DIGIDIS» de la mise à disposition des véhicules pour un montant de 22 981 Dinars – TTC;
- Facturation à la société « DIGIDIS» de la mise à disposition du personnel pour un montant de 122 440 Dinars – TTC;
- Achats auprès de la société «DIGIDIS» de fournitures de bureau et de supports publicitaires pour un montant de 134 959 Dinars- TTC;

1-5 <u>Transactions commerciales avec la société « MIME ENERGY »:</u>

- Sous-location à la société « MIME ENERGY » du local à usage de siège social et usine sis à la Rue de l'Energie solaire, impasse N° 5 la Charguia I Tunis pour un montant annuel, toutes taxes comprises, de 7 083 Dinars au titre de l'exercice 2014;
- Facturation à la société « MIME ENERGY» de la mise à disposition des véhicules pour un montant de 11 005 Dinars – TTC;
- Facturation à la société « MIME ENERGY» de la mise à disposition du personnel pour un montant de 45 963 Dinars TTC ;
- La société «MIME ENERGY» a facturé à la société « MIP » la mise à disposition du personnel pour un montant de 13 224 Dinars TTC ;

A-2- Comptes courants productifs d'intérêts :

2-1 Société « MIME » :

• Les intérêts du Compte courant de la société « MIME » relatifs aux années antérieures à 2014 ont été facturés au cours de cet exercice pour un montant de 1 515 Dinars TTC ;

2-2 Société « MIP PRINT »:

- Compte courant débiteur de la société « MIP PRINT » pour un montant de 371 Dinars. Ce compte est rémunéré aux taux de 8%. Les intérêts de l'année s'élèvent à 4 231 Dinars HT.
- Les intérêts relatifs aux années antérieures à 2014 ont été facturés au cours de cet exercice pour un montant de 1 216 Dinars TTC.

2-3 Société « DISMATIC » :

- Compte courant débiteur de la société « DISMATIC » pour un montant de 44 394 Dinars. Ce compte est rémunéré aux taux de 8%. Les intérêts de l'année s'élèvent à 3 185 Dinars HT.
- Les intérêts relatifs aux années antérieures à 2014 ont été facturés au cours de cet exercice pour un montant de 4 279 Dinars TTC.
- La société « MIP » a facturé à la société « DISMATIC » une partie des intérêts de l'année 2014 pour un montant de 1 501 Dinars— TTC.

2-4 Société « DIGIDIS » :

- Compte courant débiteur de la société « DIGIDIS » pour un montant de 52 123 Dinars. Ce compte est rémunéré aux taux de 8%. Les intérêts de l'année s'élèvent à 1 824 Dinars HT.
- Les intérêts relatifs aux années antérieures à 2014 ont été facturés au cours de cet exercice pour un montant de 2 Dinars TTC.

2-5 Société « MIPA » :

• Le compte courant de la société « MIPA » a été intégralement soldé au cours de l'exercice 2014. Il était débiteur de 37 Dinars au 31 décembre 2013.

2-6 Société « MIME ENERGY »:

- Les intérêts courus de l'année 2014 du compte courant « MIME ENERGY » s'élèvent à 1 137
 DT
- Les intérêts relatifs aux années antérieures à 2014 ont été facturés au cours de cet exercice pour un montant de 225 Dinars TTC.

• La société « MIP » a facturé à la société « MIME ENERGY » une partie des intérêts de l'année 2014 sur compte courant pour un montant de 902 Dinars— TTC ;

2-7 Société « TOUTA »:

- Compte courant débiteur de la société « TOUTA » pour un montant de 143 867 Dinars. Ce compte est rémunéré aux taux de 8%. Les intérêts courus de l'année s'élèvent à 5 766 Dinars HT.
- Les intérêts relatifs aux années antérieures à 2014 ont été facturés au cours de cet exercice pour un montant de 2 102 Dinars TTC.
- La société « MIP » a facturé à la société« TOUTA » une partie des intérêts de l'année 2014 pour un montant de 6 483 Dinars-TTC;

A-3- Comptes courants non productifs d'intérêts:

- Compte courant débiteur de la société « MIP MALI » pour un montant de 37 280 Dinars.
- Compte courant créditeur « Autres actionnaires » pour un montant de 182 Dinars.

A-4-Cautions reçues:

- La société « MIME » a donné une caution solidaire et hypothécaire au profit de la banque « QNB » et ce pour garantir un crédit leasing contracté par la société « MIP » et relatif à l'acquisition de cent abris bus. Ce crédit s'élève à 424 200 Dinars hors TVA.
- La société « MIME » a donné une caution hypothécaire de 2ème rang portant sur le lot n°18 sis à la zone industrielle Soliman objet du titre foncier n° 503012 Tunis; au profit de l'AMEN BANK, et ce pour garantir un crédit contracté par la société « MIP ». Ce crédit s'élève à 550 000 Dinars.
- Monsieur Mehdi CHERIHA a donné son aval à la société « MIP » pour tous les crédits leasing dont l'encours en principal s'élève au 31 décembre 2014 à 1 858 462 Dinars hors TVA.
- La société a obtenu des cautions personnelles et solidaires de Monsieur « Mohamed Hédi CHERIHA». Ces cautions se rattachent aux crédits suivants :
 - Crédit ONB: montant 1 407 143 Dinars.
 - Crédit QNB: montant 150 000 Dinars.
 - Crédit de gestion BTK : montant 1 850 000 Dinars.
 - Crédit de gestion QNB : montant 850 000 Dinars.
 - Crédit de gestion Amen Bank : montant 1 100 000 Dinars.
- La société a obtenu des cautions personnelles et solidaires de Monsieur « Mehdi CHERIHA ».

Ces cautions se rattachent aux crédits suivants :

- Crédit QNB: montant 1 407 143 Dinars.
- Crédit AB : montant 200 000 Dinars.
- Crédit QNB: montant 150 000 Dinars.
- Crédit de gestion BTK : montant 1 850 000 Dinars.
- Crédit de gestion QNB : montant 850 000 Dinars.
- Crédit de gestion Amen Bank : montant 1 100 000 Dinars.

A-5-Cautions données:

- La société a donné une caution hypothécaire de 1^{er} rang portant sur la totalité du duplex n° B 157 situé à la résidence les UV4, type 7Bis, sise à El Menzah VI, Ariana, ainsi que les parts indivises y afférentes, à distraire du titre foncier n°12389 Ariana, acquise suivant acte sous seing privé enregistré le 18-10-2008 sous le n°8106327; au profit de l'Amen BANK, et ce pour garantir un crédit contracté par la société « MIME ». Ce crédit s'élève à 400 000 Dinars.
- La société a donné une caution hypothécaire portant sur la totalité du duplex n° B 157 situé à la résidence les UV4, type 7Bis, sise à El Menzah VI, Ariana, ainsi que les parts indivises y afférentes, à distraire du titre foncier n°12389 Ariana, au profit de l'Amen BANK, et ce pour garantir un crédit contracté par la société « DISMATIC ». Ce crédit s'élève à 150 000 Dinars.

A-6-Acquisition des titres auprès des actionnaires :

- La société « MIP » a acquis auprès Monsieur « Mehdi CHERIHA » 899 parts sociales de la société « DIGIDIS» pour un montant de 89 900 Dinars.
- La société « MIP » a acquis auprès de Monsieur « Mohamed Hédi CHERIHA» 899 parts sociales de la société « DIGIDIS» pour un montant de 89 900 Dinars.

B- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements de la société « MIP » envers le Président Directeur Général, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2014 se présentent comme suit :

	Charges de l'exercice	Passifs au 31/12/2014
Salaire brut annuel	419 005	12 588
Charges sociales légales et fiscales	528	136
TOTAL	419 533	12 723

- d'une voiture de fonction.
- d'un logement de fonction dont la location annuelle est de quarante sept mille Dinars (47.000 DT).
- Et d'une ligne téléphonique portable

Toutes ces conventions ont été entérinées par le conseil d'administration réuni le 20 avril 2015.

Par ailleurs, nos investigations n'ont pas relevé d'autres conventions rentrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

Tunis, le 6 mai 2015

Néjib MARRAKCHI

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS
CEREALIS Siège social : Immeuble Amir El Bouhaira, Appt, N°1, rue du Lac Turkana Les Berges du Lac 1053 Tunis.
La Société Industrielle CEREALIS publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2014 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 16 juin 2015. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, Mr Lotfi REKIK.

Siège social : Immeuble Cogem-rue du lac Mazurie-Berges du lac

BILAN

(Exprimé en dinars)

(2.4)	<i></i>		
ACTIFS	Note	2014	2013
ACTIFS NON COURANTS		Au 31/12/14	Au 31/12/13
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		54 541,100	43 440,600
Moins: amortissements	_	-43 603,228	-43 440,600
S/Total	B.1	10 937,872	0,000
Immobilisations corporelles		3 554 897,405	3 389 994,122
Moins: amortissements	_	-1 486 115,481	-1 247 449,520
S/Total	B.2	2 068 781,924	2 142 544,602
Immobilisations financières		1 969 282,044	43 324,014
Moins: Provisions		0,000	0,000
S/Total	B.3	1 969 282,044	43 324,014
Total des actifs immobilisés		4 049 001,840	2 185 868,616
Autres Actifs non courants	B.4	762 730,826	361 688,538
Total des actifs non courants		4 811 732,666	2 547 557,154
ACTIFS COURANTS			
Stocks	B.5	906 615,792	1 279 767,663
Moins: Provisions	_	0,000	0,000
S/Total		906 615,792	1 279 767,663
Clients et comptes rattachés	B.6	3 815 917,683	2 726 239,273
Moins: Provisions	_	0,000	0,000
S/Total		3 815 917,683	2 726 239,273
Autres actifs courants	B.7	667 304,020	662 947,079
Placements et actifs financiers	B.8	37 788,160	26 329,909
Liquidités et équivalens de liquidités	B.9	6 182 461,259	143 562,467
Total des actifs courants	_	11 610 086,914	4 838 846,391
Total des actifs		16 421 819,580	7 386 403,545

Siège social : Immeuble Cogem-rue du lac Mazurie-Berges du lac

BILAN

(Exprimé en dinars)

(Exprime en dir	iars)		
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Note	2014	2013
		Au 31/12/14	Au 31/12/13
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		4 888 889,000	1 390 000,000
Réserves		139 000,000	139 000,000
Autres capitaux propres		5 111 111,780	0,000
Resultats reportés		798 172,199	741 729,171
Total des capitaux propres avant Rst de l'exercice		10 937 172,979	2 270 729,171
Résultat de l'exercice		1 110 137,713	1 292 485,028
Total des capitaux propres avant affectation	B.10	12 047 310,692	3 563 214,199
PASSIFS			
Passifs non courants			
Emprunts	B.11	183 685,574	270 280,773
Autres passifs non courants		0,000	0,000
Provisions		0,000	0,000
Total des passifs non courants		183 685,574	270 280,773
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	B.12	1 430 398,239	1 835 621,461
Autres passifs courants	B.13	872 606,814	499 561,840
Concours bancaires et autres passifs financiers	B.14	1 887 818,261	1 217 725,272
Total des passifs courants		4 190 823,314	3 552 908,573
Total des passifs		4 374 508,888	3 823 189,346
Total des capitaux propres et des passifs		16 421 819,580	7 386 403,545

Siège social : Immeuble Cogem-rue du lac Mazurie-Berges du lac

ETAT DE RESULTAT

(Exprimé en dinars)

•			
	Note	2014 Au 31/12/14	2013 Au 31/12/13
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	R.1	8 874 108,330	9 412 776,327
Production immobilisée		0,000	0,000
Autres produits d'exploitation		0,000	0,000
Total des produits d'exploitation		8 874 108,330	9 412 776,327
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variation des stocks des produits finis et des encours (+ ou -)		52 622,760	36 983,181
Achats de matières et d'approvisionnements consommés	R.3	5 418 886,665	5 776 132,028
Charges de personnel	R.4	886 027,188	789 725,859
Dotations aux amortissements et aux provisions	R.5	441 007,811	335 548,394
Autres charges d'exploitation	R.6	675 173,314	635 742,569
Total des charges d'exploitation		7 473 717,738	7 574 132,031
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 400 390,592	1 838 644,296
Produits des placements	R.7	8 320,503	5 771,011
Charges financieres nettes	R.8	-241 527,579	-223 931,627
Autres gains ordinaires	R.9	8 861,816	17 035,482
Autres pertes ordinaires	R.10	-45 412,893	-41 635,134
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		1 130 632,439	1 595 884,028
Impôt sur les bénéfices	R.11	-20 494,726	-303 399,000
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		1 110 137,713	1 292 485,028
Eléments extraordinaires (Gains/Pertes)		0,000	0,000
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		1 110 137,713	1 292 485,028
Effet des modifications comptables (net d'impôt)		0,000	0,000

^(*)Pour l'exercice 2013, la rubrique variation des stocks comportait les différentes catégories des stocks (produits finis, emballages et matières premières). Le retraitement a consisté à n'inclure dans cette rubrique que la variation des stocks des produits finis. Ainsi, la variation des stocks des matières premières et la variation des stocks d'emballages ont été intégrées parmi les achats de matières et d'approvisionnement consommés

Siège social : Immeuble Cogem-rue du lac Mazurie-Berges du lac

ETAT DE ELLIY DE TDECADEDIE							
ETAT DE FLUX DE TRESORERIE (Exprimé en dinars)							
	Note	2014 Au 31/12/14	2013 Au 31/12/13				
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION							
Résultat net		1 110 137,713	1 292 485,028				
- Ajustements pour :							
. Dotation aux amortissements & provisions	F.1	441 007,811	335 548,394				
. Variation des stocks	F.2	373 151,871	-423 379,497				
. Variation des créances	F.3	-1 089 678,410	57 512,299				
. Variation des autres actifs	F.4	-4 356,941	-103 559,898				
. Variation des fournisseurs	F.5	-405 223,222	280 431,175				
. Variation des autres passifs	F.6	-176 955,026	-299 954,548				
. Moins-value de cession d'immobilisations	F.7	27 705,949					
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation	-	275 789,745	1 139 082,953				
FIFLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMEN	Т						
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations	TF O						
corporelles et incorporelles	F.8	-290 320,987	-367 637,802				
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles							
et incorporelles		-	_				
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations	F.9	-2 000,000	-18 124,014				
financières	1.7	2 000,000	10 124,014				
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières		_	_				
- Décaissement provenant de l'acquisition des autres actifs non	T 10						
courants	F.10	-516 610,255	-387 634,556				
Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités d'investissement	•	-808 931,242	-773 396,372				
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES FINANCEMENT							
- Encaissement suite à l'émission d'actions	F.11	6 000 000,750	-				
- Dividendes et autres distributions		-	-1 157 000,000				
- Encaissement subvention d'investissement		-	-				
- Encaissement provenant des emprunts		-	87 178,239				
- Remboursement des emprunts	F.12	-98 282,170	-108 266,116				
- Flux liés aux opérations de factoring		-	-				
- Variation provenant des crédits de gestion	F.13	350 000,000	190 622,862				
Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités de financement		6 251 718,580	-987 465,015				
VARIATION DE TRESORERIE		5 718 577,083	-621 778,434				
Trésorerie au début de l'exercice	F.14	-269 550,726	352 227,708				
Trésorerie à la clôture de l'exercice	F.15	5 449 026,357	-269 550,726				

NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2014

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE

CEREALIS est une société anonyme partiellement exportatrice spécialisée dans le domaine de la production agroalimentaire constituée en 2003 avec un capital actuel de 4 888 889,000 dinars. L'unité de production établie à Tebourba produit des snacks salés, chips à partir de bases de pomme de terre et de maïs.

La Société a pour objet :

- La production, l'importation et la commercialisation des chips, snacks, amuse-gueules, fruits secs et autres produits assimilés ;
- La production des plats surgelés pré cuisinés ou non ;
- La fabrication de tous produits agroalimentaires ;
- La participation directe ou indirecte à des sociétés pouvant se rattacher à l'objet précité, par voie de création de sociétés nouvelles, tunisiennes et/ou étrangères, d'apports, de commandite, de souscriptions, achats de titres ou droits sociaux, fusion, alliance, association en participation ou de prise ou de dation ou en gérance de tous biens ou droits ou autrement ; et
- généralement, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou successibles d'en faciliter la réalisation, l'exploitation ou le développement.

II. REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers de la société CEREALIS ont été arrêtés au 31 décembre 2014 selon les dispositions du système comptable tunisien tel que promulgué par la loi 96-112 du 30 décembre 1996.

III. RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES

Les états financiers sont exprimés en dinar tunisien et ont été préparés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière ainsi que les normes comptables tunisiennes.

IV. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

1. Augmentation de capital par apport en nature

Suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 20 juin 2014, il a été décidé d'augmenter le capital social de la société CEREALIS, par apport en nature, d'un montant de 909 600,000 Dinars avec une prime d'émission de 1 014 358,030 Dinars, pour porter le capital de 1 390 000,000 Dinars à 2 299 600,000 Dinars, et ce par l'émission de 909.600 actions d'une valeur nominale de 1 dinar chacune.

Les apports en nature sont constitués de :

- 2.495 parts sociales de la société INTERDISTRIBUTION évaluées à 1 856 280,000 Dinars.
- 189.500 actions de la société BOLERIO Tunisie évaluées à 67 678,030 Dinars.

2. Introduction en Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis

Suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 12 novembre 2014, il a été décidé d'approuver la décision d'introduction en bourse de la société CEREALIS sur la cote du marché alternatif de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis selon les conditions suivantes :

- une Offre à Prix Ferme (OPF) de 822.218 actions, représentant 56,06% de l'offre au public et 16,82% du capital de la société après augmentation, au prix de 6,750 dinars l'action et portant sur :
 - 411.109 actions nouvelles émises dans le cadre d'une augmentation de capital de la société telle que décrite plus haut, représentant 8,41% du capital après réalisation de cette augmentation; et
 - ❖ 411.109 actions anciennes provenant de la cession par la famille Gahbiche d'actions anciennes, représentant 8,41% du capital après la réalisation de ladite augmentation.
- Un Placement Global de 644.452 actions, représentant 43,94% de l'offre au public et 13,18% du capital de la société après augmentation (dont 322.226 actions anciennes et 322.226 actions nouvelles à souscrire dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire) auprès d'investisseurs institutionnels.

V. LES BASES DE MESURE

1. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles acquises par la société sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties linéairement selon les taux ci-après basés sur la durée probable d'utilisation :

	Désignation	Taux
-	Construction	4%
-	Matériel d'exploitation	10%
-	Installation Générale Agencement et Aménagement	10%
-	Matériel de transport	20%
-	Mobilier équipement de bureau	20%
-	Equipement informatique	20%
-	Logiciel	33,33%

Les dotations aux amortissements sur les acquisitions de l'exercice sont calculées en respectant la règle du prorata temporis.

Les immobilisations d'une valeur inférieure à 200 DT qui sont amorties intégralement l'année de leur acquisition sans utilisation de la règle prorata-temporis

Après amortissement des immobilisations corporelles, la valeur comptable nette de ces immobilisations a été comparée, par groupe d'immobilisations de même nature avec la valeur récupérable (ou à la juste valeur) de ces immobilisations compte tenu de l'activité actuelle de la société CEREALIS. Aucune réduction de valeur n'est à comptabiliser.

2. Placements

Lors de leur acquisition, les placements sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus. Toutefois, les honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de placements à long terme peuvent être inclus dans le coût.

Les placements à long terme, détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales, sont présentés dans la rubrique « immobilisations financières ».

Les placements à court terme, dont la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par sa nature, peut être liquidé à brève échéance, sont présentés dans la rubrique « Placements et autres actifs financiers ».

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision et les plus-values ne sont pas constatées.

3. Charges reportées

Les frais relatifs à l'opération d'introduction en Bourse des Valeurs Mobilière de Tunisie - BVMT notamment les honoraires de Due diligence et de préparation du prospectus ainsi que les commissions de placement ont été enregistrés parmi les charges à répartir. Ainsi, la société CEREALIS a commencé la résorption des charges reportées se rattachant à l'opération d'introduction en bourse à partir du 1^{er} Janvier 2015 au taux annuel de 33,33%.

Les frais se rattachant au développement du marché extérieur et des produits de la société et à la notoriété de la marque sont traités en tant que charges à répartir amortissables sur trois exercices.

4. Stocks

Les matières premières et emballages sont valorisés à leurs coûts d'achat qui comprennent les prix d'achat, les droits et taxes non récupérables par la société, ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport de réception et autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés.

Les stocks sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire intermittent.

La valorisation des stocks de matières premières est faite sur la base des coûts moyens pondérés. Le stock de produit fini est valorisé selon le coût de production unitaire.

VI. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

En 2015, la société CEREALIS a souscrit à l'augmentation de capital décidée par la société BOLERIO pour un montant de 3 240 000,000 dinars, et ce par l'émission de 32.400 actions nouvelles, d'une valeur nominale de 100 Dinars chacune, à émettre au nominal et à libérer au quart (1/4) lors de la souscription.

VII. NOTES DETAILLEES

B. NOTES RELATIVES AU BILAN

B.1. Immobilisations incorporelles

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Logiciels	54 250,800	43 150,300
Marques et brevets	290,300	290,300
Sous total	54 541,100	43 440,600
Amortissements (-)	-43 603,228	-43 440,600
Total	10 937,872	0,000

B.2. Immobilisations incorporelles

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Terrain	276 692,600	276 692,600
Construction	1 053 223,873	1 053 223,873
Matériel d'exploitation	1 371 215,691	1 218 401,641
Matériel de transport	178 751,000	178 751,000
Agencement, aménagement & installation	277 093,163	261 972,276
Equipement de bureau	70 383,746	66 446,580
Matériels informatiques	69 250,978	56 338,594
Matériel à statut juridique particulier	258 286,354	278 167,558
Sous total	3 554 897,405	3 389 994,122
Amortissements (-)	-1 486 115,481	-1 247 449,520
Total	2 068 781,924	2 142 544,602

Le tableau présenté ci-après met en relief, par nature d'immobilisations, les valeurs d'origine, les mouvements de l'exercice, les amortissements pratiqués et les valeurs comptables nettes arrêtées à la date de clôture du bilan.

Siège social : Immeuble Cogem-rue du lac Mazurie-Berges du lac

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS AU 31/12/2014

DECICNATION		Valeus brutes Amortissements				VCN			
DESIGNATION	31/12/2013	Acquisitions	Cessions	31/12/2014	31/12/2013	Dotations	Régul/cessions	31/12/2014	VCN
Immobilisations Incorporelles									
Logiciels	43 150,300	11 100,500	-	54 250,800	43 150,300	162,628	-	43 312,928	10 937,872
Marques et brevets	290,300	-	-	290,300	290,300	-	-	290,300	0,000
Sous Total	43 440,600	11 100,500	0,000	54 541,100	43 440,600	162,628	0,000	43 603,228	10 937,872
Immobilisations Corporelles									
Terrain	276 692,600	-		276 692,600	-	-	-	0,000	276 692,600
Construction	1 053 223,873	-	-	1 053 223,873	199 904,523	48 912,362	-	248 816,885	804 406,988
Materiel d'exploitation	1 218 401,641	247 250,050	-94 436,000	1 371 215,691	612 927,650	146 031,687	-66 730,051	692 229,286	678 986,405
Materiel de transport	178 751,000	-	-	178 751,000	98 895,271	35 750,000	-	134 645,271	44 105,729
Agencement, aménagement & Install	261 972,276	15 120,887	-	277 093,163	76 791,949	32 632,676	-	109 424,625	167 668,538
Equipement de bureau	66 446,580	3 937,166	-	70 383,746	46 516,456	6 742,015	-	53 258,471	17 125,275
Materiels informatiques	56 338,594	12 912,384	-	69 250,978	39 459,091	5 563,418	-	45 022,509	24 228,469
Materiel a statut juridique particulier	278 167,558	-	-19 881,204	258 286,354	172 954,580	49 645,058	-19 881,204	202 718,434	55 567,920
Sous Total	3 389 994,122	279 220,487	-114 317,204	3 554 897,405	1 247 449,520	325 277,216	-86 611,255	1 486 115,481	2 068 781,924
TOTAL	3 433 434,722	290 320,987	-114 317,204	3 609 438,505	1 290 890,120	325 439,844	-86 611,255	1 529 718,709	2 079 719,796

B.3. Immobilisations financières

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Dépôts et cautionnements versés sur imports	37 424,014	35 424,014
Dépôts et cautionnements versés sur loyers	7 700,000	7 700,000
Titres de participation « BOLERIO SA »	67 678,030	0,000
Titres de participation « INTERDISTRIBUTION SARL »	1 856 280,000	0,000
Titres de participation « MASTER FOOD SARL »	200,000	200,000
Total	1 969 282,044	43 324,014

B.4. Autres actifs non courants

Nature	V. Brute 31/12/2013	AANC		Résorptions			VCN au
	31/12/2013	2014	31/12/2014	antérieurs	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2014
Charges à répartir	387 634,556	516 610,255	904 244,811	25 946,018	115 567,967	361 688,538	762 730,826
Total	387 634,556	516 610,255	904 244,811	25 946,018	115 567,967	361 688,538	762 730,826

B.5. Stocks

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Stocks d'emballages	469 691,066	341 463,419
Stocks matières premières	260 216,543	708 973,301
Stocks de produits finis	176 708,183	229 330,943
Total	906 615,792	1 279 767,663

B.6. Clients et comptes rattachés

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Clients ordinaires	3 815 917,683	2 726 239,273
Total	3 815 917,683	2 726 239,273

B.7. Autres actifs courants

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Etat Impôts et taxes à reporter	527 792,190	527 300,896
Prêts divers	50 000,000	50 000,000
Débiteurs divers	36 897,272	36 897,272
Produits à recevoir	29 000,000	25 000,000
Charges constatées d'avance	13 135,558	14 338,911
Prêts au personnel	10 479,000	9 410,000
Total	667 304,020	662 947,079

B.8. Placements et autres actifs financiers

Désignation	Nombre de titres	Cours	Solde au 31/12/2014
Actions ONE TECH HOLDING	3 245	7,000	22 715,000
Actions MIP	4 256	2,360	10 044,160
Actions NEW BODY LINE	710	7,080	5 026,800
Droits d'attribution	20	0,110	2,200
Total			37 788,160

B.9. Liquidités & équivalents de liquidités

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Banques	6 008 458,926	5 160,651
Chèques à encaisser	169 168,000	40 000,000
Caisse	4 834,333	98 401,816
Total	6 182 461,259	143 562,467

B.10. Capitaux propres

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Capital social	4 888 889,000	1 390 000,000
Réserve légale	139 000,000	139 000,000
Prime d'émission	5 111 111,780	0,000
Résultats reportés	798 172,199	741 729,171
Résultat de l'exercice	1 110 137,713	1 292 485,028
Total	12 047 310,692	3 563 214,199

Conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour la gestion de l'année 2014, les résultats reportés provenant de l'exercice 2013 et antérieurs, s'élevant à 798 172,199 dinars, ainsi que la réserve légale pour 139 000,000 dinars et la prime d'émission pour 5 111 111,780 dinars, sont hors champ d'application de la retenue à la source libératoire de 5% en cas de distribution ou d'incorporation au capital.

Le résultat par action se détaille comme suit :

Résultat de l'exercice 2014	Nombre pondéré des actions	Résultat par action
1 110 137,713 Dinars	4 014 612 Actions	0,275 TND

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le tableau présenté ci-après met en relief la variation des capitaux propres :

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

DESIGNATION	Capital social	Réserves légales	Autres capitaux propres	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux Propres au 31/12/2013	1 390 000,000	139 000,000	-	741 729,171	1 292 485,028	3 563 214,199
Affectation du résultat de l'exercice 2013						
Résultats reprotés				242 485,028	-242 485,028	0,000
Réserve de réinvestissement			500 000,000		-500 000,000	0,000
Dividendes					-550 000,000	-550 000,000
Augmentation du capital 20/06/2014	909 600,000		1 014 358,030			1 923 958,030
Augmentation du capital 15/09/2014	1 700 400,000		-1 514 358,000	-186 042,000		0,000
Augmentation du capital IPO	888 889,000		5 111 111,750			6 000 000,750
Résultat au 31/12/2014					1 110 137,713	1 110 137,713
Capitaux Propres au 31/12/2014	4 888 889,000	139 000,000	5 111 111,780	798 172,199	1 110 137,713	12 047 310,692

B.11. Emprunts

(Montant arrondi)

	Solde au 31/12/2013				Solde au 31/12/2014			
Crédit	Échéance à plus d'un an	Échéance à moins d'un an	Total	Nouveaux crédits 2014	Remboursements 2014	Échéance à plus d'un an	Échéance à moins d'un an	Total
Emprunt BTKD	194 464	46 656	241 120	-	46 656	147 808	46 656	194 464
Emprunts LEASING (*)	75 817	51 626	127 443	-	51 626	35 878	39 939	75 817
Total	270 281	98 282	368 563	-	98 282	183 686	86 595	270 281

(*) Les paiements futurs minimaux au titre du contrat de location financement et la valeur actualisée des paiements minimaux nets au titre des locations se présentent de la façon suivante :

(Montant arrondi)

	Au 31/12/2014		
Rubriques	Paiements	Valeur actualisée des	
	minimaux	paiements	
Echéances à moins d'un an	43 767	39 938	
Echéances à plus d'un an et moins de 5 ans	37 881	35 879	
Total des paiements minimaux futurs au titre de la location	81 647	75 817	
Moins les montants représentant des charges financières	-5 830	_	
Valeurs actualisées des paiements minimaux futurs	75 817	_	

B.12. Fournisseurs et comptes rattachés

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Fournisseurs effets à payer	568 198,465	678 993,614
Fournisseurs étrangers	514 231,783	703 861,144
Fournisseurs d'exploitation	366 836,894	459 575,606
Fournisseurs avances et acomptes	-18 868,903	-6 808,903
Total	1 430 398,239	1 835 621,461

B.13. Autres passifs courants

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Dividendes à payer	550 000,000	0,000
Etats impôts et taxes	145 422,163	377 887,679
Personnel, rémunération dues	79 328,228	58 757,682
Divers charges à payer	62 478,518	34 513,013
CNSS	35 377,905	28 403,466
Total	872 606,814	499 561,840

B.14. Concours bancaires et autres passifs financiers

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Crédits courants liés aux cycles d'exploitation	1 030 000,000	680 000,000
Echéances à d'un an / Crédits bancaires	46 656,000	46 656,000
Échéances à moins d'un an leasing	39 939,199	51 626,170
Autres passifs financiers	1 116 595,199	778 282,170
Découvert bancaires	707 550,168	431 150,851
Chèques à payer	63 672,894	8 292,251
Concours bancaires	771 223,062	439 443,102
Total	1 887 818,261	1 217 725,272

R. NOTES RELATIVES L'ETAT DE RESULTAT

R.1. Revenus

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Ventes locales de produits finis	8 544 572,067	8 687 416,939
Ventes de produits finis à l'exportation	329 536,263	725 359,388
Total	8 874 108,330	9 412 776,327

R.2. Variation des stocks des produits finis et des encours (+ ou -)

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Variation des stocks des produits finis et des encours	52 622,760	36 983,181
Total	52 622,760	36 983,181

R.3. Achats de matières et d'approvisionnement consommés

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Achats stockés de matières premières	3 324 187,807	3 399 415,433
Achats emballages	672 667,689	861 465,043
Achats stockés packaging	602 581,800	618 221,167
Droit de douane	348 341,434	449 934,946
Frais de transport sur importation	125 569,076	145 530,114
Frais de transit	98 866,532	62 112,758
Electricité & Gaz	92 123,012	84 991,659
Achats non stockés de matières et fournitures	66 180,450	71 875,711
Carburants	48 098,233	43 922,890
Achats d'études et prestations de services	31 269,300	24 518,000
Achats de travaux et petits équipements	9 001,332	14 144,307
Total	5 418 886,665	5 776 132,028

R.4. Charges de personnel

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Salaires et compléments de salaires	797 222,979	705 754,532
Charges sociales	88 804,209	83 971,327
Total	886 027,188	789 725,859

R.5. Dotations aux amortissements et aux provisions

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Dotation aux amortissements des Immo. Corporelles	325 277,216	309 408,833
Dotation aux amortissements des Immo. Incorporelles	162,628	193,543
Dotation aux résorptions des charges à répartir	115 567,967	25 946,018
Total	441 007,811	335 548,394

R.6. Autres charges d'exploitation

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Rémunérations Intermédiaires et Honoraires	155 092,570	131 998,088
Publicités & relations publiques	109 931,472	159 380,631
Impôts et Taxes	90 538,433	44 834,677
Entretiens et réparations	86 122,333	61 505,917
Frais Postaux & Télécommunications	60 690,514	46 247,320
Locations	53 327,800	49 947,000
Services bancaires et assimilés	47 521,072	63 417,522
Primes d'assurance	34 674,363	33 356,858
Déplacements, Missions et Réceptions	25 789,357	28 204,556
Dons et Subventions	8 400,000	4 800,000
Transports	3 085,400	12 050,000
Total	675 173,314	635 742,569

R.7. Produits financiers

Les produits financiers s'élèvent au 31 Décembre 2014 à 8 320.503 DT et représente des intérêts créditeurs et des gains de change sur opérations en monnaie étrangères.

R.8. Charges financières nettes

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Autres charges financières	88 296,115	42 284,435
Intérêts sur emprunt	65 682,236	39 561,925
Perte de changes	64 093,786	115 063,172
Intérêts sur factoring	16 271,810	18 889,222
Intérêts sur leasing	7 183,632	8 132,873
Total	241 527,579	223 931,627

R.9. Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires se chiffrent au 31 Décembre 2014 à 8 861,816 DT. Ce gain représente divers dédommagements et gains sur cession immobilisation.

R.10. Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires s'élèvent au 31 Décembre 2014 à 45 412,893 DT. Ces pertes représentent principalement des charges sur mise en rebus d'immobilisations.

R.11. Impôts sur les sociétés

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Impôts sur les sociétés	20 494,726	303 399,000
Total	20 494,726	303 399,000

F. NOTES RELATIVES L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

F.1. Dotation aux amortissements et aux provisions

Désignation	Montant au 31/12/2014
Dot. Amort. Logiciels	162,628
Dot. Amort. Construction	48 912,361
Dot. Amort. Materiel d'exploitation	146 031,687
Dot. Amort. Materiel de transport	35 750,000
Dot. Amort. Agencement, aménagement & installation	32 632,676
Dot. Amort. Equipement de bureau	6 742,015
Dot. Amort. Materiels informatiques	5 563,418
Dot. Amort. Materiel a statut juridique particulier	49 645,058
Dot. Résorptions charges à répartir	115 567,967
Total	441 007,811

F.2. Variation des stocks

Désignation	Solde au 31/12/2013	Solde au 31/12/2014	Variation
Stocks d'emballages	341 463,419	469 691,066	-128 227,647
Stocks matières premières	708 973,301	260 216,543	448 756,758
Stocks de produits finis	229 330,943	176 708,183	52 622,760
Total	1 279 767,663	906 615,792	373 151,871

F.3. Variation des créances

Désignation	Solde au 31/12/2013	Solde au 31/12/2014	Variation
Clients ordinaires	2 726 239,273	3 815 917,683	-1 089 678,410
Total	2 726 239,273	3 815 917,683	-1 089 678,410

F.4. Variation des autres actifs courants

Désignation	Solde au 31/12/2013	Solde au 31/12/2014	Variation
Etat, Impôts et taxes à reporter	527 300,896	527 792,190	-491,294
Prêts divers	50 000,000	50 000,000	0,000
Débiteurs divers	36 897,272	36 897,272	0,000
Produits à recevoir	25 000,000	29 000,000	-4 000,000
Charges constatées d'avance	14 338,911	13 135,558	1 203,353
Prêts au personnel	9 410,000	10 479,000	-1 069,000
Total	662 947,079	667 304,020	-4 356,941

F.5. Variation des fournisseurs

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013	Variation
Fournisseurs effets à payer	568 198,465	678 993,614	-110 795,149
Fournisseurs étrangers	514 231,783	703 861,144	-189 629,361
Fournisseurs d'exploitation	366 836,894	459 575,606	-92 738,712
Fournisseurs avances et acomptes	-18 868,903	-6 808,903	-12 060,000
Total	1 430 398,239	1 835 621,461	-405 223,222

F.6. Variation des autres passifs

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013	Variation
Etats impôts et taxes	145 422,163	377 887,679	-232 465,516
Personnel, rémunérations dues	79 328,228	58 757,682	20 570,546
Divers charges à payer	62 478,518	34 513,013	27 965,505
CNSS	35 377,905	28 403,466	6 974,439
Total	322 606,814	499 561,840	-176 955,026

F.7. Moins-value de cession d'immobilisations

Désignation	Solde au 31/12/2014
Valeur brute	94 436,000
Amortissements cumulés	-66 730,051
VCN	27 705,949
Mise en rebus	0,000
Moins-value de cession	27 705,949

F.8. Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

Désignation	Montant au 31/12/2014
Logiciel	-11 100,500
Matériel d'exploitation	-247 250,050
Agencement, Aménagement & Installation	-15 120,887
Equipement de bureau	-3 937,166
Matériel informatique	-12 912,384
Total	-290 320,987

F.9. Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières

Désignation	Montant au 31/12/2014
Dépôts et cautionnements versés sur imports	-2 000,000
Total	-2 000,000

F.10. Décaissement provenant de l'acquisition des autres actifs non courants

Désignation	Montant au 31/12/2014
Charges à répartir brutes de l'exercice 2014	-516 610,255
Total	-516 610,255

F.11. Encaissement suite à l'émission d'actions

Désignation	Montant au 31/12/2014
Augmentation du capital social (Opération IPO)	6 000 000,750
Total	6 000 000,750

F.12. Remboursement des emprunts

Désignation	Montant au 31/12/2014
Emprunts LEASING	-51 626,170
Emprunt BTKD	-46 656,000
Total	-98 282,170

F.13. Variation provenant des crédits de gestion

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013	Variation
Crédits courants liés aux cycles d'exploitation	1 030 000,000	680 000,000	350 000,000
Total	1 030 000,000	680 000,000	350 000,000

F.14. Trésorerie au début de l'exercice

Désignation	Solde au 31/12/2013
Placements liquides	26 329,909
Banques	5 160,651
Chèques à encaisser	40 000,000
Caisse	98 401,816
Découvert bancaires	-431 150,851
Chèques à payer	-8 292,251
Total	(269 550,726)

F.15. Trésorerie à la clôture de l'exercice

Désignation	Solde au 31/12/2014
Placements liquides	37 788,160
Banques	6 008 458,926
Chèques à encaisser	169 168,000
Caisse	4 834,333
Découvert bancaires	-707 550,168
Chèques à payer	-63 672,894
Total	5 449 026,357

VIII. INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES

Les opérations réalisées avec les parties liées se détaillent comme suit :

Société	Nature de l'opération	Montant en TTC
INTERDISTRIBUTION	Ventes	10 288 367,585
MAGHREB DE COMMERCE	Ventes	250 218,000
CPL SOUANI	Location	16 997,200
CPL SOUANI	Prêt	50 000,000

IX. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Type d'engagement	Valeur totale en DT	Banques	Tiers	entreprises liées	Associés	Provisions
1. Engagements donnés :						
 a) Garanties personnelles 						
-Cautionnement	3 180 000			3 180 000		
b) Garanties réelle						
-Hypothèques						
-Nantissement	3 650 000	3 650 000				
Total	6 830 000	3 650 000	•	3 180 000		
2. Engagements recus:						
c) Garanties personnelles						
-Cautionnement	3 650 000				3 650 000	
Total	3 650 000				3 650 000	
3. Engagements réciproques :						

1. Note complémentaire sur le changement de la présentation des rubriques variations des stocks des produits finis et des achats de matières et d'approvisionnement consommés de l'état de résultat.

Il y a lieu de noter qu'il y a eu un changement de méthode de présentation au niveau de l'état de résultat.

Pour l'exercice 2013, la rubrique variation des stocks comportait les différentes catégories des stocks (produits finis, emballages et matières premières). Le retraitement a consisté à n'inclure dans cette rubrique que la variation des stocks des produits finis. Ainsi, la variation des stocks des matières premières et la variation des stocks d'emballages ont été intégrées parmi les achats de matières et d'approvisionnement consommés.

2. Note complémentaire sur les soldes intermédiaires de gestion (SIG)

Le tableau des soldes intermédiaires de gestion se présente comme suit :

SOCIETE - CEREALIS

Immeuble Cogem-rue du lac Mazurie Les Berges du Lac Tunis

SCHÉMA DES SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

(Exprimé en dinars)

Produits		Charges		Soldes	2014 Au 31/12/14	2013 Au 31/12/13
Revenus et autres produits d'exploitation	8 874 108	ou (Déstockage de production)	52 623		8 821 486	9 375 793
Production stockée						
Production immobilisée						
Total	8 874 108	Total	52 623	• Production	8 821 486	9 375 793
Production	8 821 486	Achat consommés	5 418 887	Marge sur coût matières	3 402 599	3 599 661
Troublion	0 021 700	Actial Consonnies	3 110 001	Manage our cour manages	U 10# U//	0077 001
Marge sur coût matière	3 402 599	Autres charges externes	675 173		2 727 426	2 963 919
Subvention d'exploitation						
Total	3 402 599	Total	675 173	Valeur Ajoutée brute	2 727 426	2 963 919
Valeur Ajoutée Brute	2 727 426	Impôts et taxes				
		Charges de personnel	886 027			
Total	2 727 426	Total	886 027	• Excédent brut d'exploitation	1 841 398	2 174 193
Excédent brut d'exploitation	1 841 398	Autres charges ordinaires	36 551			
Autres produits ordinaires		Charges financières	233 207			
Produits des placements		Dotations aux amortissements et aux	441 008			
-		provisions ordinaires				
Transfert et reprise de charges		Impôt sur le résultat ordinaire	20 495			
Total	1 841 398	Total	731 261	• Résultat net de l'exercice	1 110 138	1 292 485

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2014

Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée, nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société CEREALIS SA, comprenant le bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie ainsi que les notes aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2014. Ces états financiers présentent :

Un total bilan de	16 421 819,580 TND
Un chiffre d'affaires de	8 874 108,330 TND
Un résultat bénéficiaire net de	1 110 137,713 TND

Responsabilité de la direction relative aux états financiers

Le Conseil d'Administration de votre société est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en la matière. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers annexés à notre rapport sont sincères et réguliers et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société CEREALIS SA au 31 décembre 2014, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice arrêtés à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Informations et Vérifications Spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Conformément aux dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du conseil d'administration. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, de remarques particulières.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé sur la base de notre examen d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la règlementation en vigueur.

Fait à Tunis, le 29 Avril 2015 Le Commissaire aux comptes LOTFI REKIK

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE 2014

Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions des articles 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous vous présentons les conventions et opérations visées par les articles sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et sur celles obtenues à travers nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions et opérations réalisées au cours de l'exercice

Nous vous informons que votre Conseil d'Administration ne nous a pas avisés de l'existence de conventions ou opérations conclues au cours de l'exercice 2014 et visées aux articles 200 et suivants et à l'article 475 du Code des sociétés commerciales.

II. Conventions et opérations approuvées au cours des exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice en cours

L'exécution des conventions et opérations suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs et approuvées par les assemblées générales des actionnaires, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014. Elles sont présentées ci-après :

- La société CEREALIS a donné sa caution solidaire aux trois banques qui ont financé les investissements de la société BOLERIO, en garantie des trois crédits à long terme.
- La société CEREALIS a signé une convention avec la société INTERDISTRIBUTION pour la distribution et la vente des produits finis.

III. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants concernant leurs rémunérations tels que visés par l'article 200 II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération du directeur général servie par la société CEREALIS SA et ses filiales totalise un montant brut de 296 003,270 dinars courant l'exercice 2014. Il bénéficie en outre d'une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents ainsi que les frais de télécommunication et tous les frais de représentation inhérents à sa fonction.
- La rémunération du président du conseil d'administration et administrateur délégué servie par la société CEREALIS SA totalise un montant brut de 81 943,212 dinars courant l'exercice 2014. Il bénéficie en outre d'une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents ainsi que les frais de télécommunication et tous les frais de représentation inhérents à sa fonction.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Telles sont, Messieurs les actionnaires, les remarques à vous faire sur ce point particulier

Fait à Tunis, le 29 Avril 2015 Le Commissaire aux comptes

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

UNIVERSAL AUTO DISTRIBUTORS HOLDING - U.A.D.H

Siège social : 62, Avenue de Carthage Tunis - 1000

La société UNIVERSAL AUTO DISTRIBUTORS HOLDING - U.A.D.H publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2014. Ces états sont accompagnés du rapport du commissaire aux comptes : Mr Cherif BEN ZINA.

BILAN CONSOLIDE (Montants en dinars)

ACTIFS	Note	31/12/2014	31/12/2013
ACTIFS NON COURANTS			
Immobilisations incorporelles			
Immobilisations incorporelles		2 126 070	0
Amortissement des immobilisations incorporelles		(1 223 427)	0
Ecarts d'acquisition		0	0
Amortissement écart d'acquisition		0	0
Immobilisations incorporelles en cours		450	0
Total des immobilisations incorporelles	N° 1	903 093	0
Immobilisations corporelles			
Immobilisations corporelles		108 504 142	0
Amortissement des immobilisations corporelles		(39 439 352)	0
Immobilisations corporelles en cours		2 662 424	0
Total des immobilisations corporelles	N° 2	71 727 214	0
Immobilisations financières			
Immobilisations financières		13 218 717	0
Provisions sur immobilisations financières		(1 334 560)	0
Total des immobilisations financières	N° 3	11 884 157	0
Autres actifs non courants	N° 4	2 787	4 380
Actifs d'impôts différés		760 342	
Total des autres actifs non courants		763 129	4 380
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		85 277 594	4 380
ACTIFS COURANTS			
Stocks	N° 5	36 668 862	0
Provisions pour dépréciation des stocks		(1 056 164)	0
Clients et comptes rattachés	N° 6	26 880 447	0
Provisions pour dépréciation des comptes clients		(8 322 459)	0
Autres actifs courants	N° 7	58 997 835	363 863
Provisions pour dépréciation des autres actifs courants		(509 121)	0
Placements et autres actifs financiers	N° 8	15 002 045	0
Liquidités et équivalents de liquidités	N° 9	38 596 456	31 841
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		166 257 900	395 704
TOTAL DES ACTIFS		251 535 494	400 084

BILAN CONSOLIDE (Montants en dinars)

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	Note	31/12/2014	31/12/2013
APITAUX PROPRES			
Capital Social		22 800 000	400 00
Subventions d'investissement		1 736 932	
Amortissement des subventions d'investissement		-1 357 738	
Réserves consolidées		-933 009	
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		22 246 184	400 00
Résultat de l'exercice groupe		7 222 033	(76 57
Total des capitaux propres avant affectation		29 468 217	323 42
Réserves des minoritaires		8 243 971	
Résultat des minoritaires		50 121	
Total des intérêts minoritaires		8 294 092	
OTAL DES CAPITAUX PROPRES ET INTERETS MINORITAIRES	N° 10	37 762 309	323 4.
4 <i>SSIFS</i>			
Passifs non courants			
Emprunts	N° 11	31 805 938	
Provision pour risques et charges		1 929 245	
Autres passifs financiers		10 000	
Passifs d'impôts différés		0	
Total des passifs non courants		33 745 182	
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	N° 12	73 175 632	2 1
Autres passifs courants	N° 13	22 653 074	74 54
Concours bancaires et autres passifs financiers	N° 14	84 199 297	
Total des passifs courants		180 028 003	76 6
OTAL DES PASSIFS		213 773 185	76 60
OTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		251 535 495	400 08

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE (Montants en dinars)

Désignation	Note	Du 01/01/2014 au 31/12/2014	Du 01/01/2013 au 31/12/2013
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	N° 15	143 897 884	0
Autres produits d'exploitation	N° 16	275 851	0
Total des produits d'exploitation		144 173 735	0
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variation des stocks de PF et des encours		285 233	0
Achats de matières consommés		2 626 090	0
Achats de marchandises consommés	N° 17	109 854 403	0
Achats d'approvisionnement consommés	N° 18	1 443 302	50
Charges de personnel	N° 19	8 918 233	0
Dotations aux amortissements et aux provisions nettes des reprises	N° 20	-72 403	398
Autres charges d exploitation	N° 21	6 363 493	75 631
Total des charges d'exploitation		129 418 351	76 079
RESULTAT D'EXPLOITATION		14 755 383	-76 079
Charges financières nettes	N° 22	(2 183 680)	0
Produits des placements	N° 23	2 171 609	0
Autres gains ordinaires	N° 24	1 170 817	0
Autres pertes ordinaires	N° 25	(7 345 174)	0
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		8 568 954	-76 079
Impôt exigible		2 057 142	500
Impôt différé		-760 342	0
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		7 272 154	-76 579
Eléments extraordinaires			
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES		7 272 154	-76 579
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		7 272 154	-76 579
Résultat des minoritaires		50 121	0
Résultat de l'exercice groupe		7 222 033	(76 579)
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		7 272 154	(76 579)

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE (Montants en dinars)

Désignation	Note	Du 01/01/2014 au 31/12/2014	Du 01/01/2013 au 31/12/2013
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net		7 272 154	(76 579)
Ajustement pour :			
Amortissements et Provisions		(72 403)	398
Capital souscrit appelé non encore libéré		0	300 000
Variations des éléments du besoin en fond de roulement		0	0
Variation des stocks	N° 27	17 430 698	0
Variation des clients et comptes rattachés	N° 27	36 316 358	0
Variation des autres actifs courants	N° 27	(2 037 686)	(363 863)
Variation des fournisseurs d'exploitation	N° 27	(57 562 856)	2 118
Variation des autres passifs courants	N° 27	(6 305 332)	74 545
Variation des autres passifs financiers	N° 27	16 698 862	0
Plus ou moins values de cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		(121 238)	0
Plus ou moins values de cessions d'immobilisations financières		6 203 547	0
Résorption des Subventions d'investissement		(65 784)	0
Transfert de charges		0	(4 778)
Impôt différés		(760 342)	0
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		16 995 978	-68 159
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Encaissements / cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		175 439	0
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(2 871 374)	0
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		(633 220)	0
Encaissements / cessions d'immobilisations financières		18 921 506	0
Impact de la variation du périmètre de consolidation	N° 28	(9 255 875)	0
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		6 336 476	0
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissements de subventions d'investissement		176 047	0
Dividendes et autres distributions versés		(148 096)	0
Encaissements provenant des emprunts		10 162 971	0
Remboursements des emprunts		(3 670 772)	0
Augmentation du capital		300 000	100 000
Décaissements provenant des placements		(6 889 326)	0
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		-69 176	100 000
VARIATION DE TRESORERIE		23 263 279	31 841
Trésorerie au début de l'exercice		31 841	0
Trésorerie à la fin de l'exercice	N° 29	23 295 119	31 841

I. Présentation du Groupe UADH :

Le Groupe UNIVERSAL AUTO DISTRIBUTORS HOLDING – UADH est composé de 7 sociétés :

La société UADH est une société anonyme, créée le 05 juillet 2013 <u>dans le cadre du plan de restructuration juridique du Groupe LOUKIL</u>. Le capital social de la société s'élève, au 31/12/2014 à 22 800 000 DT.

La société a pour objet principalement :

- La détention et la gestion de participations dans d'autres sociétés ;
- Le contrôle et la direction d'autres sociétés.

En date du 15 décembre 2014, les actionnaires de la société UADH ont décidé :

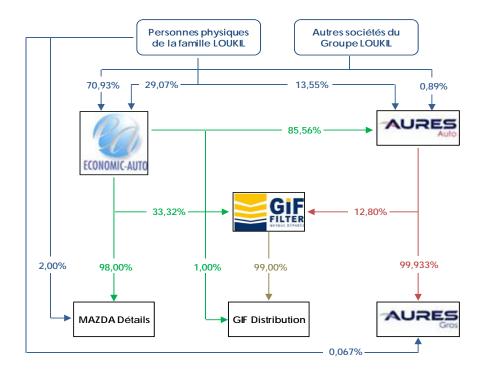
- La réduction de la valeur nominale de 5 DT à 1 DT.
- L'augmentation du capital par conversion de comptes courants actionnaires pour un montant de 22 400 000 DT et ce par voie de l'émission de 22 400 000 nouvelles actions.
- ▶ La société Aures Auto est une société anonyme, reprise par Groupe LOUKIL en 2006, son capital actuel s'élève à 7 000 000 DT.
 - La société est l'importateur et distributeur officiel de la marque Citroën en Tunisie pour les véhicules légers. Elle assure aussi le service technique en atelier et la vente en détail de pièces de rechange de la marque Citroën.
- La société Aures Gros est une société à responsabilité limitée ayant un capital social actuel de 9 000 000 DT.
 - La société est l'importateur officiel et le distributeur en gros des pièces de rechange de la marque Citroën en Tunisie.
- La société Economic Auto est une société anonyme dont le capital social s'élève à 7 000 000 DT.
 - La société est l'importateur et le distributeur officiel depuis 1993, de la marque MAZDA en Tunisie pour les véhicules légers. ECONOMIC Auto assure aussi le service technique en atelier et la vente en détail de pièces de rechange de la marque MAZDA.
- La société Mazda Détails est une société à responsabilité limitée, spécialisée dans la vente en détail de pièces de rechange sous la marque MAZDA en Tunisie.
- La société GIF Filterest une société anonyme qui opère dans la fabrication de filtres à huile, à carburant et à air destinée aux véhicules légers, aux poids lourds et aux engins de travaux publics.
- La société GIF Distribution est une société à responsabilité limitée qui assure l'activité de commercialisation des filtres sous la marque GIF Filter.

II. Aspects de la Restructuration juridique et structure du Groupe UADH arrêté au 31/12/2014 :

La restructuration juridique du « pôle automobile » peut être déclinée en trois volets : la prise de participation dans le capital des sociétés appartenant au « pôle automobile », l'augmentation du capital de la société UADH et la cession des participations dites « non stratégiques ».

⇒ la prise de participation dans le capital des sociétés appartenant au « pôle automobile » :

Avant la réalisation de la restructuration juridique du « pôle automobile », l'organigramme juridique se présentait ainsi :



En tant que holding du groupe des sociétés du « pôle automobile », la société UADH a acquis des participations dans le capital des sociétés suivantes :

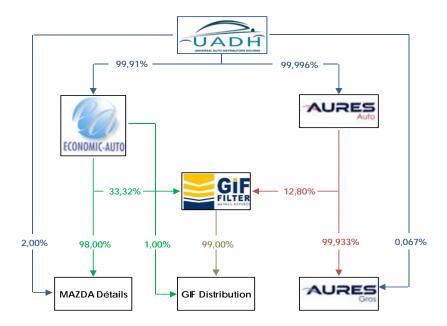
- Aures Auto: Selon les résolutions du PV de l'assemblée générale extraordinaire en date du 02/06/2014, les actionnaires de la société Aures Auto ont approuvé un « coup accordéon ». Ce dernier se manifeste par la réduction à zéro du capital social en vue de l'absorption de pertes antérieures, et concomitamment, l'augmentation en numéraire du capital pour 7 000 000 DT.

Ladite augmentation du capital a été réalisée à travers l'émission de 1 400 000 actions nouvelles et dont 1 399 940 actions ont été réservées à la société UADH. En conséquence de cette augmentation, cette dernière deviendra détentrice de 99,996% du capital de la société Aures Auto.

		Au 31/12/2013		Réduction augmentation c du cap	oncomitante	Au 31/12/2014		
Actionnaires	Nombre d'actions	Capital souscrit	%	Nombre d'actions	Nombre d'actions	Nombre d'actions	Capital souscrit	%
Mohamed LOUKIL					10	10	50	0,0007
B ssem LOUKIL	386 647	1 933 235	5,88%	-386 647	10	10	50	0,0007
Walid LOUKIL	386 647	1 933 235	5,88%	-386 647	10	10	50	0,0007
Z ineb LOUKIL	58 838	294 190	0,89%	-58 838	10	10	50	0,0007
T ouraya LOUKIL	58 838	294 190	0,89%	-58 838	10	10	50	0,0007
Mohamed Ben Bassem LOUKIL					10	10	50	0,0007
Es Mohamed LOUKIL et cie	21	105	0,0003%	-21		0	0	0,00%
E CONOMIC AUTO	5 627 378	28 136 890	85,56%	-5 627 378		0	0	0,00%
MEDCOM	58 837	294 185	0,89%	-58 837		0	0	0,00%
UADH					1 399 940	1 399 940	6 999 700	99,996
TOTAL	6 577 206	32 886 030	100,00%	-6 577 206	1 400 000	1 400 000	7 000 000	100,00

- Aures Gros: la société UADH a acquis, selon les termes de l'acte de cession du 15/03/2014, 600 parts sociales du capital de la société Aures Gros auprès des messieurs Bassem et Walid LOUKIL. La cession est faite sans mouvements de fonds moyennant la constatation du produit de la cession en comptes courants actionnaires et ce pour une valeur total de 21 000 DT. La participation acquise représente 0,067% du capital de la société Aures Gros.
- Mazda Détails: la société UADH a acquis, selon les termes de l'acte de cession du 14/03/2014, 100 parts sociales du capital de la société Mazda Détails auprès des messieurs Bassem et Walid LOUKIL. La cession est faite sans mouvements de fonds moyennant la constatation du produit de la cession en comptes courants actionnaires et ce pour une valeur total de 3 000 DT. La participation acquise représente 2% du capital de la société Mazda Détails.
- *Economic Auto*: En vertu de l'attestation d'enregistrement en date du 13/10/2014, la société UADH a acquis auprès des personnes physiques de la famille LOUKIL, ainsi que des sociétés Etablissements Mohamed LOUKIL &cie et Interparts 69 940 actions Economic Auto représentant 99,91% de son capital social. La cession est faite sans mouvements de fonds moyennant la constatation du produit de la cession en comptes courants actionnaires et ce pour une valeur total de 18 883 800 DT.

Compte tenu des opérations de restructuration juridique, sus mentionnées, l'organigramme juridique du groupe UADH, au 31/12/2014, se présente comme suit :



⇒ L'augmentation du capital de la société UADH :

A sa création en juillet 2013, le capital social de la société UADH s'élevait à 400 000 DT réparti en 80 000 actions d'une valeur nominale de 5 DT chacune.

La structure du capital social de la société UADH a subi des modifications qui se détaillent ainsi :

Selon les résolutions du PV de l'assemblée générale extraordinaire en date du 15/12/2014, les actionnaires de la société ont décidé la réduction de la valeur nominale de 5 DT à 1 DT (opération Split) et l'augmentation du capital social par conversion de créances (comptes courants actionnaires) pour un montant de 22 400 000 DT et ce par l'émission de 22 400 000 actions nouvelles. Ainsi le capital social passera de 400 000 DT à 22 800 000 DT.

Le montant des comptes courants actionnaires ayant fait l'objet de l'augmentation du capital de la société UADH par conversion de créances, se détaille ainsi :

Opérations	Montant en DT
Acquisition de 600 parts sociales Aures Gros	21 000
Acquisition de 100 parts sociales Mazda Détails	3 000
Acquisition de 69 940 actions Economic Auto	18 883 800
Versements en CCA par messieurs Bassem et Walid LOUKIL	3 500 000
TOTAL	22 407 800
Montant réservé à l'augmentation du capital	22 400 000

Au 30/12/2014, les actionnaires de la société UADH, les sociétés Etablissements Mohamed LOUKIL &cie et Interparts ont cédé leurs actions détenues dans le capital de la société UADH à la société LOUKIL INVESTMENT GROUP respectivement de 10 904 000 actions et 2 601 500 actions.

La cession est réalisée avec mouvements de fonds sur la base d'un prix unitaire de l'action égale à la valeur nominale, soit 1 DT.

En récapitulation de tout ce qui précède, les mouvements réalisés sur la structure du capital de la société UADH sont exposés dans le tableau suivant :

		e du capi de créat		Réducti nominale	ion de la e (de 5 DT		Augmen capita conver créance	al par sion de	augmenta	e du capital tion par cor éances (CC	version	Cession	d'actions		re du capita 31/12/2014	al au
	4 j	juillet 201	3	PV de l'A	GE du 15/	12/2014	PV de l' 15/12					Attest d'enregisti 30/12	rement du			
Actionnaires	Nombre d'actions	•	%	Nombre d'actions	•	%	Nombre d'actions	Capital souscrit	Nombre d'actions	Capital souscrit	%	Nombre d'actions	Capital souscrit	Nombre d'actions	Capital souscrit	%
Mohamed LOUKIL	10 000	50 000	12,50%	50 000	50 000	12,50%	766 500	766 500	816 500	816 500	3,58%			816 500	816 500	3,58%
Zohra LOUKIL	10 000	50 000	12,50%	50 000	50 000	12,50%	400 000	400 000	450 000	450 000	1,97%			450 000	450 000	1,97%
Bassem LOUKIL	10 000	50 000	12,50%	50 000	50 000	12,50%	3 514 000	3 514 000	3 564 000	3 564 000	15,63%			3 564 000	3 564 000	15,63%
Walid LOUKIL	10 000	50 000	12,50%	50 000	50 000	12,50%	3 514 000	3 514 000	3 564 000	3 564 000	15,63%			3 564 000	3 564 000	15,63%
Zeineb LOUKIL	10 000	50 000	12,50%	50 000	50 000	12,50%	400 000	400 000	450 000	450 000	1,97%			450 000	450 000	1,97%
Thouraya LOUKIL	10 000	50 000	12,50%	50 000	50 000	12,50%	400 000	400 000	450 000	450 000	1,97%			450 000	450 000	1,97%
Etablissements Mohamed LOUKIL et cie	10 000	50 000	12,50%	50 000	50 000	12,50%	10 854 000	10 854 000	10 904 000	10 904 000	47,82%	-10 904 000	-10 904 000	0	0	0,00%
Inter Parts	10 000	50 000	12,50%	50 000	50 000	12,50%	2 551 500	2 551 500	2 601 500	2 601 500	11,41%	-2 601 500	-2 601 500	0	0	0,00%
LOUKIL INVESTMENT GROUP	0	0	0,00%	0	0	0,00%		0	0	0	0,00%	13 505 500	13 505 500	13 505 500	13 505 500	59,23%
TOTAL	80 000	400 000	100,00%	400 000	400 000	100,00%	22 400 000	22 400 000	22 800 000	22 800 000	100,00%	0	0	22 800 000	22 800 000	100,00%

⊃ La cession des participations « non stratégiques » :

La restructuration juridique du « pôle automobile » consiste, outre les deux volets cités précédemment, à la cession par les sociétés appartenant au « pôle automobile », précisément les sociétés Aures Auto, Aures Gros et Economic Auto, des participations dans le capital des sociétés ne faisant pas partie du « pôle automobile » aux sociétés LOUKIL INVESTMENT GROUP, Etablissements Mohamed LOUKIL &cie et Interparts.

III. Principes et méthodes comptables de présentation des états financiers consolidés :

1. Standards et normes de référence :

Les états financiers consolidés ont été arrêtés conformément aux dispositions des normes comptables admises en Tunisie, notamment les normes suivantes :

- ▶ Norme comptable n° 35 relative aux états financiers consolidés;
- ▶ Norme comptable n° 38 relative aux regroupements d'entreprises.

2. Etats financiers consolidés:

Les états financiers consolidés du Groupe UADH arrêtés au 31/12/2014 comprennent :

- ♦ Le bilan consolidé
- ♦ L'état de résultat consolidé
- ♦ L'état de flux de trésorerie consolidé
- ♦ Les notes aux états financiers consolidés

3. <u>Démarche méthodologique :</u>

La démarche suivie pour arrêter les états financiers consolidés du groupe comprend :

- ⇒ L'harmonisation de la présentation des états financiers individuels ;
- **⊃** Le cumul des comptes individuels ;
- ⇒ L'élimination des comptes et des opérations réciproques ;
- → Le retraitement de l'impôt sur les sociétés ;
- → Le partage des capitaux propres et l'élimination des titres de participation.
- a. L'élimination des comptes et des opérations réciproques :

Les comptes consolidés de la société UADH étant le reflet de la situation d'une seule entité économique, il n'a été retenu que les seules opérations effectuées et les seuls résultats réalisés avec les tiers étrangers à cette entité.

Il s'agit principalement de l'élimination des comptes réciproques de dettes et de créances (clients/fournisseurs, prêts/ comptes courants, ...) ainsi que les comptes de charges et de produits réciproques (achats/ ventes, ...) ont été éliminés.

b. Le partage des capitaux propres et l'élimination des titres de participation :

Les capitaux propres des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation après avoir été modifiés par les retraitements et les éliminations, ont été partagés entre les capitaux propres consolidés et les intérêts minoritaires. Ce partage s'est accompagné de l'élimination des titres de participation.

Le partage des capitaux propres a été opéré par la technique de la consolidation directe.

- 4. <u>Méthodes de consolidation et pourcentages d'intérêt :</u>
- a. Structure des capitaux des sociétés du Groupe UADH:

	ECONOMIC AUTO	MAZDA Détails	AURES AUTO	AURES GROS	GIF Filter	GIF Distribution
UADH	99,91%	2,00%	99,996%	0,067%		
ECONOMIC AUTO		98,00%			33,32%	1,00%
AURES AUTO				99,933%	12,80%	
AURES GROS						
GIF Filter						99,00%
Pourcentage de détention Groupe	99,91%	100,00%	99,996%	100,00%	46,12%	100,00%
Pourcentage de détention Hors Groupe	0,09%	0,00%	0,004%	0,00%	53,88%	0,00%

b. Détermination des pourcentages de contrôle :

Les pourcentages de contrôle de la société UADH dans ses filiales se présentent ainsi :

	Pource	entage de c	ontrôle	Trong do contuôlo	Méthode de
	Direct	Indirect	Total	Type de contrôle	consolidation
ECONOMIC AUTO	99,91%	0,00%	99,91%	Contrôle exclusif	Intégration globale
MAZDA Détails	2,00%	98,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
AURES AUTO	99,996%	0,00%	99,996%	Contrôle exclusif	Intégration globale
AURES GROS	0,067%	99,933%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
GIF Filter	0,00%	46,12%	46,12%	Contrôle exclusif	Intégration globale
GIF Distribution	0,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale

En vertu des dispositions de l'article 461 du code des sociétés commerciales : « Le contrôle est présumé dès lors qu'une société détient directement ou indirectement quarante pour cent au moins des droits de vote dans une autre société, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne. »

De plus, conformément aux dispositions du dernier alinéa du paragraphe 10 de la norme comptable 35, le contrôle est présumé exister, dès lors qu'une entreprise détient directement ou indirectement quarante pour cent au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

En considération des dispositions, sus-indiquées, et étant donné qu'il n'existe aucun autre actionnaire de la société GIF qui détient une participation supérieure à 40%, la société GIF est considérée une filiale de la société UADH et ses comptes sont intégrés selon la méthode de l'intégration globale.

c. Détermination des pourcentages d'intérêt :

	_	Pays de résidence	Pourcentage d'intérêts du Groupe	Pourcentage d'intérêts des minoritaires
UADH	Société Mère	Tunisie	100,00%	0,00%
ECONOMIC AUTO	Filiale 1	Tunisie	99,914%	0,086%
MAZDA Détails	Filiale 2	Tunisie	99,92%	0,08%
AURES AUTO	Filiale 3	Tunisie	99,996%	0,004%
AURES GROS	Filiale 4	Tunisie	99,996%	0,0043%
GIF Filter	Filiale 5	Tunisie	46,09%	53,91%
GIF Distribution	Filiale 6	Tunisie	46,63%	53,37%

5. Principes retenus pour l'élaboration des états financiers consolidés de la société UADH:

Les états financiers consolidés ont été établis sur la base desprincipes suivants :

- Conformément à la norme comptable nationale (NCT n°38), le regroupement d'entreprises ayant abouti à la création de la société UADH est un regroupement d'entreprises sous **contrôle commun** qui est hors champ d'application de cette norme. De ce fait, il n'est pas fait application de la méthode d'acquisition, par conséquent :
 - Les actifs et passifs des entreprises regroupées sont repris à leur valeur comptable nette.
 - Aucun goodwill n'est constaté suite au regroupement. Toute différence entre la valeur des apports et les capitaux propres des entités regroupées est enregistrée dans les réserves consolidées.
- Les résultats des filiales de la société UADH ont été inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date du 01/07/2014. Cette dernière correspond à la date d'arrêté des états financiers des filiales la plus récente par rapport à la date d'acquisition de participations dans les filiales de la société UADH et ce à défaut d'états financiers établis à la date d'acquisition.
- Les titres de participations détenus par le groupe dans les sociétés consolidées ont été éliminés selon la méthode de consolidation directe.
 - 6. Principales méthodes comptables d'évaluation et de présentation :

Les états financiers consolidés sont libellés en dinars tunisiens et préparés en respectant notamment les hypothèses sous-jacentes et les conventions comptables, plus précisément :

- Hypothèse de la continuité de l'exploitation ;
- Hypothèse de la comptabilité d'engagement ;
- Convention de la permanence des méthodes ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention de prudence ;
- > Convention du coût historique, et
- Convention de l'unité monétaire.

Immobilisations corporelles et incorporelles :

Les immobilisations sont comptabilisées à leurs coûts d'acquisition hors taxes récupérables. Les dotations aux amortissements des immobilisations du groupe sont calculées selon la méthode linéaire.

Les taux d'amortissement appliqués se présentent comme suit :

Immobilisations	Taux d'amortissement	
Constructions		5%
Logiciels		33%
Matériel de transport		20%
Agencements, aménagements installations	et	10%
Matériels et outillages		15%
Matériels industriels	10%	
Mobiliers, matériels de bureau	20%	
Matériels informatiques	33%	

Les dotations sur les acquisitions de l'exercice sont calculées en respectant la règle du prorata-temporis.

Placements

Un placement est classé à long terme lorsqu'il est détenu dans l'intention de le conserver durablement notamment pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales.

Un placement est classé à court terme lorsque l'entreprise n'a pas l'intention de le conserver pendant plus d'un an et qui, de par sa nature, peut être liquidé à brève échéance.

A la date de clôture, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées. La valeur d'usage est déterminée en tenant compte de plusieurs facteurs tels que la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice, ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

A la date de clôture, les placements à court terme sont évalués à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées portées en résultat. Pour les titres non cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision et les plus-values ne sont pas constatées.

Emprunts

Les échéances à plus d'un an et celles à moins d'un an relatives au principal des emprunts contractés par la société sont portées respectivement parmi les passifs non courants et les passifs courants.

Les intérêts courus et échus au titre de ces emprunts sont imputés aux comptes de charges de l'exercice de leur rattachement.

Stocks

Les stocks de véhicules neufs et des pièces de rechange sont valorisés à leur coût réel d'achat, droits et taxes non récupérables inclus ainsi que tous les frais directes s'y rattachant : transport, assurance, manutention, ect...

Ils sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré.

Les stocks de matières premières et de fourniture sont valorisés au coût moyen pondéré.

Les stocks de produits finis sont valorisés au coût moyen de production.

Les produits semi finis sont valorisés au coût engagé jusqu'au stade de fabrication.

Impôt différé

Les sociétés du Groupe UADH sont soumises à l'impôt sur les sociétés (IS) selon les règles et les taux en vigueur en Tunisie.

Il a été tenu compte d'un impôt différé pour les retraitements de consolidation ayant une incidence sur le résultat.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.

Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat :

Note n° 1 : Les immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles présentent au 31 Décembre 2014 un solde de 903 093 Dinars contre un solde 0 au 31 Décembre 2013 et se détaillent comme suit :

Désignation
Logiciels
Fonds de Commerce
Immobilisations incorporelles en cours
Amortissement des immobilisations incorporelles
Total

31 Décembre 2014	31 Décembre 2013
1 723 222	0
402 848	0
450	0
-1 223 427	0
903 093	0

Note n° 2 : Les immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles présentent au 31 Décembre 2014 un solde de 71 727 214 Dinars contre un solde 0 au 31 Décembre 2013 et se détaillent comme suit :

Désignation						
Terrains						
Constructions						
Installations, Agencements et Aménagements divers						
Matériels et outillages						
Matériels de transport						
Immobilisations à statut juridique particulier						
Equipements de bureau						
Matériels Informatiques						
Amortissement des immobilisations corporelles						
Immobilisations corporelles en cours						
Total						

31 Décembre 2014	31 Décembre 2013
33 427 212	0
27 141 200	0
20 462 530	0
11 200 055	0
4 470 070	0
7 884 490	0
1 980 478	0
1 938 107	0
-39 439 352	0
2 662 424	0
71 727 214	0

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS

DESIGNATIONS	Immobilisatio ns des nouvelles entités acquises	Valeurs d'acquisition Nouvelles acquisitions	Reclas- sements	Immob. après Régula- risation	Ces- sions	Valeur Brute au 31/12/2014	Amortis.des Immob. des nouvelles entités acquises	DOTATIO AMORTIS: Dotation de l'exercice		Cessions	Amortis- sements au 31/12/2014	Valeur Comptable Nette
Logiciels	1 440 714	282 508	-	1 723 222	-	1 723 222	1 161 834	61 593	1 223 427	-	1 223 427	499 79
Fonds de Commerce	402 848	-	-	402 848	-	402 848	-	-	-	-	-	402 84
Immobilisations incorporelles en cours	-	450	-	450	-	450	-	-	-	-	-	450
Immobilisations incorporelles à statut juridique particulier	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 843 562	282 958	0	2 126 520	0	2 126 520	1 161 834	61 593	1 223 427	0	1 223 427	903 09
Terrains	33 302 029	125 183	-	33 427 212	-	33 427 212	-	-	-	-	-	33 427 212
Constructions	27 075 355	-	65 845	27 141 200	-	27 141 200	10 642 006	709 876	11 351 882	-	11 351 882	15 789 31
Instal., Agenc.et Aménagements divers	19 893 259	535 214	34 057	20 462 530	-	20 462 530	10 512 195	870 618	11 382 813	-	11 382 813	9 079 71
Matériels et outillages	11 787 405	943 754	- 1 531 104	11 200 055	-	11 200 055	8 520 236	247 424	8 767 660	-	8 767 660	2 432 395
Matériels de transport	4 486 561	162 413	94 973	4 743 947	- 273 877	4 470 070	3 703 490	180 637	3 884 127	- 240 855	3 643 272	826 798
Immobilisations à statut juridique particulier	5 796 480	650 129	1 460 288	7 906 897	- 22 407	7 884 490	686 414	399 440	1 085 854	- 1 228	1 084 626	6 799 86
Equipements de bureau	1 889 646	90 832	-	1 980 478	-	1 980 478	1 365 927	95 559	1 461 486	-	1 461 486	518 99
Matériels Informatiques	1 909 717	28 390	-	1 938 107	-	1 938 107	1 657 609	90 004	1 747 613	-	1 747 613	190 49
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	106 140 453	2 535 915	124 059	108 800 426	-296 284	108 504 142	37 087 877	2 593 558	39 681 435	- 242 083	39 439 352	69 064 79
Immobilisations Corporelles en cours	2 565 700	220 783	(124 059)	2 662 424	-	2 662 424	-	-	-	-	-	2 662 42
TOTAL	110 549 715	3 039 656	-	113 589 370	-296 284	113 293 086	38 249 711	2 655 151	40 904 862	- 242 083	40 662 779	72 630 30

Note n° 3

Les immobilisations financières

Les immobilisations financières présentent au 31 Décembre 2014 un solde de 11 884 157 Dinars contre un solde 0 au 31 Décembre 2013 et se détaillent comme suit :

Désignation				
Titres de participation				
Dépôts et cautionnements versés				
Prêt				
Effet à recevoir à plus d'un an				
Provisions des immobilisations financières				
Total				

31 Décembre 2014				
12 215 856				
58 254				
60 000				
884 607				
-1 334 560				
11 884 157				

31 Décembre 2013
0
0
0
0
0
0

Note n° 3 -1 :

Titres de participation

Désignation					
AMS					
IMMOBILIERE DE CARTHAGE					
INTEREQUIPEMENT					
LOUKILCOM TUNISIE					
MIG					
MIS					
MSG					
PLASTICUM					
NIDA					
HANNIBAL LEASE					
CPRG					
BTS					
CDF					
CIL					
DEFONTAINE TUNISIE					
Total					

31 Décembre 2014
2 740 404
2 561 575
107 500
1 800 000
1 677 436
80 000
150 000
1 500 000
666 666
272 650
499 000
25 000
50 000
10 625
75 000
12 215 856

Pourcentage de détention							
8,87%							
6,25%							
64,47%							
19,23%							
8,89%							
0,50%							
99,96%							
n.s							
n.s							
n.s							
n.s							
208,17%							

Les provisions sur les titres de participations se détaillent comme suit :

Désignation						
Titre CPRG						
Titre AMS						
Titres MIG						
Titre Immobilière de Carthage						
Titre HANNIBAL LEASE						
Total						

Montant
499 000
581 733
103 685
23 000
41 787
1 249 205

Note n° 4 :

Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants présentent au 31 Décembre 2014 un solde de 2 787 Dinars contre un solde 4 380 Dinars au 31 Décembre 2013 et se détaillent comme suit :

Désignation
Frais préliminaires
Résorption des frais préliminaires
Total

31 Décembre 2014	
4 778	
-1 991	
2 787	

31 Décembre 2013
4 778
-398
4 380

Note n° 5 :

Stocks

Les Stocks présentent au 31 Décembre 2014 un solde de 35 612 698 Dinars contre un solde 0 au 31 Décembre 2013 et se détaillent comme suit :

Désignation
Stocks de véhicules neufs
Stocks de pièces de rechange
Stocks matières premières et fournitures
Stocks marchandises
Stocks produits semi finis
Stocks produits finis
Provision pour dépréciation des stocks
Total

31 Décembre 2014
12 887 739
19 036 616
2 722 084
46 371
367 698
1 608 354
-1 056 164
35 612 698

31 Déce 201	
	0
	0
	0
	0
	0
	0
	0
0	

Note n° 6 :

Clients & comptes rattachés

Les Clients & comptes rattachés présentent au 31 Décembre 2014 un solde de 18 557 988 Dinars contre un solde 0 au 31 Décembre 2013 et se détaillent comme suit :

Désignation
Clients ordinaires
Clients- effets à recevoir
Clients étrangers
Clients chèques et effets impayés
Clients douteux ou litigieux
Effets à l'encaissement
Effets à l'escompte
Provisions pour dépréciation des comptes clients
Total

31 Décembre 2014	
14 038 631	
1 443 287	
988 457	
1 769 573	
8 279 413	
71 646	
289 439	
-8 322 459	
18 557 988	

31 Décembre 2013	
	0
	0
	0
	0
	0
	0
	0
	0
0	

Note n° 7 :

Autres actifs courants

Les autres actifs courants présentent au 31 Décembre 2014 un solde de 58 488 713 Dinars contre un solde 363 863 Dinars au 31 Décembre 2013 et se détaillent comme suit :

Désignation
Fournisseurs, avances et acomptes
Actionnaires opération sur le capital
Personnel
Etat impôts et taxes
Débiteurs divers
Société du groupe (A)
Compte d'attente
Produits à recevoir
Charges constatées d'avance
Avance sur acquisition terrain
Provisions pour dépréciations des autres actifs courants
Total

31 Décembre 2014
2 085 889
0
218 812
9 675 649
1 211 643
37 604 141
242 358
3 022 001
678 830
4 258 512
-509 121
58 488 713

	31 Décembre 2013
389	0
0	300 000
312	0
549	7 863
543	0
141	41 000
358	15 000
001	0
330	0
512	0
121	0
3	363 863

(A) : Ce poste représente les montants accordés aux sociétés du groupe LOUKIL autre que celles faisant partie du groupe UADH.

Note n° 8 :

Placements et autres actifs financiers

Les Placements et autres actifs financiers présentent au 31 Décembre 2014 un solde de 15 002 045 Dinars contre un solde 0 au 31 Décembre 2013 et se détaillent comme suit :

Désignation
Billets de trésorerie (*)
Titres SICAV
Autres placements (**)
Total

31 Décembre 2014
8 750 000
65 351
6 186 693
15 002 045

31 Déceml 2013	ore
	0
	0
	0
0	

(*) : Les revenus des billets de trésorerie de l'exercice s'élèvent à 334 353 Dinars.(Voir note 23)

(**): Les autres placements représentent essentiellement des prêts accordés au 31/12/2014 sous forme des placements à court terme au profit des filiales du Groupe LOUKIL autres que celles faisant partie du groupe UADH et moyennant un taux de rémunération de 8%. Aucun produit n'a été constaté en 2014.

Note n° 9 :

Liquidités et équivalents de liquidités

Les Liquidités et équivalents de liquidités présentent au 31 Décembre 2014 un solde de 38 596 456 Dinars contre un solde 31 841 Dinars au 31 Décembre 2013 et se détaillent comme suit :

Désignation
Chèques et effets en caisse
Chèques à encaisser
Banques
Comptes régies d'avance et accréditifs
Autres organismes financiers
Caisses
Total

31 Décembre 2014
8 249 524
2 492 094
8 734 615
18 906 289
0
213 934
38 596 456

31	Décembre 2013
	0
	0
	31 472
	0
	0
	369
	31 841

Note n° 10 :

Capitaux propres

Les Capitaux propres présentent au 31 Décembre 2014 un solde de 29 468 217 Dinars contre un solde 323 421 Dinars au 31 Décembre 2013 et se détaillent comme suit :

Désignation				
Capital social				
Subventions d'investissement				
Amortissement des subventions d'investissement				
Réserves consolidées				
Résultat de l'exercice groupe				
Total				

31 Décembre 2014
22 800 000
1 736 932
-1 357 738
-933 009
7 222 033
29 468 217

31 Décembre 2013
400 000
0
0
0
-76 579
323 421

L'assemblée générale extraordinaire de la société réunie le 15 décembre 2014 a décidé de réduire la valeur nominale de l'action de 5 Dinars à 1 Dinar et d'augmenter le capital de 22 400 000 Dinars par conversion des comptes courants associés .

Le capital de la société s'élève au 31 Décembre 2014 à 22 800 000 Dinars réparti sur 22 800 000 actions d'une valeur nominale de 1 dinar chacune.

Le résultat par action s'élève au 31 Décembre 2014 à 0,317 Dinar.

Tableau des variations des capitaux propres

	Capital social	Subventions d'investis- sement	Amortissement des subventions d'investissement	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice groupe	Réserves des minoritaires	Résultat des minoritaires	Total
Solde au 31/12/2013	400 000				-76 579			323 421
Augmentation du capital décidée par l'AGE du 15/12/2014	22 400 000							22 400 000
Subvention d'investissement des filiales acquisies		1 560 885	-1 291 954					268 931
Encaissement des subventions d'investissement		176 047						176 047
Amortissement des subventions d'investissement			-65 784					-65 784
Affectation du résultat 2013				-76 579	76 579			0
Distribution de dividendes								0
Fonds social				-68 256		-79 840		-148 096
Résultat de l'exercice					7 222 033			7 222 033
Réserves des filiales à la date d'entrée en périmètre de consolidation				-788 174		8 323 811	50 121	7 585 758
Solde au 31/12/2014	22 800 000	1 736 932	-1 357 738	-933 009	7 222 033	8 243 971	50 121	37 762 309

Note n° 11 :

Emprunts

Les Emprunts présentent au 31 Décembre 2014 un solde de 31 805 938 Dinars contre un solde 0 au 31 Décembre 2013 et se détaillent comme suit :

Désignation			
Emprunts bancaires			
Crédits auprès des sociétés de leasing			
Total			

31 Décembre 2014
28 390 190
3 415 747
31 805 938

31 Décembre 2013			
	0		
	0		
0			

TABLEAU DES EMPRUNTS

						Début de périod	le		Additions			Reclassements			Fin de période	
Bailleur de fonds	Société	Montant du crédit	Taux d'intérêt	Modalités de remboursement	Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an	Échéances échues et impayées	Emprunts des nouvelle	s entités acquises	Emprunts de l'exercice	Transfert	échéances à moins d'un an	Remboursements	Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an	Échéances échues et impayées
Crédits bancaires	<u>s</u>															
BT	UADH	7 000 000	TMM+3%	Mensuellement (2014-2019)						7 000 000		(1 020 833)		5 979 167	1 020 833	
BIAT	AURES AUTO	4 600 809	TMM+1,75%	Mensuellement (2011-2018)				1 704 460	708 159			(301 774)	(280 537)	1 402 686	673 289	56 10
ATTIJARI BANK	AURES AUTO	20 579 841	TMM+2%	Mensuellement (2010-2018)				8 665 755	2 615 777			(1 575 874)	(1 274 315)	7 089 881	2 701 775	215 56
AMEN BANK AMEN BANK	AURES AUTO AURES AUTO	2 366 000 350 000	TMM+2,5% TMM+1,5%	Mensuellement (2006-2018) Mensuellement (2007-2014)				529 454	198 545 10 474			(99 272)	(99 272) (10 474)	430 182	198 545	
AMEN BANK	AURES AUTO	450 000	TMM+1,5%	Mensuellement (2010-2017)				171 544	33 790			(70 694)	(33 789)	100 850	70 695	
STB	AURES AUTO	1 045 000	TMM+2,5%	Mensuellement (2006-2018)				238 857	89 571			(52 250)	(44 785)	186 607	89 571	7 46
STUSID BANK	AURES AUTO	270 000	TMM+2,25%	Trimestriellement (2009-2015)				11 250	33 750			(11 250)	(33 750)	0	11 250	
ZITOUNA	AURES AUTO	1 000 000	7,42%	Trimestriellement (2010-2015)				117 021	221 717			(117 021)	(108 854)	0	229 884	(
BH	AURES AUTO	720 000	TMM+1,75%	Trimestriellement (2010-2017)				236 468	108 292			(56 559)	(53 357)	179 909	111 494	(
BIAT	AURES AUTO	300 000	A Abandonner	-				300 000	0			0	0	300 000	0	(
ATTIJARI BANK AMEN BANK	AURES AUTO AURES AUTO	1 000 000 5 000 000	A Abandonner	Trimestriellement (2010-2017)				1 000 000 4 558 033	0			(453 296)	441 967	1 000 000 4 104 737	895 263	
AMEN BANK	AURES AUTO	3 000 000		Trimestriellement (2010-2017)				2 486 734	790 955			(184 677)	(612 814)	2 302 057	362 818	
STB	AURES AUTO	2 300 000		Trimestriellement (2010-2017)			İ	1 265 000	460 000	-		(230 000)	(230 000)	1 035 000	460 000	
STUSID	ECONOMIC AUTO	270 000	TMM+2,25%	Trimestriellement (2009-2015)				0	45 000			Ú	(33 750)	0	11 250	
STUSID	ECONOMIC AUTO	600 000	TMM+2,5%	Trimestriellement (2010-2014)				0	90 000			0	(60 000)	0	30 000	
STB	ECONOMIC AUTO	375 000	TMM+2,25%	Trimestriellement (2010-2014)	\vdash			0	62 500			(257.115)	(31 250)	0	31 250	
ZITOUNA AMEN BANK	ECONOMIC AUTO	2 200 000	TMM+2,5% TMM+3%	Trimestriellement (2011-2015) Mensuellement (2013-2020)				257 445 2 479 495	487 778 356 510			(257 445) (239 088)	(239 479) (141 391)	2 240 407	505 744 454 207	
ATB	AURES GROS	1 500 000	TMM+3%	Mensuellement (2013-2020)				2 4/9 495	330 310	1 500 000		(461 291)	(141 391)	1 038 709	461 291	
BT	GIF FILTER	1 000 000	8%	Mensuellement (2014-2021)						1 000 000		(401271)		1 000 000	101 271	
				,									(2.2.2.22)			
THURSE LEADING		Total des emprunts	bacaires		0	0	0	24 021 516	6 312 818	9 500 000	0	(5 131 326)		28 390 190	8 319 161	279 133
TUNISIE LEASING TUNISIE LEASING	AURES AUTO AURES AUTO	34 032 114 710		Mensuellement (2012-2015) Mensuellement (2012-2015)				3 574	3 715 41 065	-	-	(3 574)	(3 715)	(0)	24 518	(
MODERN LEASING		46 161		Mensuellement (2012-2015)				2 861	16 400			(2 861)	(8 038)	(0)	11 223	
	AURES AUTO	82 654		Mensuellement (2013-2016)				24 228	24 255		-	(12 968)	(11 856)	11 260	25 367	
TUNISIE LEASING	AURES AUTO	50 050		Mensuellement (2013-2015)				0	21 785	-	-	0	(12 905)	0	8 880	(
TUNISIE LEASING	AURES AUTO	54 670		Mensuellement (2013-2016)				13 504	18 801	-	-	(10 052)	(9 190)	3 452	19 663	(
TUNISIE LEASING	AURES AUTO	420 910		Mensuellement (2013-2016)				191 362	138 374	-	-	(73 981)	(67 637)	117 381	144 718	(
TUNISIE LEASING	AURES AUTO	111 674		Mensuellement (2013-2016)				43 831	36 848		-	(19 701)	(18 011)	24 130	38 538	
TUNISIE LEASING LEASING ZITOUNA	AURES AUTO	920 655 229 264		Mensuellement (2013-2016) Mensuellement (2014-2017)				390 648 187 194	247 354 34 414	•	-	(132 246) (75 209)	(120 905) (38 072)	258 402 111 985	258 696 71 551	
ZITOUNA LEASING (23 804		Mensuellement (2014-2017)				107 174	34414	23 804	-	(12 574)	(4 924)	11 230	7 650	
TUNISIE LEASING CN		205 494		Mensuellement (2014-2019)						205 494	-	(37 769)	(3 567)	167 725	34 202	(
ZITOUNA LEASING (NAURES AUTO	19 121		Mensuellement (2014-2017)						19 121	-	(9 568)	(3 466)	9 553	6 103	(
ATL	ECONOMIC AUTO	621 000		Mensuellement (2010-2017)				172 540	123 769		-	(21 010)	(46 570)	151 530	98 209	
HANNIBAL LEASE	ECONOMIC AUTO	60 999		Mensuellement (2011-2014)					1 566		-	0	(1 566)	0	0	
HANNIBAL LEASE HANNIBAL LEASE	ECONOMIC AUTO	26 799 37 633		Mensuellement (2011-2014) Mensuellement (2011-2014)					3 305 9 179		-	0	(3 305)	0	2 329	
HANNIBAL LEASE	ECONOMIC AUTO	130 198		Mensuellement (2012-2015)					39 407			0	(23 400)	0	16 007	
HANNIBAL LEASE	ECONOMIC AUTO	89 266		Mensuellement (2012-2015)			İ	5 550	31 776	-	-	(5 550)	(15 570)	0	21 756	
TUNISIE LEASING CN		182 000		Mensuellement (2012-2015)				61 037	60 961		-	(32 653)	(29 778)	28 384	63 836	
ATL	ECONOMIC AUTO	3 206 936		Mensuellement (2013-2020)				2 163 259	334 890		-	(179 016)	(163 681)	1 984 243	350 225	
HANNIBAL LEASE	ECONOMIC AUTO	93 499 93 499		Mensuellement (2013-2016)	\vdash			31 358	31 319 32 005		-	(16 774)	(15 297)	14 584	32 796 33 431	
HANNIBAL LEASE HANNIBAL LEASE	ECONOMIC AUTO	93 499		Mensuellement (2013-2016) Mensuellement (2013-2016)	\vdash			22 939 25 852	32 005 31 804	-	-	(17 078)	(15 652) (15 534)	5 861 8 818	33 431	
HANNIBAL LEASE	ECONOMIC AUTO	117 000		Mensuellement (2013-2016)				59 357	37 396		-	(20 059)	(18 262)	39 298	39 193	
HANNIBAL LEASE	ECONOMIC AUTO	25 076		Mensuellement (2013-2016)				12 730	8 012	-	-	(4 300)	(3 912)	8 430	8 400	
HANNIBAL LEASE	ECONOMIC AUTO	45 200		Mensuellement (2014-2017)				26 748	14 071		-	(7 548)	(6 850)	19 200	14 769	
HANNIBAL LEASE	ECONOMIC AUTO	63 990		Mensuellement (2014-2017)				43 058	19 402		-	(10 416)	(9 440)	32 642	20 378	
HANNIBAL LEASE	AURES GROS	29 783		Mensuellement (2014-2016)				20 779	4 608			(9 898)	(4 608)	10 881	9 898	
HANNIBAL LEASE HANNIBAL LEASE	AURES GROS AURES GROS	117 930 52 878		Mensuellement (2012-2014) Mensuellement (2014-2017)				38 324	21 422 8 099			(7 385)	(21 422)	0 8 854	7 385	
MODERN LEASING	AURES GROS	414 552		Mensuellement (2014-2017)				30 324	0 099	414 552		(92 264)	(30 184)	293 427	92 264	
HANNIBAL LEASE	GIF FILTER	94 343		Mensuellement (2014-2017)				70 682	14 412	111 332		(30 884)	(14 412)	39 798	30 884	
HANNIBAL LEASE	GIF FILTER	150 092		Mensuellement (2014-2016)				104 571	27 360			(49 890)	(27 360)	54 681	49 890	
							1									
		Total des crédits l	leasing		0	0	0	3 715 986	1 437 774	662 971	0	(912 264)	(824 922)	3 415 748	1 576 062	(
		Total généra	al		0	0	l 0	27 737 502	7 750 592	10 162 971	0	(6 043 589)	(3 670 772)	31 805 938	9 895 222	279 133

Note n° 12 :

Fournisseurs & comptes rattachés

Les Fournisseurs & comptes rattachés présentent au 31 Décembre 2014 un solde de 73 175 632 Dinars contre un solde 2 118 Dinars au 31 Décembre 2013 et se détaillent comme suit :

Désignation	31 Décembre 2014	31 Décembre 2013
Fournisseurs locaux	4 852 687	2 118
Fournisseurs locaux - effets à payer	2 495 757	0
Fournisseurs étrangers	63 658 698	0
Fournisseurs d'immobilisations	2 127 561	0
Fournisseurs factures non parvenues	40 929	0
Total	73 175 632	2 118

Note n° 13 :

Autres passifs courants

Les Autres passifs courants présentent au 31 Décembre 2014 un solde de 22 653 074 Dinars contre un solde 74 545 Dinars au 31 Décembre 2013 et se détaillent comme suit :

Désignation	31 Décembre 2014		31 Décembre 2013
Clients créditeurs	91 984		0
Personnel	1 512 869		0
Etat impôts et taxes	5 802 580		4 140
Obligations cautionnées	10 244 810		0
Associés comptes courants	11 300	Ì	3 500
Société du groupe (A)	718 102		66 905
Charges à payer	1 100 610		0
Produits constatés d'avance	308 350		0
Dividendes à payer	155 984		0
Créditeurs divers	2 575 454		0
Compte d'attente	15 724		0
Provisions courantes pour risques et charges	115 309		0
Total	22 653 074		74 545

(*): Les mouvements intervenus sur les comptes courants représentent des opérations liés à l'acquisition des titres ECONOMIC AUTO, AURES GROS et MAZDA DETAIL ainsi qu' à l'augmentation du capital par incorporation des comptes courants et se détaillent comme suit :

Solde au 31/12/2013	3 500
Acquisitions des titres ECONOMIC AUTO, AURES GROS et MAZDA DETAIL	18 907 800
Sommes reçues de Mrs Bassem et Walid LOUKIL	3 500 000
Incorporation des comptes courants au capital	-22 400 000
Solde au 31/12/2014	11 300

(A) : Ce poste représente les montants consentis auprès des sociétés du groupe LOUKIL autre que celles faisant partie du groupe UADH.

Note n° 14 :

Concours bancaires et autres passifs financiers

Les Concours bancaires et autres passifs financiers présentent au 31 Décembre 2014 un solde de 84 199 297 Dinars contre un solde 0 au 31 Décembre 2013 et se détaillent comme suit :

31 Décembre

2013

0

0

0

0

0 0

0

0

31 Décembre 2013

0

0 0 0

0 0

Désignation	31 Décembre 2014
Échéances à moins d'un an sur emprunts	8 598 294
Échéances à moins d'un an sur crédits leasing	1 576 061
Crédit société groupe	52 839
Autres crédits	1 163 839
Financement en devises	39 542 138
Avance sur marché	1 194 808
Billets de trésorerie	16 200 394
Intérêts courus	569 587
Banques	15 301 336
Total	84 199 297

Note n° 15 :

Revenus

Les Revenus présentent au 31 Décembre 2014 un solde de 143 897 884 Dinars contre un solde 0 au 31 Décembre 2013 et se détaillent comme suit :

Désignation	31 Décembre 2014
Ventes de véhicules neufs	116 792 581
Ventes pièces de rechange	18 536 916
Assi tances et autres services	2 158 404
Ventes à l'export	1 004 884
Ventes locales	5 615 554
RRR accordés sur ventes	-210 456
Total	143 897 884

Note n° 16 : Autres produits d'exploitation

Les Autres produits d'exploitation présentent au 31 Décembre 2014 un solde de 275 851 Dinars contre un solde 0 au 31 Décembre 2013 et se détaillent comme suit :

Désignation	31 Décembre 2014	31 Décembre 2013
Loyer et revenus des immeubles	275 851	0
Total	275 851	0

Note n° 17 : Achats de marchandises consommés

Les Achats de marchandises consommés présentent au 31 Décembre 2014 un solde de 109 854 403 Dinars contre un solde 0 au 31 Décembre 2013 et se détaillent comme suit :

Désignation	31 Décembre 2014	31 Décembre 2013
Achats de véhicules neufs	81 009 953	0
Achats de pièces de rechanges	12 292 708	0
Achats locaux de marchandises	464 474	0
RRR obtenus sur achats	-898 318	0
Variation des stocks	16 985 586	0
Total	109 854 403	0

Note n° 18 : Achats d'approvisionnements consommés

Les Achats d'approvisionnements consommés présentent au 31 Décembre 2014 un solde de 1 443 302 Dinars contre un solde 50 au 31 Décembre 2013 et se détaillent comme suit :

Désignation	31 Décembre 2014	31 Décembre 2013
Achats de carburants et lubrifiants	348 981	0
Achats de fournitures de bureau	133 136	50
Achats de matières et fournitures consommables	85 544	0
Eau	40 671	0
Electricité & GAZ	392 112	0
Achats de petit outillage	51 721	0
Achats de prestations de services	277 609	0
Autres achats non stockés	185 975	0
Transfert de charges	-72 446	0
Total	1 443 302	50

Note n° 19 :

Charges de personnel

Les Charges de personnel présentent au 31 Décembre 2014 un solde de 8 918 233 Dinars contre un solde 0 au 31 Décembre 2013 et se détaillent comme suit :

Désignation				
Salaires et compléments de salaires				
Charges sociales				
Autres charges de personnel				
Transfert de charges				
Provision pour congés payés (*)				
Total				

31 Décembre 2014	31 Décembre 2013
7 492 335	0
1 346 669	0
260 158	0
-259 890	0
78 961	0
8 918 233	0

(*) : Ce poste représente les dotations aux provisions pour congés payés nettes des reprises.

Note n° 20 :

Dotations aux amortissements et aux provisions

Les Dotations aux amortissements et aux provisions présentent au 31 Décembre 2014 un solde de -72 403 Dinars contre un solde 398 Dinars au 31 Décembre 2013 et se détaillent comme suit :

Désignation		
Dotations aux amortissements des Immobilisations Incorporelles		
Dotations aux amortissements des Immobilisations Corporelles		
Dotations aux provisions pour dépréciation des Immob. Financières		
Dotations aux résorptions des autres actifs non courants		
Dotations aux provisions pour dépréciation des comptes clients		
Dotations aux provisions pour dépréciation des stocks		
Dotations aux provisions pour risques et charges		
Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs courants		
Reprises sur provisions pour dépréciation des comptes clients		
Reprises sur provisions pour dépréciation des stocks		
Reprises sur provisions pour risques et charges		
Total		

31 Décembre 2014	31 Décembre 2013
387 755	0
2 267 397	0
757 642	0
1 593	398
39 639	0
928	0
182 120	0
2 986	0
-146 475	0
-135 339	0
-3 430 649	0
(72 403)	398

Note n° 21:

Autres charges d'exploitation

Les Autres charges d'exploitation présentent au 31 Décembre 2014 un solde de 6 363 493 Dinars contre un solde 75 631 Dinars au 31 Décembre 2013 et se détaillent comme suit :

Désignation	
Services extérieurs	
Autres services extérieurs	
Impôts et taxes	
Total	

31 Décembre 2014	31 Décembre 2013
1 067 601	2 118
4 316 379	70 056
979 513	3 457
6 363 493	75 631

Note n° 22 :

Charges financières nettes

Les Charges financières nettes présentent au 31 Décembre 2014 un solde de 2 183 680 Dinars contre un solde 0 au 31 Décembre 2013 et se détaillent comme suit :

Désignation	31 Décembre 2014	31 Décembre 2013
Intérêts et agios bancaires	2 448 237	0
Intérêts des obligations cautionnées	175 432	0
Pertes de change	2 787 785	0
Gains de change	-5 345 191	0
Intérêts des comptes courants sociétés du groupe	-65 366	0
Intérêts des billets de trésorerie	721 861	0
Produits financiers	-588 786	0
Intérêts sur financement en devises	308 365	0
Autres charges financières	1 741 343	0
Total	2 183 680	0

Note n° 23 :

Produits des placements

Les Produits des placements présentent au 31 Décembre 2014 un solde de 2 171 609 Dinars contre un solde 0 au 31 Décembre 2013 et se détaillent comme suit :

Désignation	
Revenus des billets de trésorerie	
Dividendes	
Intérêts des comptes courants des sociétés du groupe	
Autres produits des placements	
Total	

31 Décembre 2014
334 353
476 044
1 358 442
2 770
2 171 609

31 Décembre 2013	
0	
0	
0	
0	
0	

Note n° 24 :

Autres gains ordinaires

Les Autres gains ordinaires présentent au 31 Décembre 2014 un solde de 1 170 817 Dinars contre un solde 0 au 31 Décembre 2013 et se détaillent comme suit :

Désignation	
Produits nets sur cessions d'immobilisations corporelles	
Produits nets sur cessions des titres de participations	
QP des subventions d'investissement	
Autres gains	
Total	

31 Décembre 2014	31 Décembre 2013
142 780	0
328 635	0
65 784	0
633 617	0
1 170 817	0

Note n° 25 :

Autres pertes ordinaires

Les Autres pertes ordinaires présentent au 31 Décembre 2014 un solde de 7 345 174 Dinars contre un solde 0 au 31 Décembre 2013 et se détaillent comme suit :

Désignation		
Pertes sur cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		
Pertes sur cession d'immobilisations financières		
Redressement fiscal		
Autres pertes		
Total		

-	
31 Décembre 2014	31 Décembre 2013
21 541	0
6 532 183	0
265 210	0
526 241	0
7 345 174	0

Note n° 26 :

Soldes intermédiaires de gestion

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

(Montants exprimés en dinar)

PRODUITS	31/12/2014	CHARGES	31/12/2014	SOLDES	31/12/2014
Ventes de marchandises et autres produits d'exploitation	138 040 523	Coût d'achat des marchandises vendues	111 413 219	Marge commerciale	26 627 304
Revenus et autres produits d'exploitation	6 133 211	Achats consommés	2 510 576	Marge sur coût matière	3 337 402
Production stockée	-	Déstockage de production	285 233		
Marge commerciale	26 627 304	Autres charges externes	5 383 980	Valeur ajoutée brute	24 580 727
Marge sur coût matière	3 337 402				
Valeur ajoutée brute	24 580 727	Charges de personnel	8 918 233		
		Impôts et taxes	979 513		
		<u>Total</u>	9 897 746	Excédent (Insuffisance) brut(e) d'exploitation	14 682 980
Excédent brut d'exploitation	14 682 980	Insuffisance brute d'exploitation			
Autres gains ordinaires	1 170 817	Charges financières nettes	2 183 680		
Produits des placements	2 171 609	Dot.aux amortis. et résorptions nettes des rep.	(72 403)		
Impôt différé	760 342	Autres pertes ordinaires	7 345 174		
		Impôt sur les sociétés	2 057 142		
		Impôt différé	0		
Total	18 785 748	Total	11 513 594	Résultat Net de l'exercice	7 272 154

Total 18 785 748 Total 11 513 594 Résultat Net de l'

(*): Compte tenu de la diversification des activités du groupe, la marge commerciale et la marge sur coût matière ont été regroupées dans cette rubrique

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE PAR ACTIVITE (Montants en dinars)

Désignation		31/12/2014				
	UADH	Concession Automobile	Fabrication et distribution des Filtres			
PRODUITS D'EXPLOITATION						
Revenus	-	137 676 013	6 221 870			
Autres produits d'exploitation	-	275 851	-			
Production immobilisée	-	-	-			
Transfert de charges	-	-	_			
Total des produits d'exploitation	-	137 951 865	6 221 870			
CHARGES D'EXPLOITATION						
Variation des stocks de PF et des encours	-	-	285 233			
Achats de matières consommés	-	-	2 626 090			
Achats de marchandises consommés	-	109 825 993	28 411			
Achats d'approvisionnement consommés	-	1 205 727	237 575			
Charges de personnel	-	6 862 586	2 055 647			
Dotations aux amortissements et aux provisions	1 593	(406 442)	332 446			
Autres charges d exploitation	226 979	5 412 377	724 137			
Total des charges d'exploitation	228 572	122 900 241	6 289 539			
RESULTAT D'EXPLOITATION	(228 572)	15 051 624	(67 668)			
Charges financières nettes	(405 392)	(1 561 111)	(217 177)			
Produits des placements	-	1 877 154	294 455			
Autres gains ordinaires	-	1 126 068	44 749			
Autres pertes ordinaires	<u> </u>	(7 308 912)	(36 263)			
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT	(633 964)	9 184 822	18 096			
Impôt exigible	297 507	1 722 379	37 257			
Impôt différé	(189 951)	(570 391)				
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT	(741 519)	8 032 834	(19 161)			

Notes sur les éléments de l'état des flux de trésorerie :

Note n° 27 :

Variation des éléments du BFR

Désignation	Solde au 31 Décembre 2014	Solde au 31 Décembre 2013	Solde à la date d'entrée en périmètre de consolidation	Variation
Stocks	36 668 862	0	54 099 560	17 430 698
<u>Variation des stocks</u>	36 668 862	<u>0</u>	54 099 560	<u>17 430 698</u>
Clients et comptes rattachés	26 880 447	0	63 196 805	36 316 358
Variation des clients et comptes rattachés	26 880 447	<u>0</u>	63 196 805	<u>36 316 358</u>
Autres actifs courants	58 997 835	363 863	56 896 286	-1 737 686
Actionnaires opération sur le capital	0	-300 000		-300 000
Variation des autres actifs courants	<u>58 997 835</u>	<u>63 863</u>	<u>56 896 286</u>	<u>-2 037 686</u>
Fournisseurs et comptes rattachés	73 175 632	2 118	130 568 088	-57 394 574
Fournisseurs d'immobilisations	-2 127 561	0	-1 959 279	-168 282
Variation des fournisseurs d'exploitation	71 048 071	<u>2 118</u>	128 608 809	-57 562 856
Autres passifs courants	22 653 074	74 545	32 419 287	-9 840 758
Sommes reçues de Mrs Bassem et Walid LOUKIL	3 500 000			3 500 000
Opérations sur comptes courants liés aux activités d'investissement et de financement	-7 800			-7 800
Provisions courantes pour risques et charges	-115 309	0	-158 535	43 226
Variation des autres passifs courants (*)	26 029 965	<u>74 545</u>	32 260 752	<u>-6 305 332</u>
Concours bancaires et autres passifs financiers	84 209 297	0	67 569 699	16 639 598
Échéances à moins d'un an sur emprunts	-8 598 294	0	-6 313 339	-2 284 955
Échéances à moins d'un an sur crédits leasing	-1 576 061	0	-1 383 153	-192 908
Échéances impayées	0	0	-54 102	54 102
Banques	-15 301 336	0	-17 784 361	2 483 025
Variation des autres passifs financiers	58 733 606	<u>0</u>	42 024 744	16 698 862

^{(*) :} Les mouvements intervenus sur les comptes courants actionnaires sans effet sur la trésorerie courants représentent des opérations liés à l'acquisition des titres ECONOMIC AUTO, AURES GROS et MAZDA DETAIL ainsi qu'à l'augmentation du capital par incorporation des comptes courants et se détaillent comme suit :

Désignation		Solde
Acquisitions des titres ECONOMIC AUTO, AURES GROS et MAZDA DETAIL		18 907 800
Incorporation des comptes courants au capital		-22 400 000

Note n° 28 : Impact de la variation du périmètre de consolidation

Société	Coût d'acquisition	Montant payé	date d'entrée en périmètre de consolidation	Solde
AURES AUTO	6 999 700	-6 999 700	-7 662 752	-14 662 452
AURES GROS	9 015 000	0	794 438	794 438
ECONOMIC AUTO	18 883 800	0	-2 154 891	-2 154 891
MAZDA DETAIL	52 000	0	136 304	136 304
GIF FILTER	10 797 880	0	6 673 983	6 673 983
GIF DISTRIBUTION	100 000	0	-43 257	-43 257
Impact de la variation du périmètre de consolidation	45 848 380	<u>-6 999 700</u>	<u>-2 256 175</u>	<u>-9 255 875</u>

Trésorerie à la

Note n° 29 : Trésorerie à la fin de l'exercice

Désignation	Solde au 31 Décembre 2014	Solde au 31 Décembre 2013
Liquidités et équivalents de liquidités	38 596 456	31 841
Concours bancaires	-15 301 336	0
<u>Variation des stocks</u>	<u>23 295 119</u>	<u>31 841</u>

Tableau des engagements hors bilan

Type d'engagements	Valeur totale (en DT)	Tiers	Partie engagée
1. Engagements donnés			
a) Garanties personnelles			
Cautionnement	1 045 000	Amen Bank BIAT Attijari Bank BH STB	Messieurs Mohamed et Bassem LOUKIL
	800 000	Amen Bank	Mr Bassem LOUKIL
	13 320 000		Mr Mohamed LOUKIL
	23 010 000		Mr Bassem LOUKIL
	7 675 000		Mr Walid LOUKIL
• Aval			
 Autres garanties 			
b) Garanties réelles			
	1 045 000	STB	
	4 600 809	BIAT	
	20 579 841	Attijari Bank	Aures Auto (Patrimoine
	720 000	ВН	Immobilier)
 Hypothèques 	7 366 000	Amen Bank	
	900 000	BNA	
	94 085 832		Economic Auto (Patrimoine Immobilier)
	1 000 000	Banque de Tunisie	GIF Filter (Patrimoine Immobilier)
	2 300 000	STB	LOUKIL INVESMENT GROUP (265 850 actions AMS) Etablissement M.LOUKIL et Cie (289 649 actions AMS)
X	720 000	ВН	Aures Auto (fonds de commerce)
 Nantissement 	3 000 000	Amen Bank	Aures Auto (1 314 557 action GIF)
		Banque Zitouna	Aures Auto (211 856 actions AMS)
	17 730 000		Economic Auto
	1 000 000	Banque de Tunisie	GIF Filter (fonds de commerce)
c) Effets escomptés non échus	1 851 000		
d) Créances à l'exportation mobilisées			
e) Abandon de créances			
2. Engagements reçus			
a) Garanties personnelles			
 Cautionnement 			
• Aval			
Autres garanties			
b) Garanties réelles			
 Hypothèques 			
 Nantissement 			
c) Effets escomptés non échus	664 219		

	2 747 646		
	2 614 288	ВН	
d) Créances à l'exportation mobilisées			
e) Abandon de créances	300 000	BIAT	
e) Abandon de creances	1 000 000	Attijari Bank	
f) Obligations cautionnées	5 824 000		
g) Cautions définitives	1 669 770		
h) Cautions de garanties	844 654		
ii) Cautions de garanties	5 400 000 euro		
i) Cautions provisoires	357 420		
j) Accréditifs	12 346 696		
k) Aval Billet de trésorerie	7 300 000		
3. Engagements réciproques			
Emprunt obtenu non encore encaissé			
Crédit consenti non encore versé			
 Opération de portage 			
Crédit documentaire			
 Commande d'immobilisation 			
 Commande de longue durée 			
Contrats avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective			

Postes concernés	Montant garanti	Valeur comptable des biens donnés en garantie	Provisions	
§ Emprunt obligataire				
§ Emprunt d'investissement	NY			
§ Emprunt courant de gestion		Néant		
§ Autres				

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIF AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014.

Introduction

Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés du Groupe « Universal Auto Distributors Holding » arrêtés au 31 Décembre 2014, tels qu'ils sont annexés au présent rapport.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

Nous avons audité les états financiers consolidés du Groupe « Universal Auto Distributors Holding» au 31 Décembre 2014. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Opinion sur les états financiers consolidés :

- 1. Les immobilisations de la société "Aures Auto" dont la valeur brute s'élève au 31 Décembre 2014 à 74 521 835 DT n'ont pas fait l'objet d'un inventaire physique à cette date conformément aux dispositions de l'article 8 et suivants du code de commerce et 17 de la loi 96-112 di 30 Décembre 1996 relative au système comptable des entreprises.
- 2. Parmi les immobilisations financières de la société "Economic Auto" figurent des titres détenus dans les sociétés "LOUKIL COM" et "MIG" acquises respectivement pour 1 500 000 DT et 1 220 587 DT. L'examen des situations financières de ces sociétés ainsi que des opérations de cession sur ces titres en Janvier 2015, nous a permis de relever que des provisions pour dépréciation auraient dû être constatées respectivement pour 1 255 600 DT et 78 498 DT
- 3. Le poste "Fournisseurs et comptes rattachés" de la société Economic Auto présente à la clôture de l'exercice un solde de 19 512 822 DT. Il englobe des dettes d'un montant de 428 782 remontant à des exercices antérieures et qui demeurent non réglées jusqu'à la date du présent rapport. A cet effet, une incertitude pèse sur la réalité et la validité de ces dettes, ainsi que les mouvements enregistrés sur ces comptes.

A notre avis, et sous réserves des points évoqués aux paragraphes 1 à 3 ci-dessus, les états financiers consolidés ci-joints sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière consolidée du Groupe « Universal Auto Distributors Holding » au 31 Décembre 2014 ainsi que les résultats de ses opérations et ses flux de trésorerie du 1^{er} Janvier 2014 au 31 Décembre 2014 conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la Loi et les Normes Professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2014.

Tunis, le 29 Avril 2015

P/CMC – DFK International Chérif BEN ZINA

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

CEREALIS

Siège social : Immeuble Amir El Bouhaira, Appt, $N^{\circ}1$, rue du Lac Turkana Les Berges du Lac 1053 Tunis.

La Société CEREALIS publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2014 tels qu'ils vont être soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 16 juin 2015. Ces états sont accompagnés du rapport du commissaire aux comptes Mr Lotfi REKIK.

Siège social : IMMEUBLE AMIR EL BOUHAIRA, APPT N°1, RUE DU LAC TURKANA, LES BERGES DU LAC, 1053, TUNIS - TUNISIE

BILAN CONSOLIDE

(Exprimé en dinars)

ACTIFS ACTIFS NON COURANTS Actifs immobilisés	Note	2014 Au 31/12/14	2013 Au 31/12/13 Pro forma
Ecarts d'acquisition	1	548 210,723	577 063,919
Immobilisations incorporelles		64 248,400	53 147,900
Moins: amortissements	_	-53 214,790	-52 150,117
S/Total	2	11 033,610	997,783
Immobilisations corporelles		6 541 076,098	5 253 043,812
Moins: amortissements		-2 869 093,913	-2 234 673,132
S/Total	3	3 671 982,185	3 018 370,680
Titres mis en équivalence	4	0,000	43 384,950
Immobilisations financières		49 224,014	47 224,014
Moins: Provisions	_	0,000	0,000
S/Total	5	49 224,014	47 224,014
Total des actifs immobilisés		4 280 450,532	3 687 041,346
Autres Actifs non courants	6	762 730,826	361 688,53
Total des actifs non courants		5 043 181,358	4 048 729,884
ACTIFS COURANTS			
Stocks		974 701,106	1 279 767,663
Moins: Provisions	_	0,000	0,00
S/Total	7	974 701,106	1 279 767,663
Clients et comptes rattachés		3 024 842,084	3 755 920,869
Moins: Provisions	_	0,000	0,000
S/Total	8	3 024 842,084	3 755 920,869
Autres actifs courants	9	975 981,708	976 331,888
Placements et actifs financiers	10	66 708,403	52 659,818
Liquidités et équivalens de liquidités	11	7 762 123,121	1 861 388,52
Total des actifs courants		12 804 356,422	7 926 068,759
Total des actifs		17 847 537,780	11 974 798,643

Siège social : IMMEUBLE AMIR EL BOUHAIRA, APPT $\rm N^\circ 1$, RUE DU LAC TURKANA, LES BERGES DU LAC, 1053, TUNIS - TUNISIE

BILAN CONSOLIDE

(Exprimé en dinars)

(Exprimé en dinars)			
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Note	2014 Au 31/12/14	2013 Au 31/12/13
			Pro forma
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		4 888 889,000	3 500 000,00
Réserves consolidées		744 823,892	273 130,21
Autres capitaux propres		5 111 111,750	0,00
Total des capitaux propres consolidés avant Rst de l'exercic	e	10 744 824,642	3 773 130,21
Résultat de l'exercice consolidé		1 201 388,758	1 735 366,45
Total des capitaux propres consolidés avant affectation	12	11 946 213,400	5 508 496,66
INTÉRÊTS MINORITAIRES			
Réserves des minoritaires		2 254,977	1 522,49
Résultat des minoritaires		411,419	1 132,48
Total des intérêts minoritaires	13	2 666,396	2 654,97
PASSIFS			
Passifs non courants			
Emprunts	14	1 202 761,513	721 120,68
Autres passifs non courants		0,000	0,00
Provisions	15	55 881,676	0,00
Total des passifs non courants		1 258 643,189	721 120,68
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	16	558 965,263	1 705 238,45
Autres passifs courants	17	1 576 548,044	1 026 637,29
Concours bancaires et autres passifs financiers	18	2 504 501,488	3 010 650,56
Total des passifs courants		4 640 014,795	5 742 526,31
Total des passifs		5 898 657,984	6 463 647,00
Total des capitaux propres, intérêts minoritaires			
et des passifs			

Siège social : IMMEUBLE AMIR EL BOUHAIRA, APPT N°1, RUE DU LAC TURKANA, LES BERGES DU LAC, 1053, TUNIS - TUNISIE

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE

(Exprimé en dinars)

	Note	2014	2013
			4013
		Au 31/12/14	Au 31/12/13
PRODUITS D'EXPLOITATION			Pro forma
Revenus	1	15 205 305,128	16 304 521,034
Production immobilisée		0,000	0,000
Autres produits d'exploitation		0,000	0,000
Total des produits d'exploitation		15 205 305,128	16 304 521,034
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variation des stocks des produits finis et des encours (+ ou -)	2	373 151,871	-423 379,497
Achats de matières et d'approvisionnements consommés	3	8 653 796,602	10 109 709,939
Charges de personnel	4	1 724 292,246	1 463 420,602
Dotations aux amortissements et aux provisions	5	875 724,772	769 632,602
Autres charges d'exploitation	6	1 693 724,978	1 579 914,298
Total des charges d'exploitation		13 320 690,469	13 499 297,944
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 884 614,659	2 805 223,090
Produits des placements		0,000	0,000
Charges financieres nettes	7	441 115,581	418 689,047
Autres gains ordinaires	8	31 006,864	74 256,652
Autres pertes ordinaires	9	55 692,738	53 926,507
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		1 418 813,204	2 406 864,188
Impôt sur les bénéfices	10	102 965,976	548 137,200
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES		1 315 847,228	1 858 726,988
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	11	28 853,196	28 853,196
Quote-part dans le résultat des sociétés mise en équivelence	12	-85 193,855	-93 374,856
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		1 201 800,177	1 736 498,936
Quote-part des intérêts minoritaires		411,419	1 132,484
RESULTAT NET (PART DU GROUPE)		1 201 388,758	1 735 366,452

Siège social : IMMEUBLE AMIR EL BOUHAIRA, APPT N°1, RUE DU LAC TURKANA, LES BERGES DU LAC, 1053, TUNIS - TUNISIE

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

(Exprimé en dinars)	ONSOLIDE	
	2014 Au 31/12/14	2013 Au 31/12/13 Pro forma
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION		
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 201 800,177	1 736 498,936
- Ajustements pour :	1201000,177	
. Dotation aux amortissements & provisions	875 724,772	769 632,602
. Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	28 853,196	28 853,196
. Variation des stocks	305 066,557	-373 518,281
. Variation des créances	731 078,785	-795 439,056
. Variation des autres actifs	350,180	-126 288,873
. Variation des fournisseurs	-1 146 273,194	278 429,711
. Variation des autres passifs	-200 089,254	-131 747,154
. Moins-value de cession d'immobilisations	32 309,505	0,000
. Quote-part dans le résultat des sociétés mise en équivelence	85 193,855	93 374,856
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation	1 914 014,579	1 479 795,937
et incorporelles - Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles - Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières - Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières - Décaissement provenant de l'acquisition des autres actifs non courants Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités d'investissement	-1 456 113,642 0,000 -2 000,000 0,000 -516 610,255 -1 974 723,897	-875 018,203 0,000 -18 324,014 0,000 -387 634,556
rtux de tresorerte provenam de (affectes dux) activités à investissement	-1 9/4 /23,09/	-1 280 976,773
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES FINANCEMENT		
- Encaissement suit à l'émission d'actions	6 000 000,750	0,000
- Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	0,000	-1 406 500,000
- Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrés	0,000	-500,000
- Encaissement provenant des emprunts	1 146 735,055	594 048,101
- Remboursement des emprunts	-509 539,174	-526 082,694
- Flux liés aux opérations de factoring	-1 445 447,498	225 008,348
- Variation provenant des crédits de gestion	350 000,000	268 225,866
Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités de financement	5 541 749,133	-845 800,379
	5 404 020 04 5	-646 981,215
VARIATION DE TRESORERIE	5 481 039,815	-040 901,213
VARIATION DE TRESORERIE Trésorerie au début de l'exercice	5 481 039,815 1 474 605,237	2 121 586,452

Siège social : IMMEUBLE AMIR EL BOUHAIRA, APPT N°1, RUE DU LAC TURKANA, LES BERGES DU LAC, 1053, TUNIS - TUNISIE

SCHÉMA DES SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION CONSOLIDE

(Exprimé en dinars)

					2014	2013
Produits		Charges		Soldes	2014 Au 31/12/14	2013 Au 31/12/13
1704416		C.m.ges		501405	Au 31/12/14	Pro forma
Revenus et autres produits d'exploitation	15 205 305,128	ou (Déstockage de production)	0			
Production stockée	-373 151,871					
Production immobilisée	0,000					
Total	14 832 153,257	Total	0,000	• Production	14 832 153,257	16 727 900,531
Production	14 832 153,257	Achat consommés	8 653 796,602	Marge sur coût matières	6 178 356,655	6 618 190,592
Marge sur coût matière	6 178 356,655	Autres charges externes	1 506 491,182			
Subvention d'exploitation	0,000					
Total	6 178 356,655	Total	1 506 491,182	Valeur Ajoutée brute	4 671 865,473	5 150 981,596
Valeur Ajoutée Brute	4 671 865,473	Impôts et taxes	187 233,796			
		Charges de personnel	1 724 292,246			
Total	4 671 865,473	Total	1 911 526,042	Excédent brut d'exploitation	2 760 339,431	3 574 855,692
Excédent brut d'exploitation	2 760 339,431	Autres charges ordinaires	55 692,738			
Autres produits ordinaires	31 006,864	Charges financières	441 115,581			
Produits des placements	0,000	Dotations aux amortissements et aux	875 724,772			
		provisions ordinaires				
Transfert et reprise de charges	0,000	Impôt sur le résultat ordinaire	102 965,976			
Total	2 791 346,295	Total	1 475 499,067	• Résultat net des entreprises integrées	1 315 847,228	1 858 726,988
Résultat net des entreprises integrées	1 315 847,228	Quote-part dans le résultat des sociétés mise				
		en équivelence	85 193,855			
		Dotations aux amortissements des écarts				
		d'acquisition	28 853,196			
Total	1 315 847,228	Total	114 047,051	• Résultat net de l'ensemble consolidé	1 201 800,177	1 736 498,936

NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2014

I- PRESENTATION DU GROUPE

En vertu des dispositions de l'article 461 du Code des Sociétés Commerciales, le groupe de sociétés est un ensemble de sociétés ayant chacune sa personnalité juridique mais liées par des intérêts communs en vertu desquels la société mère tient les autres sociétés sous son pouvoir de droit ou de fait et y exerce son contrôle. Selon le même article, le contrôle est présumé dès lors qu'une société détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre société et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

Le groupe « CEREALIS » est composé de trois sociétés :

CEREALIS (Société mère)

La société CEREALIS est une société anonyme partiellement exportatrice, implantée à Tebourba, spécialisée dans le domaine de la production agroalimentaire. Elle est régie par les dispositions du code des sociétés commerciales et bénéficie des avantages de la loi 93-120 promulguant le code d'incitation aux investissements.

BOLERIO (Société Associé)

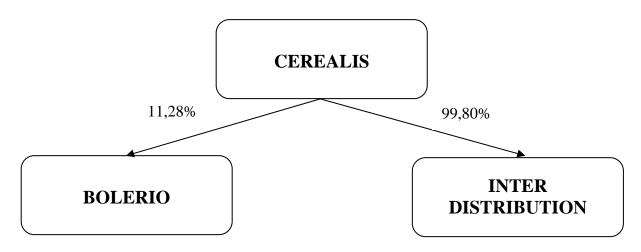
La société BOLERIO est une société anonyme partiellement exportatrice, implantée à Goubellat, spécialisée dans le domaine de la production agroalimentaire. Elle est régie par les dispositions du code des sociétés commerciales et bénéficie des avantages de la loi 93-120 promulguant le code d'incitation aux investissements et notamment ceux relatifs au développement régional.

INER DISTRIBUTION (Société filiale)

La société INTERDISTRIBUTION est une société à responsabilité limité spécialisée dans le commerce en gros des produits alimentaires. Elle est régie par les dispositions du code des sociétés commerciales et les textes en vigueur qui réglementent le commerce de distribution.

II- INFORMATIONS RELATIVES AU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

L'organigramme de l'ensemble consolidé se présente comme suit :



La liste des sociétés consolidées se présente comme suit :

Société	% de contrôle	% d'intérêt	Nature de contrôle	Méthode de consolidation
CEREALIS	-	100,00%	Société mère	Intégration globale
BOLERIO	11,28%	11,28%	Influence notable	Mise en équivalence
INTER DISTRIBUTION	99,80%	99,80%	Exclusif	Intégration globale

III- REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers consolidés sont exprimés en Dinar Tunisien. Ils ont été établis conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière et les normes comptables tunisiennes en vigueur.

Les états financiers de la société mère, de sa filiale et de la société associée, servant à l'établissement des états financiers consolidés sont établis à la même date.

Les informations utilisées pour l'établissement des états financiers consolidés ont été extraites des états financiers individuels revus par les commissaires aux comptes des sociétés du groupe ainsi que du système d'information et comptable des dites sociétés. L'élimination des opérations réciproques a été effectuée sur cette base d'information.

IV- <u>HYPOTHESES RETENUES POUR LA PREPARATION DES ETATS</u> FINANCIERS CONSOLIDES PRO FORMA 2013

Pour les besoins de la préparation des états financiers consolidés pro forma de l'exercice 2013, il a été décidé que toutes les opérations de restructuration pour l'introduction en Bourse de la société CEREALIS soient prises en compte pour la détermination du périmètre de consolidation, à partir de l'exercice 2011 (en pro forma). De ce fait, la structure du groupe ayant servi à l'établissement des états financiers consolidés pro forma est celle qui correspond à la structure du groupe après les opérations de restructuration.

Les états financiers consolidés pro forma ont vocation à traduire l'effet sur des informations financières historiques de la réalisation, à une date antérieure à sa survenance réelle ou raisonnablement envisagée, d'une opération ou d'un événement donné. Ils ne sont toutefois pas nécessairement représentatifs de la situation financière ou des performances qui auraient été constatées si l'opération ou l'événement était survenu à une date antérieure à celle de sa survenance réelle ou envisagée.

Les opérations de restructuration réalisées par la société CEREALIS et prises en compte lors de la préparation des états financiers pro forma portent sur :

- L'augmentation de capital de la société CEREALIS par l'apport de 1.895 titres BOLERIO et de 2.495 titres INTERDISTRIBUTION, réalisée au cours de l'exercice 2014, et ce par l'émission de 9.096 actions au prix unitaire de 211,517 dinars ; soit un apport global de 1.923.958,571 TND réparti entre une augmentation du capital social de 909.600,000 TND et une prime d'émission globale 1 014 358,571 TND ;
- L'augmentation de capital de la société CEREALIS d'un montant de 1.200.400,000 TND par incorporation de la prime d'émission résultante de l'apport et d'une partie des résultats reportés pour un montant de 186 041,429 TND.

Ce traitement n'affecte pas les comptes de résultat ainsi que la trésorerie du groupe courant la période concernée.

V- BASE DE MESURE

1) Immobilisations corporelles et incorporelles

Ces immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition historique comprenant tous frais et taxes non récupérables. Elles sont amorties selon les modes et taux suivants et en supposant une valeur résiduelle nulle au bout de la durée de leur utilisation sauf en ce qui concerne les immobilisations d'une valeur inférieure à 200 DT qui sont amorties intégralement l'année de leur acquisition sans utilisation de la règle prorata-temporis :

Elément	Mode	Taux
Construction	Linéaire	4%
Matériel d'exploitation	Linéaire	10%
Installation, Agencement & Aménagement	Linéaire	10%
Matériel de transport	Linéaire	20%
Equipement et mobilier de bureau	Linéaire	20%
Matériel informatique	Linéaire	20%
Logiciel	Linéaire	33,33%

Après l'amortissement des immobilisations corporelles, la valeur comptable nette de ces immobilisations a été comparée, par groupe d'immobilisations de même nature avec la valeur récupérable (ou à la juste valeur) de ces immobilisations compte tenu de l'activité actuelle de chaque société. Aucune réduction de valeur n'est à comptabiliser.

2) Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont comptabilisées au coût historique d'acquisition. A la clôture, elles sont évaluées selon la valeur d'usage. Les plus-values latentes dégagées ne sont pas constatées alors que les moins-values potentielles font l'objet de provisions pour dépréciation.

3) Stocks

Les matières premières, matières consommables et marchandises sont valorisées à leurs coût de revient qui comprennent les prix d'achat, les droits et taxes non récupérables, ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport de réception et autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés.

Les stocks sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire intermittent et valorisés selon la méthode du coût moyen pondéré (CMP).

A la clôture de l'exercice, la différence entre la valeur de réalisation nette et la valeur de comptabilisation fait l'objet le cas échéant d'une provision pour dépréciation.

4) Revenus

Les revenus sont évalués à la juste valeur des contreparties reçues ou à recevoir au titre de la vente des marchandises.

Les revenus provenant de la vente de marchandises sont comptabilisés lorsque, l'entreprise a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété. En général, ce transfert s'opère lors de la livraison de la marchandise.

VI- EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE

Le groupe CEREALIS n'a pas enregistré entre la date d'arrêté des comptes au 31 décembre 2014 et la date de publication des états financiers, des évènements qui entraineront des modifications importantes de l'actif ou de passif et qui auront, ou risquent d'avoir, des répercussions importantes sur les activités futures du groupe.

VII- PROCEDURES SUIVIES POUR LA PREPARATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Après avoir déterminé le périmètre de consolidation et le pourcentage d'intérêt, la démarche suivie pour la préparation des états financiers consolidés est passée par les étapes suivantes :

- L'ajustement et l'homogénéisation des comptes individuels ;
- L'intégration des comptes ou le cumul des comptes ;
- L'élimination des opérations ayant impact sur le résultat ;
- L'élimination des opérations réciproques ;
- L'élimination des titres détenus par la société mère et la répartition des capitaux propres des sociétés consolidées ;
- Etablissement des comptes consolidés.

1) L'homogénéisation et l'ajustement des comptes individuels

L'homogénéisation vise à corriger les divergences entre les méthodes et pratiques comptables utilisées par les sociétés du groupe. Il s'agit d'un retraitement dans les comptes individuels.

L'opération d'ajustement fait partie de cette étape. Elle est importante dans le processus de consolidation et intervient aussi bien dans les comptes de la société consolidée que dans ceux de la société mère.

Les travaux effectués et les retraitements opérés ont concernés principalement :

- L'homogénéisation de la nomenclature des comptes individuels ;
- Le rapprochement des soldes des comptes réciproques entre les sociétés du groupe ;
- L'homogénéisation dans la présentation des états financiers ;
- L'impact, le cas échéant, de l'effet de l'impôt différé sur les écritures d'ajustement et d'homogénéisation.

2) L'intégration des comptes

Pour la société contrôlée d'une manière exhaustive, l'étape d'intégration consiste à cumuler rubrique par rubrique les comptes des sociétés (mère et filiale) après l'étape d'homogénéisation et d'ajustement. L'intégration des comptes consiste à reprendre :

- Au bilan de la société consolidante, tous les éléments composant l'actif et le passif de la société filiale ;
- Au compte de résultat, toutes les charges et tous les produits concourant à la détermination du bénéfice de l'exercice.

Il s'agit donc de cumuler les différents postes du bilan, de l'état de résultat et de l'état de flux de trésorerie des différentes sociétés du groupe intégrées globalement.

La société « BOLERIO » a été consolidée par la méthode de mise en équivalence selon laquelle la participation est initialement enregistrée à son coût historique et est ensuite ajustée pour prendre en compte les changements postérieurs à l'acquisition de la quote-part de l'investisseur dans les capitaux propres de l'entreprise détenue. L'état de résultat reflète la quote-part de l'investisseur dans les résultats de l'entreprise détenue.

3) L'élimination des comptes réciproques

Dans le souci de présenter le groupe comme une entité économique unique, il y a lieu d'éliminer toutes les opérations réciproques entre les sociétés du groupe. Ces opérations résultent des échanges de biens et services d'une part, et des échanges financiers d'autre part.

L'étape d'homogénéisation a permis d'identifier les opérations réciproques ainsi que les comptes dans lesquels elles ont été constatées dans les sociétés du groupe.

4) Détermination de l'écart de première consolidation

L'écart de première consolidation est la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part dans les capitaux propres à la date de la prise de contrôle avec ajustement par rapport aux résultats réalisés postérieurement.

L'écart d'acquisition est obtenu par différence entre les actifs et les passifs identifiables valorisés à la date de prise de contrôle et le coût d'acquisition des titres. Il correspond ainsi à des éléments non affectables ou susceptibles d'être revendus. Cet écart inclut toute une série d'éléments subjectifs qui entrent dans l'évaluation de la juste valeur des éléments d'actifs et de passifs identifiables.

5) Traitement des écarts d'acquisition

L'écart d'acquisition positif (Goodwill), déterminé dans la consolidation et compte tenu des hypothèses retenues, doit être amorti, selon les dispositions de la norme comptable N° 38 relative aux regroupements d'entreprises, sur une base systématique sur sa durée d'utilité qui ne peut excéder vingt ans à compter de sa comptabilisation initiale. Sur cette base, la société CEREALIS a amorti le goodwill linéairement au taux de 5% par an.

6) Répartition des capitaux propres et élimination des titres

Cette étape de la consolidation consiste dans la comptabilisation de la part de CEREALIS dans les capitaux propres de la société INTERDISTRIBUTION qui impose d'éliminer, en contrepartie, les titres de participation y afférents.

Celle-ci étant comptabilisée à son coût d'acquisition (Achat ou apport), il en résulte un écart appelé « écart de consolidation » qui a pour origine :

- L'écart de première consolidation qui s'explique par l'existence d'un goodwill;
- La part de la société mère dans la variation des capitaux propres de la filiale depuis cette date :
- La partie restante est affectée aux intérêts minoritaires.

VIII- <u>Informations detaillees</u>

A. NOTES RELATIVES AU BILAN

1. Ecart d'acquisition

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Ecarts d'acquisition - Titres Interdistribution	577 063,919	663 623,507
Amortissements - Ecarts d'acquisition (Titres Interdistribution)	-28 853,196	-86 559,588
Total	548 210,723	577 063,919

2. Immobilisations incorporelles

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Logiciel	64 248,400	53 147,900
Amortissements - logiciel	-53 214,790	-52 150,117
Total	11 033,610	997,783

3. Immobilisations corporelles

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Terrain	276 692,600	276 692,600
Construction	1 053 223,873	1 053 223,873
Matériel d'exploitation	1 371 215,691	1 218 401,641
Matériel de transport	299 908,056	299 524,607
Agencement, aménagement & installation	277 093,163	261 972,276
Equipement de bureau	71 855,746	67 918,580
Matériel informatique	105 370,334	87 517,950
Matériel a statut juridique particulier	3 036 494,295	1 938 569,945
Aménagement matériel de transport	49 222,340	49 222,340
Sous total	6 541 076,098	5 253 043,812
Amortissement - constructions	-248 816,885	-199 904,523
Amortissement - matériel d'exploitation	-692 229,286	-612 927,650
Amortissement - matériel de transport	-204 642,812	-152 181,879
Amortissement - agencement, aménagement & installation	-109 424,626	-76 791,949
Amortissement - équipement de bureau	-54 083,850	-47 047,435
Amortissement - matériel informatique	-58 390,960	-47 777,946
Amortissement - matériel à statut juridique particulier	-1 459 643,143	-1 068 484,984
Amortissement - aménagement matériel de transport	-41 862,351	-29 556,766
Total	3 671 982,185	3 018 370,680

Le tableau ci-après met en relief par nature des immobilisations :

- Les valeurs d'origine ;
- Les mouvements de l'exercice ;
- Les amortissements pratiqués ;
- Les valeurs nettes comptables arrêtées à la date de clôture de l'exercice.

Siège social : IMMEUBLE AMIR EL BOUHAIRA, APPT N°1, RUE DU LAC TURKANA, LES BERGES DU LAC, 1053, TUNIS - TUNISIE

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS CONSOLIDE

Dégianation	Valeurs Brutes			A	VCN		
Désignation	31/12/2013	Variation	31/12/2014	31/12/2013	Variation	31/12/2014	VCN
Immobilisations Incorporelles							
Logiciels	53 147,900	11 100,500	64 248,400	52 150,117	1 064,673	53 214,790	11 033,610
Sous Total	53 147,900	11 100,500	64 248,400	52 150,117	1 064,673	53 214,790	11 033,610
Immobilisations Corporelles							
Terrain	276 692,600	0,000	276 692,600	0,000	0,000	0,000	276 692,600
Construction	1 053 223,873	0,000	1 053 223,873	199 904,523	48 912,362	248 816,885	804 406,988
Materiel d'exploitation	1 218 401,641	152 814,050	1 371 215,691	612 927,650	79 301,636	692 229,286	678 986,405
Materiel de transport	299 524,607	383,449	299 908,056	152 181,879	52 460,933	204 642,812	95 265,244
Agencement, aménagement & installation	261 972,276	15 120,887	277 093,163	76 791,949	32 632,677	109 424,626	167 668,537
Equipement de bureau	67 918,580	3 937,166	71 855,746	47 047,435	7 036,415	54 083,850	17 771,896
Materiels informatiques	87 517,950	17 852,384	105 370,334	47 777,946	10 613,014	58 390,960	46 979,374
Materiel a statut juridique particulier	1 938 569,945	1 097 924,350	3 036 494,295	1 068 484,984	391 158,159	1 459 643,143	1 576 851,152
Aménagement materiel de transport	49 222,340	0,000	49 222,340	29 556,766	12 305,585	41 862,351	7 359,989
Sous Total	5 253 043,812	1 288 032,286	6 541 076,098	2 234 673,132	634 420,781	2 869 093,913	3 671 982,185
TOTAL	5 306 191,712	1 299 132,786	6 605 324,498	2 286 823,249	635 485,454	2 922 308,703	3 683 015,795

4. Titres mis en équivalence

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013	
Titres Bolério	0,000	43 384,950	
Total	0,000	43 384,950	

5. Immobilisations financières

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Dépôt et cautionnement	48 824,014	46 824,014
Titres de participation	400,000	400,000
Total	49 224,014	47 224,014

6. Autres actifs non courants

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013	
Charges à répartir brutes	904 244,811	387 634,556	
Résorptions des charges à répartir	-141 513,985	-25 946,018	
Total	762 730,826	361 688,538	

7. Stocks

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013	
Stocks matières premières	260 216,543	708 973,301	
Stocks de produits finis	244 793,497	229 330,943	
Stocks d'emballages	469 691,066	341 463,419	
Total	974 701,106	1 279 767,663	

8. Clients et comptes rattachés

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Clients ordinaires	2 729 891,390	2 159 444,111
Clients effets à recevoir	194 823,696	175 006,637
Clients créditeurs	-39 440,522	-38 620,859
Clients factoring	139 567,520	1 460 090,980
Total	3 024 842,084	3 755 920,869

9. Autres actifs courants

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013	
Prêts au personnel	14 404,000	20 950,000	
Etat, Impôts et taxes à reporter	748 056,570	731 420,896	
Débiteurs divers	54 805,363	61 405,363	
Charges constatées d'avance	32 715,775	34 555,629	
Prêts divers	50 000,000	50 000,000	
Produits à recevoir	76 000,000	78 000,000	
Total	975 981,708	976 331,888	

10. Placements et actifs financiers

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013	
NEWBODY LINE	10 053,600	9 769,600	
ONE TECH HOLDING	45 430,000	42 444,600	
MIP	10 044,160	0,000	
AXIS SICAV	1 175,207	445,618	
Droits d'attribution	5,436	0,000	
Total	66 708,403	52 659,818	

11. Liquidités et équivalents de liquidités

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Chèques à encaisser	894 242,603	1 164 586,165
Chèques à payer	0,000	-67 891,479
Banques	6 353 224,610	45 160,651
Caisse	263 463,524	215 504,356
Avoirs en banque	0,000	3 538,794
Factoring	251 192,384	500 490,034
Total	7 762 123,121	1 861 388,521

12. Capitaux propres

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Capital social	4 888 889,000	3 500 000,000
Réserves consolidés	744 823,892	273 130,211
Prime d'émission	5 111 111,750	0,000
Résultat consolidé	1 201 388,758	1 735 366,452
Total	11 946 213,400	5 508 496,663

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

Siège social : IMMEUBLE AMIR EL BOUHAIRA, APPT N°1, RUE DU LAC TURKANA,

LES BERGES DU LAC, 1053, TUNIS - TUNISIE

DESIGNATION	Capital social	Prime d'émission	Réserves consolidés	Résultat de l'exercice	Total	Réserves des minoritaires	Résultat des minoritaires	Total
Capitaux propres au 31/12/2013	3 500 000,000	0,000	273 130,211	1 735 366,452	5 508 496,663	1 522,493	1 132,484	2 654,977
Affectation du résultat de l'exercice 2013					0,000			0,000
Résultats reprotés			485 766,452	-485 766,452		1 132,484	-1 132,484	0,000
Réserve Réinvestissement		500 000,000		-500 000,000	0,000			0,000
Dividendes				-749 600,000	-749 600,000	-400,000		-400,000
Quote-part subventon d'investissement liée à Bolério			-14 072,771		-14 072,771			0,000
Augmentation du capital AGE 15/09/2014	500 000,000	-500 000,000			0,000			0,000
Augmentation du capital IPO	888 889,000	5 111 111,750			6 000 000,750			0,000
Résultat de l'exercice 2014				1 201 388,758	1 201 388,758		411,419	411,419
Capitaux propres au 31/12/2014	4 888 889,000	5 111 111,750	744 823,892	1 201 388,758	11 946 213,400	2 254,977	411,419	2 666,396

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat consolidé net (Part du groupe) de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le résultat consolidé par action de l'exercice 2014 est de 300 millimes.

13. Intérêts minoritaires

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Réserves des minoritaires	2 254,977	1 522,493
Résultat des minoritaires	411,419	1 132,484
Total	2 666,396	2 654,977

Le tableau de variation des intérêts minoritaires se présente comme suit :

	Réserves	Résultat	Total
Intérêts des minoritaires au 31/12/2013	1 522,493	1 132,484	2 654,977
Distribution de dividendes Interdistribution	-400,000		-400,000
Affectation de résultat 2013	1 132,484	-1 132,484	0,000
Résultat de l'exercice 2014		411,419	411,419
Intérêts des minoritaires au 31/12/2014	2 254,977	411,419	2 666,396

14. Emprunts

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Emprunts bancaires	147 808,000	194 464,000
Emprunts Leasing	1 054 953,513	526 656,684
Total	1 202 761,513	721 120,684

15. Provisions

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Provision liée aux pertes dans la société BOLERIO	55 881,676	0,000
Total	55 881,676	0,000

16. Fournisseurs et comptes rattachés

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Fournisseurs d'exploitation	9 635,701	1 397 772,352
Fournisseurs effets à payer	568 198,465	678 993,614
Fournisseurs avances et acomptes	-18 868,903	-371 527,509
Total	558 965,263	1 705 238,457

17. Autres passifs courants

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Personnel, Rémunération dues	133 038,657	108 439,244
Etats impôts et taxes	430 331,214	738 219,763
CNSS	75 250,649	58 182,300
Créditeurs divers	74 249,116	46 283,611
Dividendes à payer	750 000,000	0,000
Divers charges à payer	113 678,408	75 512,380
Total	1 576 548,044	1 026 637,298

18. Concours bancaires et autres passifs financiers

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Factoring	0,000	1 445 447,498
Chèques à payer	80 112,757	8 292,251
Échéances à moins d'un an leasing	554 659,016	399 103,964
Crédits courants liés aux cycles d'exploitation	1 076 656,000	726 656,000
Découvert bancaires	793 073,715	431 150,851
Total	2 504 501,488	3 010 650,564

B. NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT

1. Revenus

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Chiffre d'affaires	15 205 305,128	16 304 521,034
Total	15 205 305,128	16 304 521,034

2. Variation des stocks des produits finis et des en cours (+ ou -)

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Variation des stocks des produits finis et des en cours	373 151,871	-423 379,497
Total	373 151,871	-423 379,497

3. Achats de matières et d'approvisionnements consommés

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Achats stockés de matières premières	2 875 431,049	3 767 217,597
Achats stockés packaging	1 403 477,136	1 572 246,724
Achats emballages	21 454,500	25 436,212
Achats de marchandises locales	3 129 097,546	3 284 696,301
Achats de fournitures consommables	1 154,531	1 716,969
Achats de travaux et petits équipements	9 001,332	51 596,848
Achats d'études et prestations de services	31 269,300	167 736,000
Achats non stockés de matières et fournitures	66 180,450	34 459,570
Droit de douane	348 341,434	449 934,946
Frais de transit	98 866,532	62 112,758
Frais de transport sur importation	125 569,076	145 530,114
Variation de stocks de marchandises	-68 085,314	49 861,216
Carburants	471 060,885	367 654,435
Electricité & Gaz	140 978,145	129 510,249
Total	8 653 796,602	10 109 709,939

4. Charges de personnel

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Salaires et compléments de salaires	1 537 426,858	1 304 730,701
Charges sociales	186 865,388	158 689,901
Total	1 724 292,246	1 463 420,602

5. Dotations aux amortissements et aux provisions

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Dotation aux amortissements des Immo. Incorporelles	1 064,673	3 428,987
Dotation aux amortissements des Immo. Corporelles	759 092,131	740 257,597
Dotation aux résorptions des charges à répartir	115 567,968	25 946,018
Total	875 724,772	769 632,602

6. Autres charges d'exploitation

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Autres services extérieurs	0,000	808,325
Entretiens et réparations	276 434,372	203 639,647
Primes d'assurance	166 150,134	138 800,850
Rémunérations Intermédiaires et Honoraires	179 625,191	153 363,185
Publicités & relations publiques	619 899,317	680 576,991
Dons et Subventions	8 400,000	4 800,000
Transports	18 313,400	57 356,000
Déplacements, Missions et Réceptions	38 120,791	35 686,244
Frais Postaux & Télécommunications	65 479,412	47 152,053
Services bancaires et assimilés	53 625,265	68 354,301
Locations	80 443,300	76 671,400
Impôts et Taxes	187 233,796	112 705,302
Total	1 693 724,978	1 579 914,298

7. Charges financières nettes

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Intérêts sur emprunt	81 954,046	62 974,836
Autres charges financières	115 701,962	61 401,399
Intérêts sur leasing	75 672,950	75 922,924
Perte de change	64 093,786	115 733,263
Intérêts sur factoring	115 517,388	114 339,717
Produits financiers	-11 824,551	-11 683,092
Total	441 115,581	418 689,047

8. Autres gains ordinaires

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Gains sur éléments non récurrents	31 006,864	74 256,652
Total	31 006,864	74 256,652

9. Autres pertes ordinaires

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Moins values sur cession d'immobilisations	32 309,505	0,000
Pertes sur éléments non récurrents	23 383,233	53 926,507
Total	55 692,738	53 926,507

10. Impôt sur les bénéfices

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Impôts sur les sociétés	102 965,976	548 137,200
Total	102 965,976	548 137,200

11. Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	28 853,196	28 853,196
Total	28 853,196	28 853,196

12. Quote-part dans le résultat des sociétés mise en équivalence

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Quote-part dans le résultat - Titres BOLERIO	-85 193,855	-93 374,856
Total	-85 193,855	-93 374,856

C. NOTES RELATIVES A L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Placements et actifs financiers	66 708,403	52 659,818
Banques	6 353 224,610	45 160,651
Caisse	263 463,524	215 504,356
Chèques à encaisser	894 242,603	1 164 586,165
Avoirs en banque	0,000	3 538,794
Factoring	251 192,384	500 490,034
Découvert bancaires	-793 073,715	-431 150,851
Chèques à payer	-80 112,757	-76 183,730
Total	6 955 645,052	1 474 605,237

IX- TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES LIQUIDITES (BILAN) ET LA TRESORERIE (ETAT DE FLUX)

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Liquidités et équivalents de liquidités	7 762 123,121	1 861 388,521
Placements et actifs financiers	66 708,403	52 659,818
Concours bancaires et autres passifs financiers	-2 504 501,488	-3 010 650,564
Ajustements		
Échéances à moins d'un an leasing	554 659,016	399 103,964
Crédits courants liés aux cycles d'exploitation	1 076 656,000	726 656,000
Factoring	0,000	1 445 447,498
Total trésorerie fin de période	6 955 645,052	1 474 605,237

X- INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES

Les opérations réalisées entre les sociétés intégrées globalement au cours de l'exercice 2014 se détaillent comme suit :

Société	Comptes de gestion HT		Comptes de bilan		
Societe	Achats Ventes		Fournisseurs	Clients	
CEREALIS		8 718 951,089		3 692 598,258	
INTERDISTRIBUTION	8 718 951,089		3 692 598,258		

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE 2014

Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la société **CEREALIS** et de sa filiale, comprenant le bilan consolidé, l'état consolidé de résultat, l'état consolidé de flux de trésorerie ainsi que les notes aux états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2014.

Responsabilité de la direction relative aux états financiers

Les états financiers consolidés, qui font apparaître un total net de bilan consolidé de 17 847 537,780 TND et un résultat bénéficiaire net consolidé de 1 201 388,758 TND, ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en la matière. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés annexés à notre rapport sont sincères et réguliers et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société **CEREALIS** et de sa filiale au 31 décembre 2014, ainsi que de leur performance financière et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice arrêté à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérifications et Informations Spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du conseil d'administration. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, de remarques particulières.

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie, nous n'avons pas relevé des insuffisances majeures qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne relatif au traitement de l'information comptable aboutissant à la préparation des états financiers consolidés.

Fait à Tunis, le 29 Avril 2015 Le Commissaire Aux Comptes LOTFI REKIK

SICAV RENDEMENT

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2015

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2015

En application des dispositions de l'article 8 de la loi 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif, nous vous transmettons ci-joint notre rapport sur les états financiers trimestriels de la société SICAV RENDEMENT arrêtés au 31 Mars 2015.

Ces états financiers qui comportent un bilan, un état de résultat, un état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon la Norme Internationale d'Audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un examen limité comporte essentiellement des procédures analytiques appliquées aux données financières et des entretiens avec les responsables de la SICAV et son gestionnaire. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit.

Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'avons pas mis en œuvre toutes les diligences requises pour une mission de certification et de ce fait nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Compte tenu de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'éléments ou pris connaissance de faits pouvant affecter de façon significative les états financiers trimestriels de SICAV RENDEMENT arrêtés au 31 Mars 2015, conformément au système comptable des entreprises.

Comme il ressort des états financiers, l'actif net de SICAV RENDEMENT est employé, à la date du 31 Mars 2015, en des certificats de dépôts émis par un même émetteur à hauteur de 26,83%. Ce taux d'emploi est en dépassement du maximum de 10% fixé par l'article 29 de la loi n°2001-83 du 24 Juillet 2001 portant promulgation du code des OPC. Toutefois, ces certificats de dépôts émis par la Banque de Tunisie et souscrits par SICAV RENDEMENT bénéficient de la garantie de trois banques de la place. Cette garantie représente 15,40% de l'actif net de SICAV RENDEMENT au 31 Mars 2015.

Tunis, le 28 Avril 2015

Le Commissaire Aux Comptes :

La Générale d'Audit et Conseil - G.A.C

Chiheb GHANMI

BILAN ARRETE AU 31 MARS 2015

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	31/03/2015	31/03/2014	31/12/2014
Portefeuille-titres	3	271 514 873	264 875 163	261 501 244
Obligations et valeurs assimilées		271 514 873	264 875 163	261 501 244
Placements monétaires et disponibilités	4	230 145 621	177 857 336	227 015 533
Placements monétaires Disponibilités		230 145 194 427	177 856 907 429	227 015 286 247
Créances d'exploitation	5	5 000 000	21 000 000	12 440
TOTAL ACTIF		506 660 494	463 732 499	488 529 217
PASSIF				
Autres créditeurs divers TOTAL PASSIF	6	194 315 194 315	178 264 178 264	188 585 188 585
ACTIF NET				
Capital	11	483 326 689	459 077 820	470 322 833
Sommes distribuables		23 139 490	4 476 415	18 017 799
Sommes distribuables des exercices antérieurs Sommes distribuables de la période		18 515 018 4 624 472	202 4 476 213	202 18 017 597
ACTIF NET		506 466 179	463 554 235	488 340 632
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		506 660 494	463 732 499	488 529 217

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)

	Note	Période du 01/01 au 31/03/2015	Période du 01/01 au 31/03/2014	Période du 01/01 au 31/12/2014
Revenus du portefeuille-titres	7	2 925 144	2 895 405	11 407 863
Revenus des obligations et valeurs assi	milées	2 925 144	2 895 405	11 407 863
Revenus des placements monétaires	8	2 629 215	2 381 789	10 079 857
TOTAL DES REVENUS DES PLACEM	ENTS	5 554 359	5 277 194	21 487 720
Charges de gestion des placements	9	(857 041)	(801 394)	(3 311 744)
REVENU NET DES PLACEMENTS		4 697 318	4 475 800	18 175 976
Autres produits		39	11	538
Autres charges d'exploitation	10	(143 155)	(133 279)	(556 235)
RESULTAT D'EXPLOITATION		4 554 202	4 342 532	17 620 279
Régularisation du résultat d'exploitation		70 270	133 681	397 318
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PE	RIODE	4 624 472	4 476 213	18 017 597
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation) Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(70 270) 22 399	(133 681) (112 564)	(397 318) (86 187)
RESULTAT DE LA PERIODE		4 576 601	4 229 968	17 534 092

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	Période du 01/01	Période du 01/01	Période du 01/01
	au 31/03/2015	au 31/03/2014	au 31/12/2014
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES			
OPERATIONS D'EXPLOITATION	4 576 601	4 229 968	17 534 092
Résultat d'exploitation	4 554 202	4 342 532	17 620 279
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	22 399	(112 564)	(86 187)
DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	-	(17 212 081)	(17 212 081)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	13 548 946	17 051 265	28 533 538
Souscriptions	151 549 687	103 882 880	494 619 199
- Capital	145 232 801	99 632 333	480 755 328
- Régularisation des sommes non			
distribuables	5 442	10 774	99 611
- Régularisation des sommes distribuables	6 311 444	4 239 773	13 764 260
Rachats	(138 000 741)	(86 831 615)	(466 085 661)
- Capital	(132 251 782)	(83 334 240)	(453 235 805)
 Régularisation des sommes non distribuables 	(5 005)	(14 161)	(105 791)
- Régularisation des sommes distribuables	(5 743 954)	(3 483 214)	(12 744 065)
VARIATION DE L'ACTIF NET	18 125 547	4 069 152	28 855 549
ACTIF NET			
En début de période	488 340 632	459 485 083	459 485 083
En fin de période	506 466 179	463 554 235	488 340 632
NOMBRE D'ACTIONS			
En début de période	4 758 299	4 479 936	4 479 936
En fin de période	4 889 630	4 644 793	4 758 299
VALEUR LIQUIDATIVE	103,580	99,801	102,629
TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	3,76%	3,71%	3,67%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

(Les chiffres sont exprimés en dinars)

NOTE 1: CREATION ET ACTIVITE:

La SICAV RENDEMENT est une Société Anonyme créée le 8 Juillet 1992. Il s'agit d'un OPCVM régi par les dispositions de la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001 (JORT n°59 du 24 Juillet 2001). La société a pour objet unique la gestion de portefeuille de valeurs mobilières constitué par utilisation de ses fonds propres. La société s'intéresse particulièrement aux emprunts d'Etat et de collectivités, aux obligations et d'une manière générale aux placements à revenu fixe.

NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES:

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS:

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Mars 2015 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES:

Les états inclus dans la situation trimestrielle sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat quotidiennement par le biais de l'abonnement de ces produits. De la même manière sont traitées les charges.

2.2Evaluation des placements en obligations et valeurs similaires

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché, soit le cours moyen pondéré à la date du 31 Mars 2015 ou à la date antérieure la plus récente. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Les BTA sont comptabilisés à leur prix d'achat, le différentiel entre le prix d'achat et le prix de remboursement est étalé à partir de la date d'acquisition des BTA.

2.3Evaluation des placements monétaires

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.4Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'acquisition du titre cédé constitue selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. Le prix d'acquisition d'un placement est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 3 : Portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 mars 2015 à 271 514 873 DT. Il se détaille comme suit :

Décimation du titue	Nombre	coût	Valeur au	%
Désignation du titre	de titres	d'acquisition	31.03.2015	Actif Net
OBLIGATIONS DE SOCIETES ET VALEURS ASSIMILEES				
Obligations de sociétés	845 500	44 530 010	45 625 640	9,01%
Obligations CIL	70 000	3 800 000	3 904 375	0,77%
-CIL 2010/1 5,25%	10 000	200 000	205 620	0,04%
-CIL 2010/1 TMM+0,75%	5 000	100 000	102 995	0,02%
-CIL 2010/2 TMM+0,75%	25 000	500 000	509 150	0,10%
-CIL 2014/1 TMM+1,9%	20 000	2 000 000	2 076 620	0,41%
-CIL 2014/2 7,60%	10 000	1 000 000	1 009 990	0,20%
Obligations BTK	65 000	4 152 250	4 205 910	0,83%
- BTK 2009 TMM+0,5% 7 ans A	10 000	285 750	286 860	0,06%
- BTK 2009 TMM+0,7% 10 ans B	10 000	500 000	502 010	0,10%
- BTK 2009 TMM+0,8% 15 ans C	10 000	666 500	669 220	0,13%
- BTK 2012-1 TMM+1,75%	20 000	1 200 000	1 223 600	0,24%
- BTK 2014-1 7,35%	5 000	500 000	508 540	0,10%
- BTK 2014-1 TMM+ 1,9%	10 000	1 000 000	1 015 680	0,20%
Obligations BTE	55 000	3 000 000	3 062 245	0,60%
- BTE 2009 5,25%	40 000	2 000 000	2 045 320	0,40%
- BTE 2010 TMM+0,7%	10 000	600 000	614 230	0,12%
- BTE 2011 TMM+1,3% CAT A	5 000	400 000	402 695	0,08%
Obligations AIL	60 000	3 400 000	3 544 600	0,70%
- AIL 2010/1 5,25%	20 000	400 000	416 480	0,08%
- AIL 2011/1 5,75%	10 000	400 000	416 990	0,08%
- AIL 2013-1 TMM+2,25%	20 000	1 600 000	1 675 180	0,33%
- AIL 2014-1 TMM+1,9%	10 000	1 000 000	1 035 950	0,20%
Obligations ATL	48 500	1 310 000	1 338 560	0,26%
- ATL 2010/1 5,25%	10 000	200 000	205 390	0,04%
- ATL 2010/1 TMM+0,75%	30 000	600 000	617 220	0,12%
- ATL 2010/2 TMM+1%	8 500	510 000	515 950	0,10%
Obligations BH	50 000	4 109 000	4 229 550	0,84%
- BH 2009 TMM+0,8%	20 000	1 538 000	1 555 140	0,31%
- BH 2013-1 TMM+1,8%	30 000	2 571 000	2 674 410	0,53%
Obligations STB	158 000	9 855 700	10 020 128	1,98%
- STB 2008/1 TMM+2%	33 000	2 508 000	2 628 483	0,52%
- STB 2008/2 6,5%	65 000	4 062 500	4 086 225	0,81%
- STB 2010/1 TMM+0,7%	20 000	1 000 000	1 000 980	0,20%
- STB 2011 6,1%	40 000	2 285 200	2 304 440	0,46%
Obligations HANNIBAL LEASE	60 000	1 200 000	1 233 360	0,24%
- HANNIBAL LEASE 2010/1 5,25%	20 000	400 000	413 160	0,08%
- HANNIBAL LEASE 2010/1 TMM+0,75%	20 000	400 000	414 040	0,08%
- HANNIBAL LEASE 2010/2 TMM+0,775%	20 000	400 000	406 160	0,08%
Obligations TL	40 000	1 000 000	1 024 690	0,20%
- TUNISIE LEASING 2010/2 TMM+0,75%	30 000	600 000	609 870	0,12%
- TUNISIE LEASING 2011/1 TMM+0,9%	10 000	400 000	414 820	0,08%

Désignation du titre	Nombre	coût	Valeur au	%
Designation du title	de titres	d'acquisition	31.03.2015	Actif Net
Obligations UIB	35 000	2 250 000	2 313 465	0,46%
- UIB 2009-1 5,25%	10 000	500 000	514 790	0,10%
- UIB 2011-1 TMM+1%	25 000	1 750 000	1 798 675	0,36%
Obligations ATTIJARI LEASING	60 000	3 600 000	3 650 820	0,72%
- ATTIJARI LEASING 2010/1	30 000	600 000	615 150	0,12%
- ATTIJARI LEASING SUB 2014	20 000	2 000 000	2 029 560	0,40%
- ATTIJARI LEASING 2015-1	10 000	1 000 000	1 006 110	0,20%
Emp Subordonné BNA 2009 5,4%	50 000	3 332 500	3 474 100	0,69%
Emp AMEN BANK 2006	35 000	700 000	705 460	0,14%
Emp ATB 2007/1	21 000	1 512 000	1 582 581	0,31%
Emp ELWIFAK LEASING 2010/1	20 000	400 000	403 940	0,08%
Emp ATTIJARI BANK 2010 TMM+0,6%	10 000	428 560	432 600	0,09%
Emp MEUBLATEX INDUSTRIE	8 000	480 000	499 256	0,10%
Titres émis par le Trésor et négociables sur le marché financier	492 850	222 698 893	225 889 233	44,60%
* BTA	192 850	192 698 893	194 740 833	38,45%
BTA 6,75% JUILLET 2017	39 000	40 751 043	41 079 322	8,11%
BTA 5,25% MARS 2016	48 000	48 615 000	48 200 207	9,52%
BTA 5% OCTOBRE 2015	20 000	19 722 000	20 339 163	4,02%
BTA 5,5% OCTOBRE 2018	4 000	3 883 000	4 023 211	0,79%
BTA 5,5% DECEMBRE 2016	15 000	14 872 500	15 132 611	2,99%
BTA 5,5% FEVRIER 2020	25 000	24 080 000	24 430 749	4,82%
BTA 5,5% OCTOBRE 2020	20 000	19 235 000	19 759 890	3,90%
BTA 5,3% JANVIER 2018	21 850	21 540 350	21 775 680	4,30%
* EMPRUNT NATIONAL	300 000	30 000 000	31 148 400	6,15%
Emp NATIONAL CAT B	300 000	30 000 000	31 148 400	6,15%
TOTAL		267 228 903	271 514 873	53,61%

Note 4 : Placements monétaires et disponibilités:

Le solde de ce poste s'élève au 31 mars 2015 à 230 145 621 DT se détaillant comme suit :

Décimation du titra	Tenu	Date	Nambus	Coût	Valeur au	%
Désignation du titre	chez la	d'acquisition	Nombre	d'acquisition	31.03.2015	actif net
CERTIFICATS DE DEPOTS			137 000	134 993 764	135 876 574	26,83%
Certificat de dépôt à moins d'un an			137 000	134 993 764	135 876 574	26,83%
(au taux de 4,8%)	La B.T	24/03/2015	20 500	20 478 162	20 495 637	4,05%
(au taux de 5,88%)	La B.T	03/01/2015	6 500	6 424 667	6 498 350	1,28%
(au taux de 5,88%)	La B.T	04/01/2015	3 500	3 459 436	3 498 667	0,69%
(au taux de 4,8%)	La B.T	25/03/2015	8 500	8 490 945	8 497 286	1,68%
(au taux de 4,8%)	La B.T	26/03/2015	1 000	998 935	999 574	0,20%
(au taux de 4,8%)	La B.T	27/03/2015	18 000	17 980 826	17 990 419	3,55%
(au taux de 5,89%)	La B.T	10/02/2015	3 000	2 965 173	2 984 647	0,59%

TOTAL				228 713 764	230 145 621	45,44%
DISPONIBILITES					427	0,00%
Comptes à terme à moins d'un an			93 720	93 720 000	94 268 620	18,61%
COMPTES A TERME			93 720	93 720 000	94 268 620	18,61%
(au taux de 5,8%)	La B.T	31/03/2015	4 000	3 998 402	3 998 402	0,79%
(au taux de 4,8%)	La B.T	31/03/2015	1 500	1 454 263	1 454 263	0,29%
(au taux de 5,92%)	La B.T	03/10/2014	17 000	16 229 920	16 620 907	3,28%
(au taux de 5,94%)	La B.T	25/09/2014	9 000	8 591 011	8 807 636	1,74%
(au taux de 5,94%)	La B.T	14/09/2014	2 000	1 909 114	1 959 979	0,39%
(au taux de 5,8%)	La B.T	28/03/2015	12 000	11 862 789	11 868 972	2,34%
(au taux de 5,8%)	La B.T	27/03/2015	18 000	17 794 184	17 805 775	3,52%
(au taux de 5,8%)	La B.T	26/03/2015	6 000	5 931 395	5 936 030	1,17%
(au taux de 5,89%)	La B.T	18/02/2015	6 500	6 424 541	6 460 030	1,28%

(*) Les certificats de dépôt émis par la Banque de Tunisie et souscrits par SICAV RENDEMENT bénéficient de la garantie de trois Banques de la place comme suit :

Garant	Type de certificat	Montant de la garantie en Millions de Dinars	% Actif net
BIAT	tous types	30	5,92%
AMEN BANK	tous types à moins de 3 mois	34	6,71%
UBCI	a moins de 3 mois	14	2,76%
		78	15,40%

(**) Les garanties Amen Bank et UBCI couvrent les émissions par la Banque de Tunisie de certificats de dépôt souscrits par les SICAV dont la Banque de Tunisie est dépositaire, et ce respectivement pour les montants de 35 et 14 millions de Dinars.

Le gestionnaire en réserve à SICAV RENDEMENT un montant de 34 et 14 Millions de Dinars pour ce trimestre.

Note 5 : Créances d'exploitation :

Le poste Créances d'exploitation totalise au 31 mars 2015 un montant de 5 000 000 DT se détaillant comme suit:

	31/03/2015	31/03/2014	31/12/2014
Certificat de Dépôt échu	5 000 000	21 000 000	-
Intérêt intercalaire à recevoir sur obligations	-	-	12 440
<u>TOTAL</u>	5 000 000	21 000 000	12 440

Note 6 : Autres créditeurs divers

Le poste Autres créditeurs divers totalise au 31 mars 2015 un montant de 194 315 DT se détaillant comme suit:

	31/03/2015	31/03/2014	31/12/2014
Retenue à la source	128 706	120 359	128 050
Redevance CMF	42 933	39 748	41 373
TCL Provision honoraires commissaire aux	4 840	4 553	4 716
comptes	16 836	12 604	13 446
Provision honoraires	1 000	1 000	1 000
<u>TOTAL</u>	194 315	178 264	188 585

Note 7 : Revenus du portefeuille - titres:

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 2 925 144 DT pour le premier trimestre de 2015 contre 2 895 405 DT pour la même période de l'exercice précédent, et se détaillent comme suit:

	Trimestre 1 2015	Trimestre 1	31/12/2014 (*)
- Revenus des obligations des sociétés	547 167	593 498	2 334 283
- Revenus des BTA & Emprunt National	2 377 977	2 301 907	9 073 580
TOTAL	2 925 144	2 895 405	11 407 863

^(*) Les Revenus provenant de l'Emprunt National figurant initialement au niveau des revenus des obligations des sociétés ont été reclassés au niveau des revenus des BTA & Emprunt National.

Note 8 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01 au 31/03/2015 à 2 629 215 DT contre 2 381 789 DT pour la même période de l'exercice précédent, et se détaille ainsi :

	Trimestre 1 2015	Trimestre 1 2014	31/12/2014
Intérêts des certificats de dépôt Intérêts des comptes à terme	1 592 841 1 036 374	1 521 300 860 489	6 398 164 3 681 693
TOTAL	2 629 215	2 381 789	10 079 857

Note 9 : Charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour la période allant du 01/01 au 31/03/2015 à 857 041 DT contre 801 394 DT pour la même période de l'exercice précédent et se détaillent ainsi :

	Trimestre 1 2015	Trimestre 1 2014	31/12/2014
Commission de dépôt (Banque de Tunisie)	734 607	686 909	2 838 638
Commission de gestion (Société de Bourse de Tunisie)	122 434	114 485	473 106
TOTAL	857 041	801 394	3 311 744

Note 10 : Autres charges d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01 au 31/03/2015 à 143 155 DT contre 133 279 DT pour la même période de l'exercice précédent et se détaille ainsi :

	Trimestre 1 2015	Trimestre 1 2014	31/12/2014
Redevance CMF TCL	122 447	114 496	473 156
	13 886	13 193	53 919
Rémunération d'intermédiaires et honoraires Charges diverses	6 396	5 493	28 770
	426	97	390
TOTAL	143 155	133 279	556 235

Note 11: Capital

Capita	al au	31-	12-20	14

Montant	470 322 833
Nombre de titres	4 758 299
Nombre d'actionnaires	4 010

Souscriptions réalisées

Montant	145 232 801
Nombre de titres émis	1 469 343
Nombre d'actionnaires nouveaux	166

Rachats effectués

Montant	(132 251 782)
Nombre de titres rachetés	(1 338 012)
Nombre d'actionnaires sortants	(256)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres 22 399
Régularisation des sommes non distribuables 438

Capital au 31-03-2015

Montant	483 326 689
Nombre de titres	4 889 630
Nombre d'actionnaires	3 920

Note 12: Autres informations

- Le gestionnaire (la Société de Bourse de Tunisie) perçoit une rémunération de 0,1% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et payable trimestriellement.
- Le dépositaire (la Banque de Tunisie) perçoit une rémunération de 0,6% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et payable trimestriellement.